



# Revue de performance

du Plan d'Action Intérimaire des Nations  
Unies pour le Développement Durable

(UNIDAP 2023–2026)



NATIONS  
UNIES  
BURKINA  
FASO  
.....



UNEP



**Revue de performance  
du Plan d'Action Intérimaire des Nations  
Unies pour le Développement Durable  
(UNIDAP 2023–2026)**

Consultant  
Alain Wendpanga SAVADOGO  
Expert Sénior en suivi évaluation

Mars 2026

# Table des matières

Liste des tableaux.....	5
Liste des graphiques.....	5
Liste des sigles et abréviations.....	6
Remerciements.....	7
Avant-propos.....	7
<b>RESUME EXECUTIF.....</b>	<b>8</b>
<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>12</b>
1.1 Contexte général.....	13
1.2 Aperçu du Plan d'Action Intérimaire des Nations Unies pour le Développement Durable (UNIDAP 2023–2026).....	13
1.3 Finalité de la revue de performance.....	14
1.4 Objectifs spécifiques.....	14
1.5 Enjeux stratégiques.....	14
<b>2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....</b>	<b>15</b>
2.1 Principes directeurs.....	16
2.2 Grille d'analyse.....	17
2.3 Elaboration de la note de cadrage de la revue.....	18
2.4 Rencontre de cadrage.....	18
2.6 Analyse des données.....	19
2.7 Tenue des mini-ateliers par piliers.....	19
2.8 Difficultés rencontrées et solutions déployées.....	20
<b>3. DISPOSITIF DE GARANTIE QUALITÉ.....</b>	<b>21</b>
<b>4. RESULTATS.....</b>	<b>23</b>
4.1 Zone de couverture des actions de l'UNIDAP.....	24
4.2 Cohérence.....	24
4.3 Pertinence.....	26
4.4 Efficacité.....	27
4.5 Mobilisation et exécution des ressources.....	29
4.6 Efficience.....	34
4.7 Coordination.....	40
4.8 Analyse du dispositif de suivi-évaluation de l'UNIDAP.....	43
4.9 Analyse de la prise en compte du Nexus Humanitaire Développement Paix.....	46
4.10 Analyse de la contribution de l'UNIDAP à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).....	48
4.11 Analyse l'intégration des principes de transversalité par pilier UNIDAP dans l'UNIDAP.....	54
4.12 Enseignements.....	56
4.13 Impact en chiffre de la mise en œuvre de l'UNIDAP 2023 - 2025.....	58
<b>5. CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>65</b>
<b>6. RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES PHARES DE LA REVUE DE L'UNIDAP (2023-2025).....</b>	<b>67</b>
6.1 Recommandations opérationnelles (année 2026).....	68
6.2 Recommandations stratégiques du Futur cadre de coopération (2026-2030).....	69
<b>7. REFERENCES.....</b>	<b>71</b>
<b>8. ANNEXES.....</b>	<b>73</b>
Annexe 1 : Matrice d'analyse de l'efficience - UNIDAP (Ressources - Résultats - Coûts - Goulots - Leviers).....	74
Annexe 2 : Contribution UNIDAP aux ODD, niveau et leviers (lecture par pilier).....	76
Annexe 3 : Analyse consolidée des Innovations, bonnes pratiques, synergies, enseignements et perspectives par pilier (UNIDAP 2023-2025).....	78
Annexes 4 : Outils de collecte des données.....	80
Annexe 5 : Chronogramme des rencontres.....	85
Annexe 6 : Tableau synthèse des agences contributeurs des données.....	86

# Liste des tableaux

Tableau 1 : Critères d'évaluation.....	17
Tableau 2: Analyse de la cohérence par pilier.....	25
Tableau 3 : Analyse de la pertinence des résultats par pilier.....	26
Tableau 4 : Tableau synthèse de la mobilisation des ressources et d'exécution financière.....	30
Tableau 5 : ratio cout-efficacité (2023-2025).....	34
Tableau 6 : Présentation synthèse des innovations, défis, recommandations et bonnes pratiques.....	57
Tableau 7 : Impacts UNIDAP – Année 2023.....	58
Tableau 8 : Impacts UNIDAP – Année 2024.....	60
Tableau 9 : Impacts UNIDAP – Année 2025.....	62
Tableau 10 : Recommandations opérationnelles.....	68
Tableau 11 : Recommandations stratégiques.....	69



# Liste des graphiques

Graphique 1 : synthèse des difficultés rencontrées et les solutions déployées.....	20
Graphique 2 : Performance globale des indicateurs du pilier Paix.....	27
Graphique 3 : Performance globale des indicateurs du pilier Personnes.....	27
Graphique 4 : Performance globale des indicateurs du pilier de Planète.....	27
Graphique 5 : Performance globale des indicateurs du pilier Prospérité.....	28
Graphique 6 : synthèse du niveau de contribution aux ODD du Pilier Paix.....	49
Graphique 7 : synthèse du niveau de contribution aux ODD du Pilier Personne.....	50
Graphique 8 : synthèse du niveau de contribution aux ODD du Pilier Planète.....	51
Graphique 9 : synthèse du niveau de contribution aux ODD du Pilier Prospérité.....	52

# Liste des sigles et abréviation

<b>AVEC</b>	Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit	<b>PBF</b>	Peacebuilding Fund
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement	<b>PDI</b>	Personnes Déplacées Internes
<b>BMZ</b>	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement	<b>PMT</b>	Program Management Team
<b>CAD</b>	Comité d'Aide au Développement (OCDE)	<b>PNDES</b>	Plan National de Développement Économique et Social
<b>CMR</b>	Cadres de Mesure des Résultats	<b>PNDES II</b>	Plan National de Développement Économique et Social – Phase II
<b>CRD</b>	Cadre Régional de Développement	<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>DGESS</b>	Directions Générales des Études et des Statistiques Sectorielles	<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>DTM</b>	Displacement Tracking Matrix	<b>RCO</b>	Resident Coordinator's Office / Bureau du Coordonnateur Résident
<b>ECHO</b>	Direction générale de la Protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes	<b>RNV</b>	Rapport National Volontaire
<b>EFF</b>	Efficacité	<b>RSU</b>	Registre Social Unique
<b>EIC</b>	Efficience	<b>S&amp;E</b>	Suivi et Évaluation
<b>ENS</b>	Enseignements	<b>SNU</b>	Système des Nations Unies
<b>EVF</b>	Éducation à la Vie Familiale	<b>SSR</b>	Santé Sexuelle et Reproductive
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	<b>TPM</b>	Third Party Monitoring
<b>FIDA</b>	Fonds International de Développement Agricole	<b>TRANS</b>	Transversalité
<b>GES</b>	Gender Equality Score	<b>UNCT</b>	United Nations Country Team
<b>HCR</b>	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés	<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
<b>HDP</b>	Humanitaire – Développement – Paix	<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>IKI</b>	International Climate Initiative	<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>INSD</b>	Institut National de la Statistique et de la Démographie	<b>UNIDAP</b>	Plan d'Action Intérimaire des Nations Unies pour le Développement Durable
<b>KoboCollect</b>	Outil numérique de collecte de données	<b>UNINFO</b>	Plateforme numérique de suivi des résultats du Système des Nations Unies
<b>LNOB</b>	Leave No One Behind / Ne laisser personne de côté	<b>VBG</b>	Violences Basées sur le Genre
<b>MICS</b>	Multiple Indicator Cluster Survey	<b>VIH</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine
<b>NHDP / Nexus</b>	Nexus Humanitaire – Développement – Paix		
<b>HDP</b>	Objectifs de développement durable		
<b>ODD</b>	Organisation Internationale pour les Migrations		
<b>OIM</b>	Organisation Internationale du Travail		
<b>OIT</b>	Organisation mondiale de la santé		
<b>OMS</b>	Organisation Non Gouvernementale		
<b>ONG</b>	Organisation des Nations Unies		
<b>ONU</b>	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/Sida		
<b>ONUSIDA</b>	Programme Alimentaire Mondial		
<b>PAM</b>	Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement		
<b>PASD</b>			

# Avant-propos

La revue de performance du Plan d'Action Intérimaire des Nations Unies pour le Développement Durable (UNIDAP 2023-2026) s'inscrit dans une démarche conjointe de redevabilité, d'apprentissage institutionnel et d'amélioration continue de la coopération entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Système des Nations Unies. Elle vise à apprécier les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'UNIDAP, à examiner la pertinence, la cohérence et l'efficacité des interventions mises en œuvre, et à tirer des enseignements opérationnels et stratégiques pour la période restante du cycle, ainsi que pour la préparation du futur cadre de coopération.

Conduite dans un contexte national marqué par des défis complexes et interdépendants, cette revue a été conçue comme un exercice participatif et inclusif, reposant sur une large mobilisation de l'ensemble des parties prenantes nationales et onusiennes. Elle a permis

de renforcer le dialogue stratégique, de favoriser une compréhension partagée des enjeux et des priorités, et de consolider l'appropriation collective des constats et des recommandations issus de l'analyse.

Les conclusions et recommandations issues de ce processus visent à soutenir les efforts continus du Gouvernement du Burkina Faso et du Système des Nations Unies en vue de renforcer l'efficacité collective et l'impact des interventions, d'améliorer la cohérence, la complémentarité et la coordination de l'action, et d'assurer un meilleur alignement avec les priorités nationales, notamment en matière de paix, de résilience et de développement durable.

## Remerciements

La conduite de la revue de performance de l'UNIDAP 2023-2026 a été rendue possible grâce à l'engagement constant et à la collaboration étroite de l'ensemble des parties prenantes nationales et du Système des Nations Unies impliquées.

Nous exprimons notre reconnaissance aux autorités du Burkina Faso, en particulier aux structures en charge

de l'économie, de la planification et de la coopération multilatérale, pour leur leadership, leur disponibilité et leur accompagnement tout au long du cycle de la revue.

Nous remercions également le Système des Nations Unies, notamment la Coordination résidente, les agences, fonds et programmes, ainsi que les Co-leads des piliers et des groupes thématiques, pour leur participation active, la qualité des contributions apportées et leur engagement en faveur d'une mise en œuvre cohérente et efficace de l'UNIDAP.

Nos remerciements s'adressent en outre aux ministères sectoriels, à travers leurs directions techniques et statistiques, ainsi qu'aux services déconcentrés, pour leur collaboration, le partage des informations et données pertinentes, et leur contribution aux analyses, tant au niveau central que régional.

Nous saluons enfin l'appui des autorités administratives régionales et locales, des Directions régionales de l'Économie et de la Planification, ainsi que des partenaires techniques et financiers et des personnes ressources mobilisées, dont les apports ont contribué à enrichir la qualité et la pertinence de cette revue.





Plan d'action intérimaire des Nations Unies  
pour le développement durable (UNIDAP) du Burkina Faso  
2023-2025

## RESUME EXECUTIF

La revue de performance du Plan d'Action Intérimaire des Nations Unies pour le Développement Durable (UNIDAP) constitue un exercice central de redevabilité et d'apprentissage **institutionnel et stratégique** dans le cadre de la coopération entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Système des Nations Unies (SNU). Elle intervient dans un contexte national caractérisé par une crise sécuritaire, une augmentation soutenue des besoins humanitaires, une pression sur les services sociaux de base, ainsi que des vulnérabilités **croissantes** face aux effets des changements climatiques.

Initialement conçu pour la période 2023-2025, l'UNIDAP a été prolongé jusqu'en 2026 d'un commun accord avec le Gouvernement, afin de permettre une meilleure adaptation des interventions à l'évolution du contexte, de consolider les acquis enregistrés, et de préparer la transition vers le futur cadre de coopération des Nations Unies.

La revue vise à analyser en profondeur la performance globale de l'UNIDAP, en examinant la couverture, la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la mobilisation des ressources, la coordination, la contribution aux ODD, la qualité du suivi-évaluation, l'opérationnalisation du Nexus Humanitaire-Développement-Paix et l'intégration des thématiques transversales. Elle a également pour ambition d'identifier les enseignements **structurants** et de formuler des recommandations opérationnelles et stratégiques à **forte valeur ajoutée pour la période restante du cycle**.

### ► Méthodologie adoptée

La revue a reposé sur une approche **mixte**, combinant des analyses quantitatives et qualitatives, avec une **triangulation** des sources. Elle s'est appuyée sur : (i) la revue documentaire, (ii) l'analyse des données de suivi et de financement via **UNINFO**, (iii) des questionnaires structurés adressés aux agences, (iv) des entretiens semi-structurés avec les parties prenantes institutionnelles, et (v) des cadres d'échanges et ateliers de validation par pilier. L'analyse a accordé une attention particulière à l'intégration du **Nexus**, à la lecture des **ODD**, et aux principes transversaux du cadre de coopération.

### ► Principales limites de l'exercice

La revue a été contrainte par (i) les restrictions d'accès à certaines zones du fait de l'insécurité, (ii) une disponibilité variable des acteurs, notamment au niveau territorial, (iii) une **hétérogénéité des données et des pratiques de reporting**, et (iv) un cadre de résultats de l'UNIDAP jugé dense, générant une surcharge de reporting et des difficultés d'agrégation des résultats. Ces limites ont été partiellement compensées par la triangulation des sources, l'usage d'outils numériques et la validation participative des constats avec les parties prenantes.

### ► Résultats clés par critère d'évaluation

#### • Couverture des interventions

L'UNIDAP présente une couverture globalement alignée sur les priorités nationales, en répondant à des défis multidimensionnels à travers quatre piliers complémentaires (Personnes, Prospérité, Planète, Paix). Toutefois, l'opérationnalisation territoriale demeure

inégal. Les contraintes sécuritaires, la concentration des capacités opérationnelles dans des zones accessibles et la faible institutionnalisation de la coordination régionale limitent l'atteinte homogène des populations les plus vulnérables et l'équité territoriale.

**Enjeu central** : renforcer la territorialisation, la priorisation et l'intégration des interventions dans les zones de fragilité, en cohérence avec le Nexus et les capacités locales.

#### • Cohérence

La revue met en évidence une cohérence stratégique globalement satisfaisante des interventions de l'UNIDAP, tant entre les piliers qu'avec les cadres nationaux et sectoriels. Les piliers contribuent de manière complémentaire aux priorités nationales et cette cohérence est renforcée par l'élaboration des flagships Gouvernement-SNU. Cependant, la cohérence demeure davantage stratégique qu'opérationnelle, en raison d'une intégration encore insuffisamment formalisée entre piliers, en particulier au niveau territorial, et de dispositifs de planification et de suivi encore largement sectoriels.

**Constat structurant** : l'UNIDAP "tient" au niveau stratégique, mais la valeur ajoutée One UN et l'intégration inter-piliers restent insuffisamment opérationnalisées.

#### • Pertinence

L'UNIDAP demeure **hautement pertinent** au regard du contexte national. Les adaptations mises en œuvre montrent que le cadre n'est pas resté statique : il a servi de référence flexible permettant des ajustements continus face aux priorités émergentes, aux contraintes sécuritaires et aux chocs climatiques. Cette capacité d'adaptation constitue un facteur majeur de maintien de

la pertinence, en particulier dans les zones de fragilité, et confirme la nécessité d'institutionnaliser des mécanismes de flexibilité pour la période restante et pour le futur cadre.

**Constat structurant** : la pertinence est renforcée par l'agilité d'adaptation, mais doit être consolidée par une territorialisation différenciée et une intégration plus structurante du Nexus.

#### • Efficacité

La revue conclut que le niveau d'atteinte des outputs UNIDAP sur 2023-2025 est **globalement satisfaisant**, avec des performances particulièrement solides pour les piliers **Personnes** et **Paix**. Les piliers **Planète** et **Prospérité** affichent une efficacité plus contrastée, liée à des facteurs contextuels, structurels et financiers exogènes au cadre. Les écarts observés entre planification et réalisation ne s'expliquent pas principalement par une mauvaise mise en œuvre, mais par (i) des objectifs parfois trop ambitieux ou trop nombreux, (ii) des contraintes sécuritaires, (iii) des limites de financement et (iv) une coordination opérationnelle encore insuffisamment orientée vers les outputs prioritaires et les leviers catalytiques.

**Constat structurant** : l'efficacité est globalement avérée, mais un meilleur calibrage des objectifs, une priorisation renforcée et une intensification du travail conjoint sont nécessaires pour maximiser l'impact dans un contexte fortement contraint.

#### • Mobilisation des ressources

Les ressources mobilisées pour la mise en œuvre s'élèvent à **1 277 971 719,75 USD**, soit un **taux de mobilisation de 67,81%** sur la période 2023-2025. Ces ressources ont permis de maintenir la continuité des interventions prioritaires malgré la contraction des financements internationaux et l'ampleur des besoins humanitaires, de résilience et de développement. Des capacités de mobilisation appréciables sont observées dans certains piliers, notamment lorsque les interventions s'inscrivent dans des secteurs à forte attractivité pour les bailleurs.

Toutefois, l'analyse met en évidence une mobilisation **modérée** et inégalement répartie entre les piliers, reflétant des différences d'attractivité sectorielle, de maturité des portefeuilles et de plaidoyer collectif. La mobilisation demeure **fragmentée et majoritairement menée au niveau des agences**, ce qui limite l'effet levier, les financements conjoints et la portée stratégique du cadre. L'absence d'une opérationnalisation effective de la stratégie conjointe de mobilisation des ressources constitue un facteur limitant majeur.

**Constat structurant** : le volume mobilisé est important mais insuffisant au regard des besoins ; surtout, le mode de mobilisation demeure trop "agencé" et trop peu "UNIDAP".

#### • Efficience

L'analyse consolidée de l'efficience, fondée sur le croisement des ratios financiers et de l'atteinte des résultats, indique une utilisation globalement efficace des ressources mobilisées, malgré les contraintes sécuritaires, logistiques et budgétaires persistantes. Les piliers **Personnes** et **Planète** présentent les meilleurs profils d'efficience, portés par une meilleure articulation entre planification, mise en œuvre et suivi, des mécanismes de redevabilité relativement robustes et une capacité d'adaptation opérationnelle avérée.

L'efficience est toutefois **hétérogène**. Le pilier **Paix** est structurellement contraint par la nature qualitative et de long terme des résultats, la rigidité des procédures et une appropriation locale partielle. Le pilier **Prospérité** présente une efficience moyennement satisfaisante, liée à des cycles longs, des coûts d'amorçage élevés et un décalage temporel entre investissements et les effets économiques attendus.

Des facteurs transversaux limitent l'optimisation : fragmentation et imprévisibilité des financements, hétérogénéité des mécanismes de gestion et de reporting, lourdeurs administratives, coûts de transaction élevés liés à l'insécurité.

**Constat structurant** : l'UNIDAP convertit efficacement des ressources limitées en résultats, mais gagnerait substantiellement en efficience grâce à une intégration accrue, une flexibilité renforcée et une meilleure synchronisation des financements.

#### • Coordination

La mise en œuvre s'appuie sur une architecture de coordination riche et globalement fonctionnelle (UNCT, PMT, groupes de résultats, clusters, cadres sectoriels, UNINFO). Elle a permis un alignement stratégique et, dans certains contextes, des dynamiques One UN et Nexus (planification, mise en œuvre et reporting conjoints).

Cependant, plusieurs limites persistent : participation inégale, coordination parfois trop formelle, multiplicité et complexité des mécanismes, harmonisation insuffisante des outils, calendriers et systèmes d'information, capacités institutionnelles inégales, contraintes sécuritaires et financières, faible institutionnalisation de la coordination au niveau régional.



**Constat structurant** : la coordination existe et fonctionne, mais sa valeur ajoutée opérationnelle doit être renforcée par une rationalisation des mécanismes et des incitations concrètes au travail conjoint.

- **Dispositif de suivi-évaluation**

Le dispositif S&E repose sur une architecture existante et fonctionnelle (cadre de résultats, canevas de reporting, revues périodiques). Au niveau des agences, des pratiques solides sont observées (suivi programmatique, production de données, audits, missions de terrain, capitalisation). Toutefois, la valeur stratégique du S&E UNIDAP demeure limitée : un cadre de résultats jugé trop dense, des redondances, une surcharge de reporting, des difficultés d'harmonisation, des indicateurs peu évolutifs ou difficilement renseignables, et l'absence d'un référentiel commun de métadonnées.

Au niveau de la coordination, les ressources humaines sont limitées, les outils reposent encore sur Excel, il y a des risques de doublons et de perte d'information, et les moyens dédiés à la vérification de terrain et à la triangulation sont faibles.

**Constat structurant** : le S&E existe, mais sert surtout au reporting ; il doit évoluer vers un système intégré, digitalisé, orienté vers l'impact, articulé aux flagships et aux systèmes nationaux.

- **Nexus Humanitaire-Développement-Paix**

L'approche Nexus est bien comprise et progressivement intégrée. Des initiatives concrètes combinent la réponse humanitaire, la résilience, les moyens d'existence et la cohésion sociale, notamment au profit des PDI et communautés hôtes, avec des dynamiques visibles dans certaines zones pilotes.

Cependant, la mise en œuvre du Nexus reste inégale. Elle est freinée par la priorité souvent accordée aux réponses d'urgence, la dispersion des financements et des cadres institutionnels, des capacités variables entre acteurs, ainsi que par l'absence de mécanismes nationaux formalisés et de financements flexibles spécifiquement dédiés au Nexus.

**Constat structurant** : la dynamique Nexus est réelle mais encore fragile ; son institutionnalisation et la disponibilité de financements flexibles conditionnent sa montée en échelle.

- **Contribution aux ODD**

La contribution de l'UNIDAP aux ODD est globalement cohérente et structurée autour des quatre piliers, mais révèle des déséquilibres à corriger. Les piliers **Personnes** et **Prospérité** concentrent l'essentiel des contributions directes et documentées (ODD 1, 2, 3, 4, 5, 8). Le pilier **Paix** contribue de manière structurante à l'ODD 16 et transversalement aux ODD 5 et 10, mais ces apports restent insuffisamment valorisés dans le suivi agrégé. Le pilier **Planète** contribue aux ODD 12, 13, 15, mais de manière hétérogène, souvent indirecte et faiblement articulée aux piliers sociaux et économiques. Les ODD structurants (6, 7, 9) restent sous-exploités.

**Constat structurant** : la couverture ODD est large, mais la lisibilité, l'intégration des contributions transversales et environnementales et leur suivi demeurent perfectibles ; un cadre de suivi ODD-UNIDAP harmonisé est nécessaire.

- **Transversalité**

L'appropriation normative des principes LNOB, de genre, d'inclusion, de droits humains, de résilience et de la durabilité est solide et largement partagée. Ces principes sont généralement intégrés dès les phases de diagnostic et de planification. Cependant, leur opérationnalisation et leur mesure au niveau de l'UNIDAP restent inégales. Le pilier Personnes est le plus structuré et documenté, tandis que Paix souffre d'un déficit d'indicateurs harmonisés et Planète/Prospérité demeurent encore insuffisamment systématiques.

L'enjeu principal porte sur l'harmonisation inter-agences, l'agrégation des données transversales et leur exploitation stratégique à l'échelle du cadre UNIDAP (Gender Score/Marker, désagrégation LNOB, indicateurs de résilience).

**Constat structurant** : la transversalité est un principe partagé, mais doit devenir un levier mesuré, piloté et redevable à l'échelle de l'UNIDAP.

- **Innovations, bonnes pratiques, synergies et perspectives**

La mise en œuvre révèle une dynamique réelle d'innovation et d'apprentissage : montée en puissance des outils numériques et des données, solutions de proximité pour les zones difficiles d'accès, paquets intégrés de résilience. Les bonnes pratiques convergent autour de l'ancrage communautaire, du ciblage équitable LNOB, de l'alignement national et de la flexibilité programmatique. Les synergies inter-agences se sont intensifiées (projets conjoints, suivis partagés, coordination thématique, partenariats élargis), mais demeurent inégalement structurées et insuffisamment valorisées au sein du cadre UNIDAP.

**Constat structurant** : l'innovation est réelle, mais la capitalisation et la lecture consolidée des résultats doivent être renforcées pour produire un effet systémique.

- **Impacts en chiffres de l'UNIDAP**

L'analyse comparative des impacts de l'UNIDAP entre 2023 et 2024 met en évidence une montée en puissance significative du cadre de coopération, traduite par un passage d'une phase de déploiement initial à une phase de massification des interventions. Sur l'ensemble des deux années, les interventions du Système des Nations Unies ont touché plus de 15 à 20 millions de bénéficiaires cumulés (directs et indirects), avec une forte intensification en 2024 sur plusieurs indicateurs clés.

- ▶ **Recommandations stratégiques et opérationnelles**

- **Recommandations prioritaires pour la période restante (2026)**

- **Renforcer la planification conjointe "One UN" autour des résultats communs et territorialisés:**

Clarifier et prioriser des résultats et indicateurs partagés entre piliers et agences, en ciblant les zones de fragilité, afin d'améliorer la cohérence opérationnelle et l'impact collectif des interventions du Système des Nations Unies (responsable : RCO et agences UN).

- **Lancer et opérationnaliser les Flagships Gouvernement-SNU déjà élaborés** : Mettre en œuvre, dès 2026, des feuilles de route opérationnelles pour les Flagships, avec des rôles clairs, des indicateurs communs et un pilotage régulier, afin de générer des résultats catalytiques visibles et de renforcer l'approche One UN (responsables : Gouvernement, RCO et agences UN).

- **Réajuster et prioriser les cibles de l'UNIDAP en fonction des capacités de mobilisation et du contexte** : Réaligner les cibles sur les capacités réelles de mise en œuvre et les contraintes sécuritaires et financières, en privilégiant les résultats à fort effet catalytique et à fort potentiel d'impact territorial (responsables : RCO-co-leads Piliers).

- **Moderniser le suivi-évaluation pour un pilotage orienté vers résultats et les ODD** : Alléger et harmoniser le cadre de résultats, accélérer la digitalisation du suivi-évaluation et renforcer l'interopérabilité avec UNINFO et les systèmes nationaux, afin d'améliorer la qualité des données, leur exploitation analytique et l'aide à la décision (responsables : RCO-co-leads suivi évaluation).

- **Structurer une mobilisation conjointe et plus stratégique des ressources** : Opérationnaliser la stratégie conjointe de mobilisation des ressources, développer des portefeuilles intégrés multi-agences et diversifier les sources de financement, afin de renforcer l'effet levier et la cohérence des financements de l'UNIDAP (responsable : RCO-co-leads piliers).

- **Appuyer le Gouvernement dans l'élaboration du Rapport National Volontaire (RNV)** : Aligner les contributions de l'UNIDAP sur les indicateurs ODD nationaux et renforcer la production de données désagrégées, afin de positionner l'UNIDAP comme levier clé la redevabilité nationale et de la visibilité internationale des résultats de la coopération Gouvernement-SNU (responsables : Gouvernement, RCO et agences UN).

- **Recommandations structurantes pour le futur cadre de coopération**

- **Concevoir un cadre de coopération plus simple,**

**lisible, orienté vers les résultats et l'impact et aligné sur le Plan Relance 2026-2030**, fondé sur une hiérarchisation explicite des priorités et une concentration sur les leviers à plus forte valeur ajoutée, afin d'améliorer l'efficacité collective et la lisibilité de l'action du Système des Nations Unies au Burkina Faso (responsables : Gouvernement, RCO et agences UN).

- **Renforcer l'intégration des ODD structurants et environnementaux et la valorisation du pilier Paix**, à travers un cadre ODD-UNIDAP harmonisé permettant une meilleure articulation entre les quatre piliers, et une contribution plus équilibrée et mesurable à l'Agenda 2030 (responsables : RCO et agences UN).

- **Mettre en place des mécanismes de financement flexibles, intégrés et adaptés au Nexus HDP**, capables d'accompagner les phases de transition, de relèvement et de consolidation de la paix, tout en favorisant les approches multisectorielles et territorialisées dans les zones de fragilité (responsables : Gouvernement, RCO et agences UN).

- **Structurer une mobilisation conjointe des ressources adossée à un système de suivi-évaluation digitalisé et orienté vers les résultats**, en opérationnalisant la stratégie conjointe de mobilisation (objectifs chiffrés par pilier et par Flagship, portefeuilles multi-agences, mécanismes de suivi), et en renforçant l'interopérabilité des outils de suivi (UNINFO et systèmes nationaux) afin de réduire la fragmentation, renforcer l'effet levier et soutenir une prise de décision collective fondée sur des données fiables et partagées (responsables : RCO et agences UN).

- **Impacts 2023-2025**

Sur la période 2023-2025, l'UNIDAP a démontré une **capacité remarquable à produire des impacts rapides et à grande échelle**, touchant **plusieurs dizaines de millions de bénéficiaires**, en particulier dans les **secteurs sociaux essentiels** tels que la santé, l'éducation et la protection. Parallèlement, le cadre a amorcé une transition vers des interventions plus structurantes en matière de **résilience climatique** et de **développement économique**, bien que ces dimensions restent à consolider pour générer des effets durables et transformateurs à long terme.





# 1

## INTRODUCTION



### 1.1 Contexte général

Le Burkina Faso fait face à un ensemble de défis multidimensionnels liés à l'évolution de la situation sécuritaire, aux besoins humanitaires persistants, aux vulnérabilités socio-économiques et aux effets du changement climatique. Dans ce contexte, les autorités nationales poursuivent leurs efforts pour assurer la continuité de l'action publique, renforcer la résilience des populations et promouvoir un développement durable inclusif, avec l'appui de leurs partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux.

La coopération entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Système des Nations Unies (SNU) s'inscrit dans une dynamique d'accompagnement des priorités nationales et de contribution aux engagements internationaux du pays. Elle vise à favoriser une réponse coordonnée, cohérente et complémentaire, fondée sur les principes de l'approche One UN, du Nexus humanitaire-développement-paix et de l'alignement sur les cadres nationaux de développement et de planification.

Adopté en 2023, le Plan d'Action Intérimaire des Nations Unies pour le Développement Durable (UNIDAP 2023-2026) constitue le cadre de référence de cette coopération durant cette période considérée. Sa mise en œuvre vise à soutenir les efforts nationaux en matière de stabilisation, de relèvement et de développement durable, tout en renforçant l'efficacité collective du SNU et la cohérence de ses interventions.

Après près de trois années de mise en œuvre, il apparaît opportun de mener une revue de performance de l'UNIDAP afin d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats, la pertinence et la cohérence des interventions, ainsi que les mécanismes de coordination et de mise en œuvre mis en place. Cette revue s'inscrit dans une logique d'apprentissage et d'amélioration continue et vise à identifier les bonnes pratiques, les contraintes et les ajustements nécessaires pour la période restante du cycle, tout en formulant des enseignements et recommandations stratégiques et opérationnelles en vue de l'élaboration du futur cadre de coopération entre le Gouvernement et le SNU.



### 1.2 Aperçu du Plan d'Action Intérimaire des Nations Unies pour le Développement Durable (UNIDAP 2023–2026)



L'UNIDAP est structuré autour de quatre piliers stratégiques interdépendants : **Paix, Personnes, Planète et Prospérité**. Ces piliers visent respectivement à renforcer l'efficacité institutionnelle, l'État de droit, la cohésion sociale et la paix durable ; à améliorer l'accès équitable aux services sociaux essentiels et aux droits sociaux ; à accroître la résilience face aux chocs climatiques, environnementaux et humanitaires ; et à promouvoir une croissance inclusive durable, des emplois décents et la sécurité alimentaire. Leur articulation permet d'aborder de manière intégrée les causes structurelles de la fragilité, tout en répondant aux besoins immédiats des populations.

Le Plan d'Action Intérimaire des Nations Unies pour le Développement Durable (UNIDAP) constitue le cadre de référence de la coopération entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Système des Nations Unies (SNU) durant une période de transition marquée par des défis multidimensionnels. Initialement élaboré pour la période 2023–2025, l'UNIDAP a été prolongé d'un commun accord entre le Gouvernement et le Système des Nations Unies afin de couvrir la période jusqu'en 2026, en vue d'assurer la continuité, la cohérence et l'efficacité de l'appui du SNU face à l'évolution du contexte national.

Aligné sur les cadres stratégiques nationaux, notamment le Plan national de développement économique et social (PNDES II), le Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PASD) et les politiques sectorielles, l'UNIDAP s'inscrit également dans le cadre des engagements internationaux du pays, en particulier les Objectifs de développement durable (ODD). Il repose sur les principes de l'approche One UN, de l'appropriation nationale, de la redevabilité, ainsi que sur l'intégration progressive du nexus Humanitaire-Développement-Paix.

Sur le plan opérationnel, l'UNIDAP mobilise l'ensemble des agences, fonds et programmes du SNU résidents ou non intervenant dans le pays, en partenariat étroit avec les institutions nationales et les collectivités territoriales. Il met l'accent sur la coordination inter-agences, la complémentarité des interventions et la territorialisation des actions, en particulier dans les zones à forts défis sécuritaires et humanitaires. Le cadre de résultats de l'UNIDAP constitue l'outil central de suivi de la performance collective, en lien avec la plateforme UNINFO et les mécanismes nationaux de planification et de suivi.

En tant que cadre intérimaire et évolutif, l'UNIDAP est conçu pour permettre des ajustements programmatiques en fonction de l'évolution du contexte et des priorités nationales. La revue de performance s'inscrit dans cette logique, en visant à apprécier les progrès réalisés, à tirer les enseignements de la mise en œuvre et à formuler des orientations stratégiques pour la période restante du cycle, ainsi que pour l'élaboration du futur cadre de coopération entre le Gouvernement et le Système des Nations Unies.



### 1.3 Finalité de la revue de performance

La revue a pour finalité d'apprécier de manière participative et objective les progrès réalisés, la qualité de la coordination entre le Gouvernement et le Système des Nations Unies (SNU), ainsi que la pertinence des résultats obtenus au regard des priorités nationales et



### 1.4 Objectifs spécifiques

Conformément aux Termes de Référence, la revue poursuit les objectifs spécifiques suivants:

- Mesurer le niveau de réalisation des résultats planifiés (outputs et effets immédiats) pour la période 2023-2025, en analysant les progrès obtenus, les écarts observés et les facteurs explicatifs internes et externes;
- Analyser la pertinence des interventions du SNU au regard des priorités nationales et des besoins des populations, en particulier les plus vulnérables et exposés aux chocs multiples ;
- Apprécier la qualité de la mise en œuvre, en mettant en lumière les éléments de gouvernance, de coordination inter-agences, d'efficacité opérationnelle, et d'alignement avec les principes d'efficacité de l'aide ;
- Examiner l'intégration des principes transversaux, notamment le genre, l'inclusion sociale, les droits humains, l'approche Humanitaire-Développement-Paix (Nexus HDP) et le principe « Ne laisser personne de côté » (LNOB) dans les dispositifs de planification, de mise en œuvre et de suivi ;
- Évaluer la contribution de l'UNIDAP à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), en mettant en évidence les ODD les plus influencés, ceux insuffisamment couverts et les opportunités d'amélioration au regard du contexte national ;
- Identifier les bonnes pratiques, innovations et les leçons apprises ainsi que les contraintes structurelles ou opérationnelles affectant la mise en œuvre du cadre de coopération ;
- Formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles pour renforcer l'efficacité et la redevabilité du partenariat Gouvernement-SNU durant la période restante (2025-2026) et pour orienter la préparation du futur cadre de coopération post-2026 sur la base des enseignements tirés;

des besoins des populations. Cette revue doit également contribuer à renforcer la redevabilité mutuelle, à améliorer la performance du cadre de coopération et à éclairer la réflexion stratégique sur l'appui du SNU en faveur de l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) au Burkina Faso dans un contexte marqué par des défis multidimensionnels.

- Proposer des orientations claires pour la mise en place d'un cadre de suivi intégré UNIDAP-Flagships, afin de renforcer la lisibilité, la cohérence et l'efficacité du dispositif de suivi-évaluation, ainsi que la redevabilité mutuelle entre les parties prenantes aux niveaux national et territorial.



### 1.5 Enjeux stratégiques

Les principaux enjeux de la revue sont :

- Renforcer la redevabilité mutuelle entre le SNU et le Gouvernement, en améliorant la qualité du reporting et l'efficacité des mécanismes de coordination et de pilotage;
- Capitaliser les bonnes pratiques, innovations et enseignements tirés de la mise en œuvre de l'UNIDAP, afin de soutenir un pilotage plus stratégique et orienté vers les résultats ;
- Mieux orienter les ressources vers les priorités nationales, les zones les plus vulnérables et les ODD, dans un contexte marqué par des contraintes sécuritaires et humanitaires importantes et une pression accrue sur les financements ;
- Contribuer à la préparation du futur cadre de coopération post-2026 en fournissant une analyse consolidée des performances du cycle en cours et des ajustements nécessaires pour un partenariat plus efficace et mieux aligné sur les priorités nationales;
- Renforcer la cohérence entre les interventions du SNU, les Flagships et les politiques publiques nationales, afin d'assurer une action collective plus lisible, plus complémentaire et mieux alignée sur les priorités stratégiques du pays ;
- Appuyer la mise en place d'un cadre de suivi intégré UNIDAP-Flagships, destiné à améliorer la lisibilité, la cohérence et l'efficacité du dispositif de suivi-évaluation, tout en facilitant le pilotage stratégique et la redevabilité mutuelle entre l'ensemble des parties prenantes.



# 2

## APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE





Visite Terrain - Biodigester - PBF - Dianpangou



## 2.1 Principes directeurs

L'approche méthodologique de la conduite de la revue de performance de l'UNIDAP repose sur les principes suivants:

- **Participation et inclusion** : association active des principales catégories d'acteurs (institutions nationales, agences du SNU, PTF, collectivités territoriales) tout au long du processus de revue ;
- **Approche multi-acteurs et multi-niveaux** : prise en compte des niveaux national et régional ;
- **Basée sur les preuves** : utilisation systématique de données quantitatives et qualitatives, triangulation des sources et vérification de la cohérence et recours en priorité aux données nationales (DGESS, INSD, politiques sectorielles) lorsqu'elles sont disponibles et pertinentes ;
- **Sensibilité au contexte sécuritaire et humanitaire**: adaptation des modalités de collecte et recours à des méthodes à distance lorsque nécessaire, y compris l'utilisation d'outils numériques sécurisés pour garantir la continuité de la collecte et la protection des acteurs dans les zones difficiles d'accès ;
- **Orientation résultats et ODD** : focalisation sur les changements produits et sur la contribution de l'UNIDAP à l'atteinte des ODD ainsi que sur sa contribution effective à l'amélioration des conditions de vie des populations et au renforcement des capacités institutionnelles ;
- **Approche "Leave No One Behind" (LNOB)** : attention particulière accordée aux groupes vulnérables (femmes, jeunes, PDI, personnes vivant avec un handicap, zones fragiles) afin de garantir l'équité et l'inclusivité des analyses et des conclusions ;
- **Rigueur, transparence et éthique** : respect des principes d'intégrité, de confidentialité, de consentement éclairé et de neutralité dans la collecte et l'interprétation des données.



## 2.2 Grille d'analyse

La revue s'est appuyée sur une grille simplifiée à travers des critères définis dans les termes de référence et alignée sur les standards d'évaluation du Système des Nations Unies :

Tableau 1 : Critères d'évaluation

Critère	Questions évaluatives clés	Sources de données	Méthodes proposées
<b>Cohérence</b>	Les stratégies d'intervention sont-elles alignées entre elles et avec les programmes sectoriels nationaux et les cadres stratégiques de référence ?	Stratégies partenaires, cadres de coopération, plans d'action conjoints	Analyse documentaire, échanges avec parties prenantes
<b>Pertinence</b>	Les résultats restent-ils adaptés au contexte national actuel et à l'évolution des priorités nationales ?	UNIDAP, politiques nationales, stratégies sectorielles	Analyse documentaire, échanges avec parties prenantes
<b>Efficacité</b>	Quel est le niveau d'atteinte des outputs sur 2023–2024 au regard des cibles fixées ?	Rapports et cadre de suivi de performance des indicateurs	Analyse des données de performance, UNINFO
<b>Efficience</b>	Les ressources (financières, humaines, matérielles) ont-elles été utilisées de manière optimale pour atteindre les résultats escomptés ?	Rapports financiers, plans de travail, données budgétaires, rapports de mise en œuvre	Analyse documentaire, revue des données financières, échanges avec parties prenantes
<b>Coordination</b>	Les interventions sont-elles bien coordonnées entre agences et partenaires aux niveaux stratégique et opérationnel ?	Compte rendu des ateliers des comités mixtes, rapports conjoints	Analyse documentaire, échanges avec parties prenantes
<b>Transversalité</b>	Les principes LNOB, de genre, droits humains, inclusion et résilience sont-ils intégrés de manière systématique ?	Rapports d'activités, outils de suivi, rapport d'évaluation Gender Scorecard du Burkina Faso	Revue documentaire, UNINFO
<b>Enseignements</b>	Quels sont les principaux acquis, les défis et les recommandations pour la suite du cycle UNIDAP ?	Rapports d'activités, rapports annuels	Échanges avec parties prenantes, ateliers de validation



## 2.3 Elaboration de la note de cadrage de la revue

Dans le but de cadrer la conduite de la revue de performance de l'UNIDAP, une analyse approfondie des termes de référence de la mission ainsi que d'un ensemble de documents de référence stratégiques et programmatiques a été réalisée. Cette analyse a notamment porté sur le document UNIDAP 2023-2026 et son cadre de résultats, les rapports annuels du Système des Nations Unies, ainsi que les principales politiques, stratégies et plans nationaux, dont le Plan national de développement économique et social (PNDES), le Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PASD) et les politiques sectorielles pertinentes en lien avec les priorités du cadre de coopération.

Sur la base de cette analyse documentaire, une note de cadrage a été élaborée afin de préciser les objectifs de la revue, l'approche méthodologique retenue ainsi que les outils de collecte et d'analyse des données à mobiliser. Cette note de cadrage a été partagée avec les parties prenantes du Système des Nations Unies et du Gouvernement pour recueillir leurs observations et amendements, en vue de garantir une compréhension commune du processus et une appropriation conjointe de la démarche de revue par l'ensemble des acteurs concernés.



## 2.4 Rencontre de cadrage

Une rencontre de cadrage s'est tenue sur la base des termes de référence de la mission et de la note de cadrage élaborée. Cette rencontre, coprésidée par le Directeur Général de l'Économie et de la Planification et la Directrice Générale de la Coopération Multilatérale, a réuni les co-leads des piliers ainsi que les ministères

sectoriels impliqués dans la mise en œuvre de l'UNIDAP et les représentants du Système des Nations Unies concernés. Au cours de cette rencontre, des amendements ont été apportés à la note de cadrage, notamment afin de renforcer les angles d'analyse retenus, en intégrant explicitement les dimensions d'efficacité et du nexus humanitaire-développement-paix comme axes transversaux de l'analyse.

À l'issue des échanges, la note de cadrage amendée a été validée comme document de référence pour la conduite de la revue de performance. Cette rencontre de cadrage a permis d'harmoniser la compréhension des parties prenantes quant aux objectifs, au périmètre et aux modalités de la revue, tout en favorisant leur engagement et leur adhésion en vue d'assurer la bonne conduite et la pleine réussite de la mission.



## 2.5 Collecte de données

La collecte des données dans le cadre de la revue de performance de l'UNIDAP a porté à la fois sur des données secondaires et des données primaires, conformément à l'approche méthodologique retenue.

Les données secondaires ont été constituées à partir de l'analyse des rapports annuels relatifs aux résultats du Système des Nations Unies, des agences et des ministères sectoriels, ainsi que des données issues de la plateforme UNINFO, du document UNIDAP 2023-2026 et de son cadre de résultats, des plans de travail et des rapports de mise en œuvre disponibles.

Les données primaires ont été collectées auprès de 14 agences du Système des Nations Unies, des partenaires techniques et financiers, ainsi que de 17 Directions générales des études et des statistiques sectorielles (DGESS) des ministères impliqués dans la mise en œuvre de l'UNIDAP. Cette collecte s'est appuyée sur le déploiement de formulaires numériques via la plateforme KoboCollect, structurés selon les quatre piliers de l'UNIDAP (Paix, Personnes, Planète et Prospérité) et alignés sur les critères de la grille d'analyse de la revue, à savoir la cohérence, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la coordination, la transversalité, le Nexus humanitaire-développement-paix, la contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) ainsi que les recommandations stratégiques et opérationnelles. En complément de la collecte par formulaires, des missions conjointes associant la Direction générale de l'Économie et de la Planification (DGEP), la Coordination du Système des Nations Unies et le consultant ont été menées sur le terrain. Ces missions ont couvert quatre des cinq régions



## 2.6 Analyse des données

À l'issue de la collecte et du traitement des données, une matrice d'analyse structurée par pilier (Paix, Personnes, Planète et Prospérité) a été élaborée afin d'analyser et interpréter des informations recueillies de manière systématique et comparative. Pour chaque pilier, l'analyse a été conduite selon les principaux angles retenus pour la revue et en cohérence avec la grille d'analyse validée.

Les données qualitatives ont été analysées à l'aide d'une méthode d'analyse du discours avec l'utilisation du logiciel Python, tandis que les données quantitatives ont été traitées à l'aide du logiciel SPSS afin de produire des analyses descriptives et comparatives. Par ailleurs, une triangulation systématique des différentes sources de données a été mise en œuvre afin de renforcer la robustesse des analyses et de faciliter l'interprétation des résultats et la validation des constats.

Les résultats de cette phase d'analyse et d'interprétation ont permis d'élaborer des synthèses analytiques par pilier. Ces synthèses ont servi de base à l'organisation de mini-ateliers thématiques par pilier, visant à approfondir les constats, à valider les principaux résultats et à enrichir les recommandations opérationnelles et stratégiques au moyen d'échanges avec les parties prenantes concernées.



abritant des bureaux intégrés du Système des Nations Unies, à savoir les régions du Yaadga, du Goulmou, des Kulsé et du Guiriko. Elles visaient à apprécier, au niveau territorial, la pertinence, l'efficacité, la coordination et la durabilité des interventions mises en œuvre dans le cadre de l'UNIDAP dans des contextes différenciés de fragilité.

Dans chaque région, des échanges ont été organisés avec les Directions régionales de l'Économie et de la Planification (DREP), à la suite des visites de courtoisie auprès des autorités administratives régionales et locales. Par ailleurs, une collecte de données complémentaire a été réalisée à distance avec la DREP du Liptako, région abritant le bureau intégré du Système des Nations Unies de Dori. À l'issue de la phase de collecte, l'ensemble des données recueillies a fait l'objet d'un traitement et d'une analyse approfondis, servant de base à l'élaboration du rapport provisoire de la revue de performance de l'UNIDAP et à la validation des constats avec les parties prenantes.

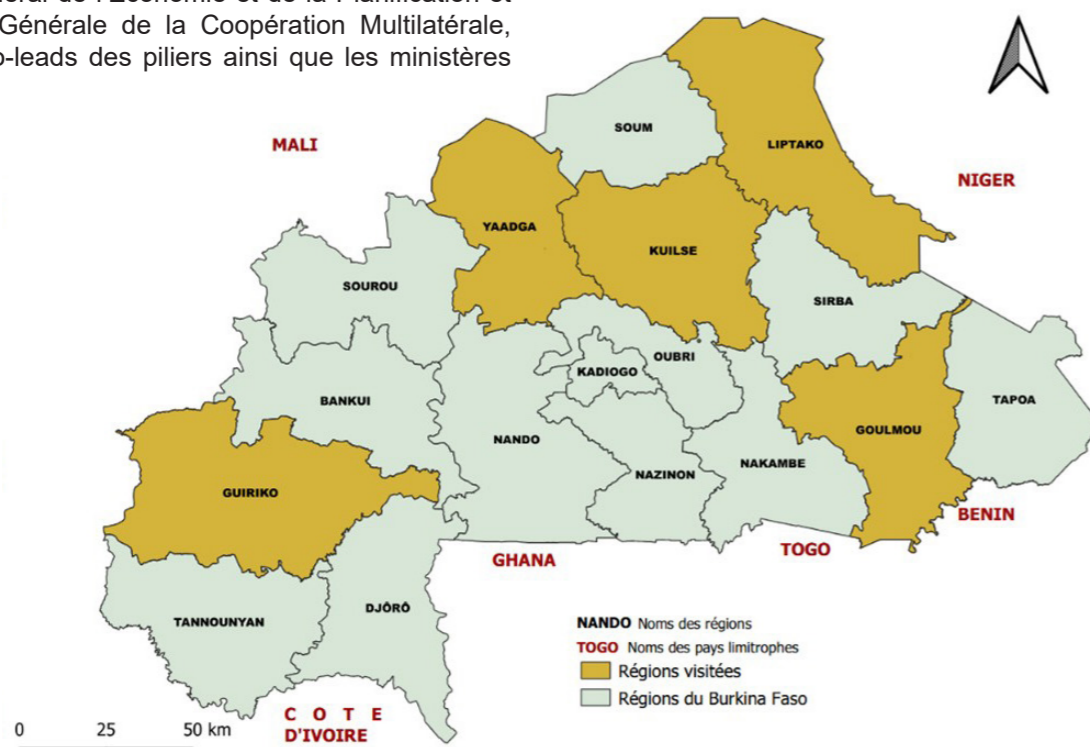


## 2.7 Tenue des mini-ateliers par piliers

Afin de permettre l'examen et la validation des synthèses des données par pilier, des mini-ateliers thématiques (Paix, Personnes, Planète et Prospérité) ont été organisés, regroupant les points focaux des agences et de la partie nationale concernés par la mise en œuvre de l'UNIDAP. Ces mini-ateliers se sont tenus sous la présidence de la Directrice générale de la Coopération multilatérale, et les échanges ont permis, d'une part, de discuter des principaux constats issus de l'analyse et, d'autre part, d'apporter des compléments d'information et des clarifications sur les résultats présentés et leur interprétation.

Cette démarche participative a contribué à renforcer l'appropriation des conclusions préliminaires de la revue par les parties prenantes et à consolider la qualité des analyses par pilier dans une logique de validation conjointe.

À l'issue de ces mini-ateliers, le rapport provisoire de la revue de performance de l'UNIDAP, intégrant les contributions et observations des participants, a été élaboré en vue de sa soumission aux instances de validation prévues.

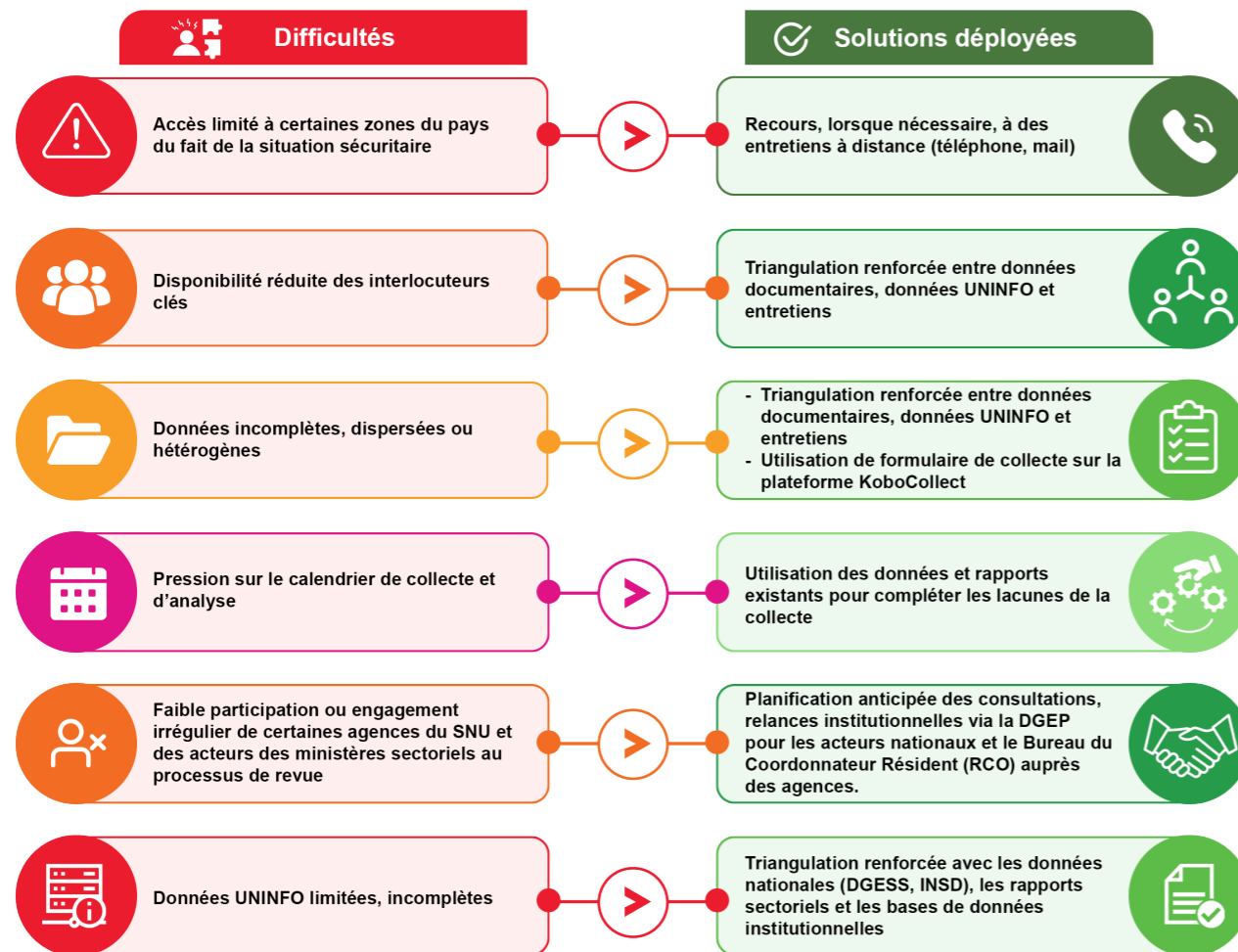




## 2.8 Difficultés rencontrées et solutions déployées

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des difficultés rencontrées et les solutions déployées.

Graphique 1 : synthèse des difficultés rencontrées et les solutions déployées



Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes à travers la production de volaille

# DISPOSITIF DE GARANTIE QUALITÉ



La revue de performance de l'UNIDAP a été conduite selon un processus de contrôle qualité structuré et progressif, visant à garantir la rigueur méthodologique, la fiabilité des données et la crédibilité institutionnelle des résultats, tout au long de celui-ci.

En amont de la collecte des données, l'approche méthodologique et les outils de collecte ont fait l'objet d'une validation par le Comité de Suivi Technique (CST), afin d'assurer leur alignement avec les Termes de référence de la revue et les exigences analytiques définies. Tout au long de la mission, des réunions de suivi régulières ont été organisées entre le consultant et l'équipe de coordination Gouvernement-Système des Nations Unies, permettant d'examiner l'état d'avancement des travaux, d'identifier et de résoudre les contraintes éventuelles, et, le cas échéant, d'ajuster les orientations méthodologiques.

La phase de collecte et de traitement des données a été accompagnée d'un contrôle systématique de la cohérence et de la qualité des informations recueillies, incluant la vérification de leur fiabilité, de leur exhaustivité et de leur pertinence au regard des critères d'analyse retenus. Les données issues de différentes sources ont fait l'objet d'une triangulation afin de renforcer la robustesse des analyses.

Les résultats intermédiaires ont ensuite été soumis à une double lecture analytique, associant le consultant et les groupes techniques des piliers, afin de consolider les constats, d'affiner les analyses et de renforcer la cohérence des interprétations par pilier. Cette démarche a été complétée par une validation croisée Gouvernement-Système des Nations Unies des principaux résultats intermédiaires, préalablement à l'élaboration du rapport provisoire, dans une logique d'appropriation conjointe et de redevabilité partagée.

Par ailleurs, des mini-ateliers de consolidation par pilier ont été organisés afin d'examiner, de discuter et d'affiner les constats, les analyses, les données et les recommandations relatives à chacun des piliers de l'UNIDAP. Ces ateliers ont constitué des espaces d'échange et de validation technique essentiels au renforcement de la qualité et de la pertinence des conclusions de la revue.

La phase finale du processus a été marquée par la tenue d'un atelier national de validation du rapport provisoire, réunissant les représentants du Gouvernement, du Système des Nations Unies et des partenaires techniques et financiers. Cet atelier a permis d'intégrer les observations finales avant la finalisation du rapport.

Enfin, un contrôle qualité final a été réalisé, portant sur la cohérence interne du rapport, son alignement avec les Termes de référence de la revue, ainsi que sa conformité aux standards du Système des Nations Unies en matière d'analyse, de reporting et de formulation de recommandations.



# 4.

## RESULTATS

---



## 4.1 Zone de couverture des actions de l'UNIDAP

Les résultats de la revue de performance indiquent que les actions mises en œuvre dans le cadre de l'UNIDAP 2023-2026 **couvrent l'ensemble du territoire du Burkina Faso**, avec des modalités d'intervention adaptées aux réalités et aux priorités différenciées des régions. La présence de proximité des agences sur le terrain notamment avec les bureaux intégrés du Système des Nations Unies dans plusieurs régions, a permis de renforcer l'ancrage territorial des interventions et de faciliter le dialogue avec les autorités administratives et techniques déconcentrées.

La couverture géographique des actions reflète une concentration accrue des interventions dans les zones confrontées à des défis sécuritaires et humanitaires élevés, en cohérence avec les priorités nationales et les principes du nexus humanitaire-développement-paix. Parallèlement, des actions apportées nationale, notamment en matière de politiques publiques, de renforcement institutionnel, de planification et de coordination, ont contribué à assurer une couverture transversale, au-delà des zones d'intervention directes.



Toutefois, la revue met en évidence des disparités dans l'intensité et la visibilité des interventions selon les régions et les piliers, liées notamment aux contraintes d'accès, aux capacités locales de mise en œuvre et à la disponibilité des ressources. Ces constats soulignent l'importance de poursuivre les efforts visant à renforcer l'équité territoriale, la complémentarité des interventions et la coordination entre les acteurs, afin d'optimiser l'impact de l'UNIDAP sur l'ensemble du territoire national.



## 4.2 Cohérence

**Question : Les stratégies d'intervention sont-elles alignées entre elles et avec les Programmes sectoriels nationaux ?**

La cohérence globale de l'UNIDAP 2023-2026 s'apprécie à deux niveaux complémentaires :

- (i) la cohérence **interne**, entre les différents piliers et stratégies d'intervention, et
- (ii) la cohérence **externe**, entre l'UNIDAP et les cadres nationaux de développement et sectoriels du Burkina Faso. Dans l'ensemble, les stratégies d'intervention de l'UNIDAP présentent un **bon niveau d'alignement stratégique** avec les priorités nationales définies dans le PNDES II, le PASD et les principales politiques sectorielles. Les quatre piliers répondent à des priorités clairement identifiées au contexte national et s'inscrivent dans une logique de complémentarité, notamment à travers

l'opérationnalisation progressive du nexus Humanitaire-Développement-Paix. Un des facteurs de cohérence est l'élaboration des flagships. La mise en œuvre est prévue pour 2026 et viendra renforcer les synergies entre les différentes.

Toutefois, si la cohérence stratégique est globalement satisfaisante au niveau conceptuel et programmatique, son **opérationnalisation demeure inégale**, en particulier au niveau territorial. Les interactions entre piliers restent souvent implicites et portées par des projets ou agences spécifiques, sans toujours être traduites en mécanismes formalisés de planification, de mise en œuvre et de suivi conjoints. La mise en œuvre des flagships contribuera au renforcement de la cohérence inter pilier au niveau territorial.

Tableau 2: Analyse de la cohérence par pilier

Pilier	Cohérence avec les priorités nationales et sectorielles	Cohérence avec les autres piliers	Appréciation globale
Paix	Alignement fort avec le PASD, les priorités de stabilisation, de cohésion sociale, de gouvernance locale et de protection des populations.	Forte articulation conceptuelle avec les piliers Personnes et Prospérité via le Nexus HDP, mais intégration opérationnelle encore partielle au niveau territorial.	Satisfaisante à très satisfaisante
Personnes	Bonne cohérence avec les politiques sectorielles de santé, éducation, nutrition, eau-assainissement et protection sociale.	Interactions naturelles avec Paix (protection, cohésion) et Prospérité (capital humain), mais coordination entre piliers encore peu structurée.	Satisfaisante
Planète	Alignement solide avec les stratégies nationales de résilience climatique, de gestion durable des ressources naturelles et de sécurité alimentaire.	Forte complémentarité avec Prospérité (moyens d'existence) et Paix (résilience, prévention des conflits liés aux ressources), mais synergies variables selon les zones.	Satisfaisante à très satisfaisante
Prospérité	Cohérence claire avec les priorités nationales de relèvement économique, d'emplois décents, de sécurité alimentaire et d'inclusion économique.	Bonne articulation conceptuelle avec Planète et Personnes, contribution au Nexus HDP, mais faible formalisation des chaînes de résultats inter-piliers.	Satisfaisante

Source : Synthèse de la revue documentaires et des entretiens avec les parties prenantes, décembre 2025



### Encadré 1 : Constats et recommandations sur la cohérence

#### Constats

La revue met en évidence une cohérence stratégique globale satisfaisante des interventions de l'UNIDAP, tant entre les piliers qu'avec les cadres nationaux et sectoriels. Les quatre piliers abordent de manière complémentaire les défis multidimensionnels du pays et contribuent collectivement aux priorités nationales. Cela est renforcé par l'élaboration des flagships Gouvernement systèmes des Nations Unies. Néanmoins, cette cohérence reste davantage stratégique que pleinement opérationnelle, en raison d'une intégration encore insuffisamment formalisée entre piliers, notamment au niveau territorial, et d'outils de planification et de suivi encore largement sectoriels.

#### Recommandations clés

- Renforcer la planification inter-piliers en définissant explicitement des résultats et indicateurs communs, en particulier dans les zones prioritaires.
- Institutionnaliser des mécanismes de coordination territoriale UNIDAP, associant systématiquement les services déconcentrés et les collectivités territoriales.
- Harmoniser les cadres de suivi-évaluation et de reporting afin de mieux refléter les contributions croisées des piliers et du Nexus HDP.
- Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques de synergies inter-piliers, en vue de leur mise à l'échelle dans la période restante du cycle et dans le futur cadre de coopération.



### 4.3 Pertinence

#### Question: Les résultats restent-ils adaptés au contexte national actuel ?

L'analyse des données met en évidence une **capacité d'adaptation significative des interventions de l'UNIDAP** face à l'évolution rapide du contexte national du Burkina Faso. Les résultats poursuivis demeurent globalement pertinents, non seulement par leur alignement stratégique initial, mais surtout par **les ajustements opérationnels** continus opérés par les agences pour répondre aux priorités émergentes, aux chocs sécuritaires et climatiques, ainsi qu'aux besoins évolutifs des populations, notamment les personnes déplacées internes et les communautés hôtes. Dans l'optique de renforcer l'adaptation des actions au contexte national, des programmes conjoints Gouvernement-SNU ont été élaborés et validés en juin. Il s'agit du Programme d'Appui à la Stabilisation et la Coopération Transfrontalière au Burkina Faso (PASCOT-BF), du Programme d'Appui à La Transition Humanitaire, Développement et Paix au Burkina Faso et du Programme d'Appui à la Transformation

Durable des Systèmes Alimentaires Au Burkina Faso.

Les données analysées montrent que la pertinence de l'UNIDAP repose sur plusieurs leviers clés :

- la **flexibilité programmatique** (révision des PTBA, adaptation des modalités d'assistance) ;
- l'**opérationnalisation progressive du nexus Humanitaire-Développement-Paix** ;
- la **territorialisation accrue** des interventions dans les zones à forts défis sécuritaires ;
- le **ciblage renforcé des groupes vulnérables** (PDI, femmes, jeunes, ménages pauvres) ;
- et l'**alignement constant avec les priorités nationales**, à travers la co-création avec les structures gouvernementales.

Toutefois, cette pertinence reste en partie **dépendante de la capacité des agences à mobiliser des ressources flexibles**, à maintenir l'accès aux zones difficiles et à institutionnaliser ces adaptations au-delà des réponses ponctuelles.

Tableau 3 : Analyse de la pertinence des résultats par pilier

Pilier	Adaptation au contexte national actuel	Principales adaptations observées	Appréciation globale
Paix	Très élevée	Localisation accrue, solutions durables (retour volontaire, intégration locale), appui aux institutions nationales (CONAREF, CONASUR), infrastructures hard, cohésion sociale, suivi à distance (TPM, remote monitoring).	<b>Pertinence très satisfaisante</b>
Personnes	Très élevée	Renforcement des services sociaux dans les zones à forts défis sécuritaires, cliniques mobiles, cantines scolaires endogènes, priorisation des femmes, filles et PDI, approches gender-transformantes.	<b>Pertinence très satisfaisante</b>
Planète	Très élevée	Réajustement géographique des interventions, restauration des terres, gestion de l'eau, AGR résilientes, intégration climat-santé, adaptation aux contraintes sécuritaires et climatiques.	<b>Pertinence très satisfaisante</b>
Prospérité	Très élevée	Repositionnement sur moyens d'existence, AGR pour PDI, projets conjoints inter-agences (sécurité alimentaire, chaînes de valeur), flexibilité des modalités d'assistance, solutions endogènes.	<b>Pertinence très satisfaisante</b>

Source : Synthèse de la revue documentaires et des entretiens avec les parties prenantes, décembre 2025

#### Encadré 2 : Constats et recommandations sur la pertinence

Les résultats de l'UNIDAP 2023–2026 demeurent **hautement pertinents au regard du contexte national actuel**. L'analyse des adaptations mises en œuvre par les agences montre que l'UNIDAP n'est pas resté un cadre statique, mais a servi de **référence flexible**, permettant des ajustements continus en réponse aux priorités émergentes, aux contraintes sécuritaires et aux chocs climatiques. Cette capacité d'adaptation constitue un **facteur clé de maintien de la pertinence** du cadre, en particulier dans les zones de fragilité.

#### Recommandations clés

- Institutionnaliser les **mécanismes d'adaptation et de flexibilité** (révisions périodiques des résultats, Plans de travail annuel adaptatifs) pour la période restante et le futur cadre.
- Renforcer la **territorialisation différenciée des résultats**, en tenant compte des niveaux de vulnérabilité et des capacités locales.
- Consolider l'intégration du **nexus Humanitaire-Développement-Paix** comme principe structurant de formulation des résultats.
- Améliorer la **documentation et la capitalisation des adaptations réussies**, afin d'alimenter l'apprentissage collectif et la conception du futur cadre de coopération.



### 4.4 Efficacité

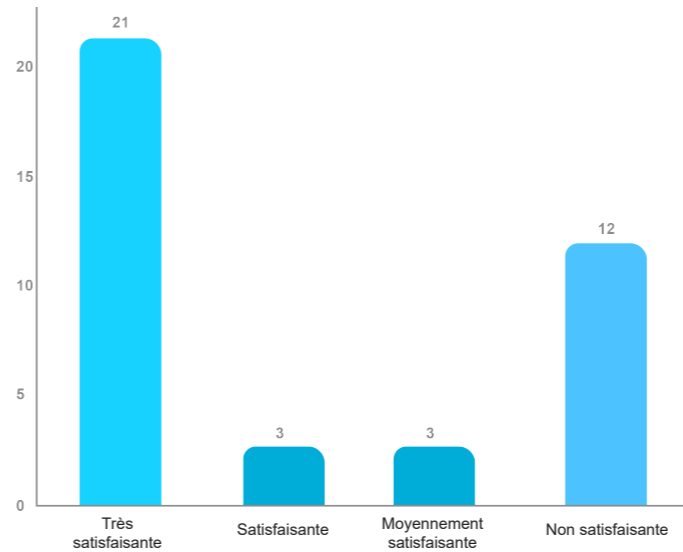
#### Question : Quel est le niveau d'atteinte des outputs sur 2023-2025 ?

L'efficacité globale de l'UNIDAP 2023-2026 s'apprécie à travers le niveau d'atteinte des outputs au cours de la période 2023-2025, au regard des résultats attendus, des ressources mobilisées et du contexte d'intervention du Burkina Faso. A cet effet, une collecte de données sur les taux de réalisation des indicateurs par pilier a été réalisée par le Bureau de la Coordination. L'analyse des taux d'atteinte est faite suivant le Décret n°2021-1383/PRES/PM/MEFP. L'analyse par pilier donne les résultats ci-après.

#### A. Pilier Paix

Le pilier **Paix** compte un total de **39 indicateurs** de produits. Le calcul des taux de réalisation donne les résultats ci-après.

Graphique 2 : Performance globale des indicateurs du pilier Paix



Source : Données quantitatives du cadre de Résultats UNIDAP, décembre 2025

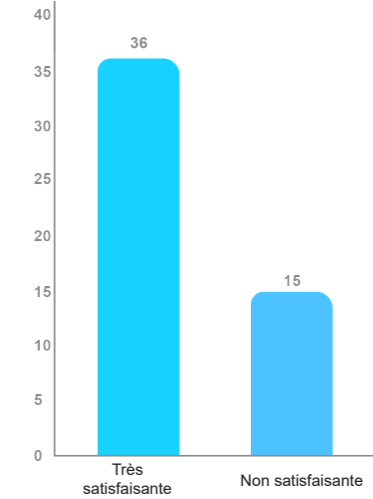
L'efficacité du Pilier Paix est jugée satisfaisante. L'analyse de la performance globale des indicateurs du pilier Paix met en évidence une atteinte appréciable des résultats, avec 21 indicateurs (55%) affichant des taux de réalisation supérieur ou égal à 90 %, 2 indicateurs affichant des taux compris entre 75 et 89%, 3 indicateurs avec des taux compris en 50 et 74% et 12 indicateurs présentant des taux inférieurs à 50 %. Par ailleurs, certains indicateurs enregistrent des taux de réalisation largement supérieurs à 100 % tant dit que d'autres affichent des taux très faibles, ce qui suggère des insuffisances dans la définition initiale des cibles ou dans les hypothèses de planification.

Dans ce contexte, il apparaît pertinent de promouvoir une planification plus flexible et adaptative, permettant un réajustement périodique des cibles annuelles en fonction de l'évolution des ressources mobilisées, des capacités de mise en œuvre et des priorités contextuelles, tout en améliorant le reporting.

### B. Pilier Personnes

Le pilier **Personnes** compte un total de **51 indicateurs** de produits. Le calcul des taux de réalisation donne les résultats ci-après.

Graphique 3 : Performance globale des indicateurs du pilier Personnes



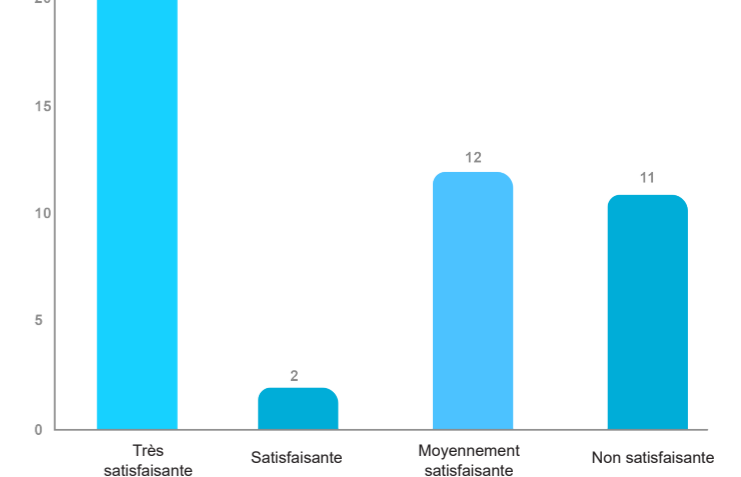
Source : Données quantitatives du cadre de résultats UNIDAP, novembre 2025

L'efficacité du Pilier Personne est jugée satisfaisante. En effet, l'analyse de la performance globale des indicateurs du pilier Personne met en évidence une atteinte élevée des résultats, avec 36 indicateurs affichant un taux de réalisation supérieur ou égal à 90 %, contre 15 indicateurs présentant un taux inférieur à 50 %. Par ailleurs, certains indicateurs enregistrent des taux de réalisation largement supérieurs à 100 %, tant dit que d'autres affichent des taux très faibles. Cette situation s'expliquerait par des insuffisances dans la définition initiale des cibles, un manque de réajustement des cibles annuelles pour tenir compte de la baisse des ressources mobilisées. Aussi, nous notons que la multiplicité des indicateurs n'a pas permise de concentrer les efforts sur des indicateurs majeurs. Dans ce contexte, il apparaît pertinent de promouvoir une planification plus flexible et adaptative, permettant un réajustement périodique des cibles annuelles en fonction de l'évolution des ressources mobilisées, des capacités de mise en œuvre et des priorités contextuelles.

### C. Pilier Planète

Le pilier **Planète** compte **48 indicateurs** de produits. Le calcul des taux de réalisation donne les résultats suivants.

Graphique 4 : Performance globale des indicateurs du pilier de Planète



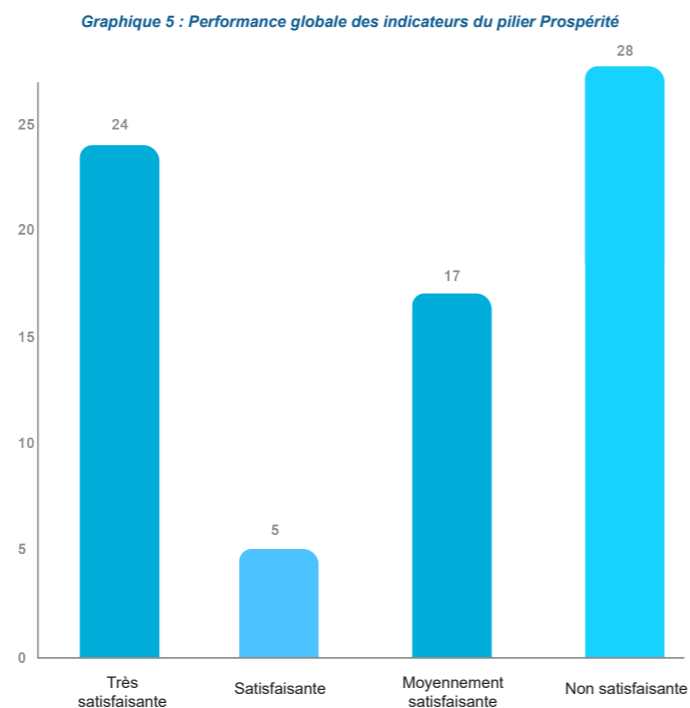
Source : Données quantitatives du cadre de Résultats UNIDAP, décembre 2025

L'efficacité du Pilier Planète est jugée moyennement satisfaisante. En effet, l'analyse de la performance globale des indicateurs dudit pilier met en évidence une atteinte appréciable des résultats, avec 23 indicateurs affichant des taux de réalisation supérieur ou égal à 90 %, 2 indicateurs affichant des taux compris entre 75 et 89%, 12 indicateurs avec des taux compris en 50 et 74% et 11 indicateurs présentant des taux inférieurs à 50 %. Par ailleurs, certains indicateurs enregistrent des taux de réalisation largement supérieurs à 100 %, tant dit que d'autres affichent des taux très faibles quelques fois proches de zéro, ce qui suggère des insuffisances dans la définition initiale des cibles ou dans les hypothèses de mobilisation des ressources. Dans ce contexte, il apparaît pertinent de promouvoir une planification plus flexible et adaptative, permettant un réajustement périodique des cibles annuelles en fonction de l'évolution des ressources mobilisées, des capacités de mise en œuvre et des priorités contextuelles, tout en améliorant le reporting.

## D. Pilier Prospérité

Le pilier **Prospérité** compte un total de **74 indicateurs** de produits. Le calcul des taux de réalisation donne les résultats ci-après.

L'efficacité du Pilier Prospérité est jugée moyennement satisfaisante. En effet, l'analyse de la performance globale des indicateurs de ce pilier met en évidence une atteinte appréciable des résultats, avec 24 indicateurs affichant des taux de réalisation supérieur ou égal à 90 %, 5 indicateurs affichant des taux compris entre 75 et 89%, 17 indicateurs avec des taux compris en 50 et 74% et 27 indicateurs présentant des taux inférieurs à 50 %. Par ailleurs, certains indicateurs enregistrent des taux de réalisation largement supérieurs à 100 % tant dit que d'autres affichent des taux très faibles quelques fois proches de zéro, ce qui suggère des insuffisances dans la définition initiale des cibles ou dans les hypothèses de planification. Dans ce contexte, il apparaît pertinent de promouvoir une planification plus flexible et adaptative, permettant un réajustement périodique des cibles annuelles en fonction de l'évolution des ressources mobilisées, des capacités de mise en œuvre et des priorités contextuelles, tout en améliorant le reporting.



Source : Données quantitatives du cadre de résultats UNIDAP, novembre 2025

### Encadré 3 : Constats et recommandations sur l'efficacité

La revue conclut que le niveau d'atteinte des outputs de l'UNIDAP sur la période 2023-2025 est globalement satisfaisant, avec des performances particulièrement solides pour les piliers Personnes et Paix. Les piliers Planète et Prospérité affichent une efficacité plus contrastée, en raison de facteurs contextuels, structurels et financiers. Les écarts entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé ne s'expliquent pas principalement par une mauvaise mise en œuvre, mais plutôt par des objectifs parfois trop ambitieux ou trop nombreux. Cela montre qu'il est nécessaire de mieux hiérarchiser les priorités, de se concentrer sur les résultats les plus importants et de renforcer le travail conjoint entre les agences.

#### Recommandations clés

- Réajuster, pour la période restante du cycle, les cibles sur la base des capacités réelles de mise en œuvre et des contraintes contextuelles.
- Renforcer la planification conjointe inter-agences, en particulier pour les outputs contribuant au nexus Humanitaire-Développement-Paix.
- Harmoniser les cadres de suivi-évaluation et de reporting, afin de faciliter une lecture consolidée de l'efficacité au niveau UNIDAP.
- Prioriser les outputs à fort effet catalytique, capables de produire des résultats visibles et durables malgré les contraintes sécuritaires et financières.



## 4.5 Mobilisation et exécution des ressources

La mobilisation des ressources constitue un levier déterminant de l'efficacité et de l'efficience de la mise en œuvre de l'UNIDAP, conditionnant à la fois l'ampleur des interventions, leur rythme d'exécution et la capacité du Système des Nations Unies (SNU) à répondre de manière cohérente aux priorités nationales. Bien qu'une **stratégie de mobilisation des ressources de l'UNIDAP** ait été élaborée, celle-ci n'a pas été opérationnalisée et n'a pas servi de cadre de référence commun pour les agences. En pratique, les efforts de mobilisation se sont poursuivis de manière **largement sectorielle ou à travers des consortiums ad hoc**, reposant principalement sur des dynamiques et portefeuilles existants. Cette approche fragmentée a limité la mise en place de financements conjoints, la mutualisation du plaidoyer et l'optimisation de l'effet levier attendu du cadre UNIDAP, en particulier dans un contexte marqué par la réduction et la repriorisation des financements de plusieurs partenaires techniques et financiers.

Afin de faire une lecture objective des constats, le **tableau synthèse de la mobilisation des ressources** ci-après présente, par année et par pilier, les montants requis, les ressources effectivement mobilisées et les taux de mobilisation correspondants. Il permet d'illustrer les disparités observées entre piliers, l'évolution de la mobilisation sur la période 2023-2025, ainsi que les principales vulnérabilités financières affectant la mise en œuvre de l'UNIDAP.

Récolte de salade par une exploitante de la ferme agroécologique polyvalente de Moundasso dans la région de Bankui



Tableau 4 : Tableau synthèse de la mobilisation des ressources et d'exécution financière

Pilier	Budget total par Pilier (USD) (A)	Budget disponible par Pilier (USD) (B)	Budget Dépensé (USD) (C)	Taux de mobilisation (%) (B/A*10)	Taux d'exécution financière (%) (C/B*100)	Taux d'exécution global (%) (C/A*100)
<b>2023</b>			<b>2023</b>			
Paix	18 978 995,43	13 447 370,43	8 796 311,67	70,85	65,41	46,35
Personnes	455 930 856,08	325 316 652,94	206 526 069,57	71,35	63,48	45,30
Planète	584 214 494,84	339 051 442,91	213 233 019,90	58,04	62,89	36,50
Prospérité	87 044 525,32	59 796 083,78	32 644 465,33	68,70	54,59	37,50
<b>Total 2023</b>	<b>1 146 168 871,68</b>	<b>737 611 550,06</b>	<b>461 199 866,47</b>	<b>64,35</b>	<b>62,53</b>	<b>40,24</b>
<b>2024</b>			<b>2024</b>			
Paix	21 189 949,40	17 599 417,40	3 590 532,00	83,06	20,40	16,94
Personnes	236 602 224,57	149 607 371,57	86 994 853,00	63,23	58,15	36,77
Planète	54 855 997,72	26 366 802,39	28 489 195,33	48,07	108,05	51,93
Prospérité	50 970 911,14	46 998 409,33	3 972 501,82	92,21	8,45	7,79
<b>Total 2024</b>	<b>363 619 082,84</b>	<b>240 572 000,69</b>	<b>123 047 082,15</b>	<b>66,20</b>	<b>51,15</b>	<b>33,84</b>
<b>2025</b>			<b>2025</b>			
Paix	16 316 087,00	15 923 945,00	13 816 134,00	97,60	86,76	84,68
Personnes	200 231 174,00	182 054 584,00	138 237 615,00	90,92	75,93	69,04
Planète	87 786 527,00	31 943 998,00	30 289 689,00	36,39	94,82	34,50
Prospérité	70 559 560,00	69 865 642,00	32 780 450,00	99,02	46,92	46,46
<b>Total 2025</b>	<b>374 893 348,00</b>	<b>299 788 169,00</b>	<b>215 123 888,00</b>	<b>79,97</b>	<b>71,76</b>	<b>57,38</b>
<b>Total 2023-2025</b>	<b>1 884 681 302,51</b>	<b>1 277 971 719,75</b>	<b>799 370 836,62</b>	<b>67,81</b>	<b>62,55</b>	<b>42,41</b>

Source : Plan de travail conjoint 2023, 2024, 2025

## A. Mobilisation des ressources

L'analyse du tableau consolidé met en évidence une **mobilisation globalement modérée des ressources de l'UNIDAP sur la période 2023–2025**, avec un taux moyen de 67,81 %, confirmant qu'environ **un tiers des besoins programmatiques demeure non couvert**.

### ► Une dynamique en amélioration mais incomplète

La mobilisation des ressources suit une trajectoire globalement ascendante : **2023 : 64,35 % ; 2024 : 66,20 % ; 2025 : 79,97 %**. Cette évolution traduit :

- une amélioration progressive de la capacité de mobilisation, particulièrement marquée en 2025 ;
- une maturation du cadre UNIDAP et des portefeuilles programmatiques ;
- mais aussi une persistance de déficits structurels de financement, notamment sur certains piliers.

### ► Une mobilisation contrastée selon les années

• **2023 : mobilisation modérée et relativement équilibrée** : Mobilisation homogène entre piliers (58 % à 71 %), portée par les secteurs sociaux et de stabilisation. Toutefois, aucun pilier n'atteint une couverture complète, révélant un sous-financement structurel dès le démarrage.

• **2024 : stagnation et polarisation** : Malgré une légère progression globale, la mobilisation devient fortement déséquilibrée avec une forte attractivité des piliers Prospérité et Paix et un recul marqué du pilier Planète. La mobilisation reste fragmentée et peu systémique, tirée par des dynamiques sectorielles.

• **2025 : forte amélioration mais concentration accrue** : Trois piliers atteignent des niveaux élevés de mobilisation (≈ 90–99 %), tandis que le pilier **Planète chute à 36,39 %**, confirmant sa fragilité structurelle. La mobilisation devient **plus performante mais plus sélective**, orientée vers les secteurs à impact immédiat.

### ► Lecture structurelle par pilier

- **Paix** : dynamique croissante et forte attractivité
- **Personnes** : mobilisation stable avec reprise en 2025
- **Planète** : pilier structurellement sous-financé
- **Prospérité** : pilier le plus performant mais concentré en 2024 et 2025

### ► Enjeux clés de mobilisation

La mobilisation est encore **partielle et inégalement répartie avec des fragmentations inter piliers** révélant un **non opérationnalisation effective de la stratégie de mobilisation**.

## B. Exécution financière

L'analyse du taux d'exécution financière met en évidence une **capacité d'absorption globalement satisfaisante mais instable**, avec un **taux moyen de 62,55 % sur la période**.

### ► Une performance contrastée dans le temps

L'exécution financière présente une dynamique contrastée, marquée par un ralentissement en 2023 (62,53 %) et en 2024 (51,15 %), suivi d'un net redressement en 2025 (71,76 %). Cette évolution traduit un effet de rattrapage ainsi qu'un renforcement progressif des capacités d'absorption. L'année 2025 s'impose ainsi comme une phase de consolidation opérationnelle.

### ► Analyse par année

- **2023** : exécution maîtrisée : Exécution relativement homogène entre piliers (≈ 55 % à 65 %). Bonne cohérence entre mobilisation et mise en œuvre.
- **2024** : **désynchronisation majeure** : Forte dégradation de l'exécution : très faible performance dans **Paix (20,4 %) et Prospérité (8,45 %) sur-exécution du pilier Planète (>100 %)**. Cette année reflète une **désynchronisation entre mobilisation et exécution**.
- **2025** : **nette amélioration** : Exécution élevée dans plusieurs piliers : Paix : 86,76 %, Planète : 94,82 %, Personnes : 75,93 % . Toutefois, le pilier **Prospérité reste en retrait (46,92 %)** malgré une forte mobilisation.

## C. Lecture croisée mobilisation – exécution (efficience)

Le ratio moyen d'efficience (~ 1,08) indique une **performance globalement satisfaisante mais perfectible**. Deux profils se dégagent notamment des **Piliers efficaces mais sous-financés** (Planète), des **Piliers bien financés mais moins efficaces** (Prospérité) et des **Piliers équilibrés** (Paix, Personnes).

### ► Enseignements clés

L'exécution financière révèle quelques enseignements clés notamment une capacité réelle d'absorption, mais **instabilité interannuelle**, une **forte amélioration en fin de cycle (2025)**, l'existence de non **alignements mobilisation–exécution**, nécessité de renforcer la **planification et la synchronisation opérationnelle**.



### Encadré 5 : Constats et recommandations sur la mobilisation et exécution des ressources

Les ressources mobilisées pour la mise en œuvre de l'UNIDAP sur la période 2023–2025 s'élèvent à **1 277 971 719,75 USD**, soit un **taux global de mobilisation de 67,81 %**. Ces ressources ont permis d'assurer la continuité des interventions prioritaires dans un contexte marqué par la contraction des financements internationaux et l'ampleur croissante des besoins, avec une amélioration notable de la mobilisation en 2025.

L'analyse combinée de la mobilisation des ressources et de l'exécution financière met en évidence un dispositif UNIDAP **globalement fonctionnel, mais encore perfectible dans son alignement stratégique et opérationnel**.

D'une part, la mobilisation des ressources demeure **incomplète, inégalement répartie et fortement dépendante de financements sectoriels**, avec de fortes disparités entre piliers. Elle reste largement **fragmentée et principalement conduite au niveau des agences**, limitant l'effet levier, la mutualisation des efforts et la portée stratégique du cadre UNIDAP. Le pilier Planète apparaît particulièrement sous-financé, tandis que d'autres piliers bénéficient d'une attractivité plus forte mais concentrée.

D'autre part, l'exécution financière, avec un taux moyen de **62,55 %**, révèle une **capacité d'absorption réelle mais instable**, marquée par une désynchronisation significative entre mobilisation et mise en œuvre en 2024, suivie d'un rattrapage en 2025. Cette évolution traduit à la fois des contraintes opérationnelles (procédures, délais, contexte) et une montée progressive en maturité du dispositif.

L'enjeu central qui se dégage est celui de **l'alignement entre mobilisation, planification et exécution**. Ainsi, l'efficacité globale de l'UNIDAP ne dépend pas uniquement du volume de ressources mobilisées, mais de la capacité du système à :

- **planifier de manière réaliste et intégrée,**
- **mobiliser de façon coordonnée, stratégique et équitable entre piliers,**
- **et exécuter efficacement et en temps opportun.**

Par ailleurs, bien qu'une stratégie de mobilisation des ressources ait été élaborée, **son absence d'opérationnalisation effective** a limité la coordination des initiatives, la structuration de financements conjoints et l'alignement autour de priorités collectives. La dépendance à un nombre restreint de bailleurs, la faible mobilisation des ressources domestiques et l'insuffisance de mécanismes de cofinancement inter-agences constituent des contraintes majeures pour la soutenabilité financière.

#### Recommandations stratégiques

Afin de renforcer l'efficience et l'impact du cadre UNIDAP, il est recommandé de :

- **Réviser et opérationnaliser la stratégie conjointe de mobilisation des ressources**, avec des objectifs chiffrés par pilier, un plan d'actions clair et un dispositif de suivi dédié ;
- **Renforcer la mobilisation conjointe inter-agences**, à travers des portefeuilles intégrés alignés sur les priorités nationales et les ODD, afin de maximiser l'effet levier du cadre UNIDAP ;
- **Cibler prioritairement les piliers sous-financés (notamment Planète)** en développant des propositions programmatiques attractives et intégrées ;
- **Améliorer la synchronisation entre mobilisation et exécution**, en renforçant la planification opérationnelle, le réalisme budgétaire et les mécanismes de suivi en temps réel ;
- **Diversifier les sources de financement**, notamment via les financements climat, les mécanismes innovants, les partenariats public-privé et les fonds multi-bailleurs ;
- **Renforcer l'appropriation nationale et la mobilisation des ressources domestiques**, en impliquant davantage les institutions publiques, les collectivités territoriales et le secteur privé ;
- **Institutionnaliser un pilotage "One UN" axé sur la performance**, intégrant des indicateurs d'efficience (mobilisation/exécution), des tableaux de bord partagés et des mécanismes de redevabilité conjointe.





## 4.6 Efficience

### Question : Les ressources (financières, humaines, matérielles) ont-elles été utilisées de manière optimale pour atteindre les résultats ?

L'appréciation de l'efficience de l'UNIDAP repose sur une lecture intégrée combinant : l'**analyse quantitative**, fondée sur le ratio taux de mobilisation financière / taux d'atteinte physique des indicateurs, en tant qu'indicateur proxy du rapport coûts-résultats ; et l'**analyse qualitative**, portant sur les modalités de mise en œuvre, les mécanismes de gestion, les contraintes contextuelles et la capacité des interventions à produire des résultats pertinents dans des environnements complexes.

Tableau 5 : ratio cout-efficacité (2023-2025)

Pilier	Taux physique (%)	Taux mobilisation financière	Ratio Taux de mobilisation/taux d'exécution physique
Paix	74	83,16	1,12
Personne	88	73,59	0,84
Planète	77	54,67	0,71
Prosperité	67	84,7	1,26

Sources : Plan de travail conjoints et rapports d'exécution physique des produits sur la période 2023-2025, décembre 2025

Les ratios observés par pilier montrent une **efficience globalement satisfaisante, mais différenciée** :

- Les piliers **Personnes (ratio 0,84)** et **Planète (ratio 0,71)** affichent une **efficience élevée**, les résultats physiques dépassant significativement le niveau de ressources mobilisées ;
- Le pilier **Paix (ratio 1,12)** présente une **efficience satisfaisante**, marquée par un léger décalage entre ressources engagées et résultats mesurables ;
- Le pilier **Prosperité (ratio 1,26)** affiche une **efficience moyennement satisfaisante**, traduisant une transformation plus lente des ressources en résultats physiques.

Ces écarts quantitatifs trouvent une **explication directe dans les analyses qualitatives** par pilier, notamment en lien avec la nature des interventions, leur temporalité et le contexte sécuritaire.

### A. Pilier Paix

L'analyse de l'efficience du pilier Paix met en évidence une **utilisation globalement satisfaisante des ressources mobilisées**, appréciée au regard d'un contexte national particulièrement contraint, marqué par une insécurité persistante, des restrictions d'accès aux zones d'intervention et une forte volatilité des dynamiques locales. Sur le plan opérationnel, les agences du Système des Nations Unies ont démontré une **capacité d'adaptation notable**, en ajustant leurs modalités de mise en œuvre afin d'assurer la continuité minimale des interventions et une utilisation conforme des ressources disponibles.

Cette performance opérationnelle est corroborée par le **ratio de mobilisation financière rapporté au niveau d'atteinte physique des résultats (1,12)**, qui indique que la progression des dépenses est globalement alignée avec celle des résultats mesurables. Le léger dépassement du seuil d'équilibre traduit une **efficience satisfaisante**, sans signaler de dérive significative des coûts, et s'explique en grande partie par la nature même des interventions Paix.

En effet, l'analyse qualitative montre que les ressources ont été utilisées de manière adaptée à travers :

- le recours accru à des **partenariats avec des ONG et des organisations communautaires** ;
- l'utilisation de **mécanismes alternatifs de suivi**, notamment le **Third Party Monitoring (TPM)** ;
- l'adaptation des dispositifs de mise en œuvre aux **contraintes sécuritaires et logistiques**.

Toutefois, l'efficience du pilier Paix ne saurait être appréciée uniquement à l'aune de l'exécution opérationnelle et des outputs produits. Les interventions visent avant tout **des changements qualitatifs et structurels** notamment la cohésion sociale, (prévention des conflits, stabilisation locale) dont les effets sont **différés dans le temps** et difficiles à capter par des indicateurs quantitatifs à court terme. Dans ce contexte, le léger déséquilibre observé dans le ratio coûts - résultats reflète davantage un **décalage temporel entre les dépenses engagées et la matérialisation des effets Paix durables**, plutôt qu'une inefficience de gestion.

Plusieurs facteurs structurels limitent néanmoins l'optimisation complète de l'efficience du pilier. Le **niveau d'appropriation locale demeure variable**, les collectivités territoriales, autorités locales et structures communautaires étant souvent cantonnées à des rôles d'exécution ou d'appui opérationnel, avec une implication encore limitée dans la planification stratégique, la priorisation des actions et le suivi des résultats. Cette situation affecte la durabilité des interventions et tend à prolonger la dépendance aux dispositifs externes, ce qui réduit l'efficience à moyen et long terme.

Par ailleurs, la **rigidité des procédures administratives et financières** constitue un frein majeur à l'optimisation du rapport coûts - résultats. Les mécanismes de financement, généralement sectoriels et peu flexibles, peinent à s'adapter à l'évolution rapide des dynamiques

de conflit et aux opportunités locales de prévention ou d'apaisement. Cette rigidité se traduit par des délais de mise en œuvre, des ajustements coûteux et, dans certains cas, une reprogrammation tardive des ressources, affectant directement l'efficience globale du pilier.

Enfin, l'analyse met en évidence une **articulation encore insuffisante entre les dépenses engagées, les résultats immédiats et les effets Paix recherchés**. Les cadres de suivi existants privilégient la conformité financière et la réalisation des outputs, au détriment de la mesure des changements qualitatifs tels que la confiance entre acteurs, la réduction des tensions locales ou le renforcement des mécanismes de prévention des conflits. Cette faiblesse limite la capacité à démontrer pleinement la valeur ajoutée des investissements consentis et à orienter les ressources vers les interventions les plus transformatrices.

**En définitive**, l'efficience du pilier Paix peut être qualifiée de **globalement satisfaisante sur le plan opérationnel**. Son renforcement passe par :

- une **appropriation locale accrue**, intégrant davantage les acteurs territoriaux dans la planification et le suivi ;
- une **flexibilisation des procédures de financement et de mise en œuvre** ;
- et une **évolution des cadres de suivi**, permettant de relier plus explicitement les dépenses engagées aux résultats obtenus et aux effets Paix à moyen et long terme.

Ces ajustements sont essentiels pour maximiser l'impact durable des ressources mobilisées et renforcer la contribution du pilier Paix aux objectifs globaux de l'UNIDAP.



## B. Pilier Personnes

L'analyse de l'efficacité du pilier Personnes met en évidence une **utilisation globalement très satisfaisante des ressources mobilisées**, traduite par une transformation effective des intrants financiers, humains et matériels en **résultats tangibles au bénéfice direct des populations**. Les interventions conduites dans les domaines de la nutrition, de l'éducation, de l'accès à l'eau, de la sécurité alimentaire et du renforcement des capacités ont permis d'atteindre des résultats concrets et mesurables, tels que la fourniture de repas scolaires, la réalisation de forages et de périmètres maraîchers, ainsi que la mise en œuvre de formations ciblées au profit des communautés et des acteurs locaux.

Cette appréciation qualitative est pleinement corroborée par l'analyse quantitative. Le **ratio de mobilisation financière rapporté au niveau d'atteinte physique des résultats, estimé à 0,84**, indique que les résultats atteints dépassent proportionnellement le niveau de ressources mobilisées. Ce ratio traduit une **efficacité élevée**, au sens du CAD-OCDE, et témoigne de la capacité du pilier à **produire des résultats significatifs avec des ressources financières relativement limitées**.

Lorsque les ressources financières ont été effectivement mobilisées, les **taux d'exécution budgétaire se sont révélés élevés**, reflétant une bonne capacité d'absorption et une adéquation satisfaisante entre la planification, la mise en œuvre et les résultats obtenus. Cette performance est renforcée par un **alignement étroit entre le suivi financier et le suivi des résultats**, adossé aux cadres de mesure des résultats (CMR), qui permet d'identifier rapidement les écarts, d'ajuster les interventions en cours d'exécution et d'optimiser l'allocation des ressources. Cet alignement constitue un **facteur déterminant de l'efficacité du pilier**.

L'analyse qualitative met également en évidence des

**bonnes pratiques solides en matière de contrôle, de redevabilité et de gestion des risques**. Le recours systématique à des audits internes et externes, des spot checks, des missions conjointes de supervision et des mécanismes de redevabilité communautaire (comités de gestion, helpdesks) a contribué à renforcer la transparence, la conformité et la crédibilité de l'utilisation des ressources. Ces dispositifs ont également permis des ajustements rapides fondés sur les retours des bénéficiaires, améliorant ainsi l'efficacité opérationnelle.

**L'implication effective des partenaires locaux** (ONG, services techniques déconcentrés et structures communautaires) constitue un autre levier clé d'efficacité. Lorsque les rôles et responsabilités sont clairement définis, cette implication favorise la rapidité d'exécution, la réduction des coûts de transaction et une meilleure appropriation locale des interventions. À l'inverse, l'analyse montre que des insuffisances dans la clarification des mandats peuvent entraîner des ralentissements, soulignant l'importance d'une structuration rigoureuse des responsabilités au niveau opérationnel.

Malgré ces performances élevées, certaines **contraintes structurelles et contextuelles** ont limité l'optimisation complète de l'efficacité. Dans certains secteurs, la suspension ou l'absence de transferts directs aux collectivités a allongé les chaînes de mise en œuvre, générant des coûts de transaction supplémentaires et réduisant la flexibilité opérationnelle. Cette situation est exacerbée par l'hétérogénéité des mécanismes financiers entre agences et la multiplicité des procédures de validation. Par ailleurs, les contraintes sécuritaires et logistiques, notamment dans les zones à accès restreint, ont parfois entraîné des retards de mise en œuvre et compliqué le suivi de proximité. Néanmoins, les agences ont su atténuer ces effets par des modalités d'exécution adaptées, telles que le recours au Third Party Monitoring (TPM), la présence de bureaux terrain et l'implication accrue de partenaires locaux.

Enfin, la **coordination avec les ministères sectoriels** et l'existence de cadres de concertation multisectoriels associant ministères, collectivités territoriales et partenaires techniques et financiers ont contribué à limiter les doublons, à réduire les coûts de transaction et à améliorer la cohérence des interventions. Les exercices d'évaluation, de capitalisation et d'apprentissage réalisés en fin de projets témoignent d'une dynamique d'amélioration continue, susceptible de renforcer davantage l'efficacité sur les cycles programmatiques ultérieurs.

**En définitive**, l'efficacité du pilier Personnes peut être qualifiée de **très satisfaisante**, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Cette performance repose sur une **forte cohérence entre planification, exécution et résultats**, une bonne maîtrise des chaînes de mise en œuvre et des mécanismes de suivi robustes, malgré un contexte sécuritaire et logistique contraint. L'optimisation durable de cette efficacité passera par la **simplification des circuits de mise en œuvre, l'harmonisation des mécanismes financiers inter-agences, la clarification systématique des rôles locaux et le renforcement du lien entre dépenses engagées, résultats obtenus et effets à moyen terme sur le bien-être des populations**.

## C. Pilier Planète

L'analyse de l'efficacité du pilier Planète met en évidence une **utilisation globalement très efficace des ressources mobilisées**, confirmée à la fois par les taux d'exécution budgétaire élevés, les résultats des audits internes et externes, et par les niveaux d'atteinte des résultats physiques observés. Les ressources financières, humaines et matérielles ont été mobilisées de manière cohérente avec les priorités programmatiques, permettant la mise en œuvre effective d'interventions dans des domaines clés tels que la sécurité alimentaire, la gestion durable des ressources naturelles, l'adaptation au changement climatique et la résilience des moyens d'existence.

Cette appréciation qualitative est pleinement corroborée par l'analyse quantitative. Le **ratio de mobilisation financière rapporté au niveau d'atteinte physique des résultats, estimé à 0,71**, constitue le ratio le plus bas parmi les piliers, traduisant une **efficacité très élevée** au sens du CAD-OCDE. Ce résultat indique que le pilier Planète parvient à produire des résultats significatifs avec un niveau de ressources financières proportionnellement limité, témoignant d'une **forte capacité d'optimisation des moyens disponibles**.

Un facteur déterminant de cette performance réside dans une **programmation fondée sur l'évidence**. Les décisions d'allocation des ressources s'appuient sur des diagnostics sectoriels approfondis, des analyses de vulnérabilité, des évaluations territoriales et, dans certains cas, sur des approches analytiques avancées telles que les Small Area Estimation (SAE). Cette approche permet de cibler plus finement les zones et les groupes les plus vulnérables, améliorant ainsi le rapport entre ressources engagées et résultats obtenus, et contribuant directement à l'efficacité élevée observée.

L'efficacité du pilier est également soutenue par

des **dispositifs robustes de suivi financier et programmatique**, incluant les plans de travail opérationnels (PTWO), les audits réguliers, les spot checks, le Third Party Monitoring (TPM) et des mécanismes de suivi de proximité. Ces outils assurent la conformité des dépenses, la transparence dans l'utilisation des fonds et la capacité d'ajuster les interventions en fonction de l'évolution du contexte, limitant ainsi les pertes d'efficacité liées aux retards ou aux réallocations tardives.

Par ailleurs, le pilier Planète se distingue par une **approche de mise en œuvre fortement ancrée au niveau local**, reposant sur des ONG, des services techniques déconcentrés et des organisations communautaires. L'approche de « faire-faire » et « faire avec » qui sont des démarches collaboratives favorisent l'appropriation locale, la réactivité opérationnelle et l'adaptation des interventions aux réalités territoriales. L'usage croissant des technologies de l'information et de la communication, combiné au suivi à distance et aux mécanismes de feedback communautaire, a permis de maintenir un niveau satisfaisant de suivi et de redevabilité, y compris dans les zones difficiles d'accès.

Toutefois, cette efficacité élevée s'opère dans un **contexte de sous-financement structurel**, qui limite la portée et la durabilité des interventions. Les contraintes sécuritaires et logistiques continuent de restreindre l'accès au terrain dans certaines régions, entraînant des retards d'exécution et, dans certains cas, des surcoûts opérationnels. Les retards dans la mobilisation de financements complémentaires réduisent par ailleurs la continuité ou l'extension de certaines actions, affectant leur potentiel d'impact à moyen terme.

L'analyse met également en évidence une **hétérogénéité des mécanismes de suivi et de gestion financière entre agences et partenaires**, qui complique la consolidation des données, génère des coûts de transaction supplémentaires et limite la lisibilité globale de la performance du pilier. À cela s'ajoutent des capacités variables des partenaires locaux en gestion financière et en contrôle interne, susceptibles d'affecter la rapidité et la qualité de l'exécution. Enfin, la faible proportion de transferts directs de ressources aux collectivités dans certains contextes limite l'autonomie locale et peut allonger les chaînes de mise en œuvre, avec un impact potentiel sur l'efficacité à moyen terme.

**En définitive**, l'efficacité du pilier Planète peut être qualifiée de **très satisfaisante**, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Le pilier démontre une **forte capacité à optimiser des ressources limitées pour produire des résultats probants**, grâce à une programmation fondée sur l'évidence, des mécanismes de suivi robustes et une forte implication des acteurs locaux. Toutefois, cette performance repose sur un **équilibre fragile**, vulnérable aux retards de financement, aux contraintes sécuritaires et aux limites institutionnelles locales. Son renforcement durable passe par :

- le développement de **mécanismes de financement plus flexibles et prévisibles**,
- l'**harmonisation inter-agences des outils et indicateurs d'efficacité**,



- le **renforcement ciblé des capacités locales en gestion financière**,
- et une clarification progressive des modalités de transfert et de redevabilité envers les collectivités.

Ces ajustements sont essentiels pour consolider les acquis, réduire les coûts de transaction et maximiser l'impact durable des ressources mobilisées dans un contexte de vulnérabilité climatique et environnementale croissante.

#### D. Pilier Prospérité

L'analyse de l'efficacité du pilier Prospérité montre que les ressources mobilisées ont été **globalement utilisées de manière stratégique et orientée vers des résultats économiques et sociaux tangibles**, malgré un contexte marqué par l'insécurité, la volatilité des marchés et des contraintes opérationnelles persistantes. Les modalités d'allocation, de mise en œuvre et de suivi des ressources ont permis de soutenir des dynamiques de création de revenus, de résilience économique et de structuration des chaînes de valeur locales, en cohérence avec les objectifs de prospérité inclusive portés par l'UNIDAP.

Cette appréciation qualitative doit toutefois être nuancée par l'analyse quantitative. Le **ratio de mobilisation financière rapporté au niveau d'atteinte physique des résultats, estimé à 1,26**, traduit une **efficacité moyennement satisfaisante** au sens du CAD-OCDE. Ce ratio indique que la mobilisation des ressources progresse plus rapidement que la matérialisation des résultats mesurables, sans pour autant révéler une inefficacité de gestion. Il reflète avant tout la **temporalité propre aux interventions économiques**, caractérisées par des cycles de maturation longs et des investissements initiaux élevés avant l'obtention de résultats visibles.

L'analyse qualitative permet d'éclairer ce décalage. Un premier facteur clé d'efficacité réside dans le **ciblage stratégique des ressources vers les chaînes de valeur prioritaires**, notamment dans les secteurs agricoles, agroalimentaires et artisanaux. Les interventions mises en œuvre par des agences telles que le FIDA, le PAM, le PNUD, la FAO et l'ONUDI ont permis d'agir de manière intégrée sur la production, la transformation, le stockage et l'accès aux marchés, en s'attaquant aux principaux goulets d'étranglement économiques. Cette approche systémique favorise la valorisation des produits locaux et l'amélioration durable des revenus des ménages, mais nécessite un **temps d'absorption et de consolidation** avant que les effets ne se traduisent pleinement dans les indicateurs physiques.

L'efficacité du pilier est également soutenue par des **mécanismes de suivi et de contrôle robustes**. Le recours au Third Party Monitoring, à des consultants locaux, à des audits réguliers et à un reporting structuré, notamment dans les programmes du PAM et de l'OIM, a permis de limiter les risques de mauvaise allocation des ressources, de réduire les pertes et d'améliorer la traçabilité des dépenses. Ces dispositifs ont favorisé des ajustements rapides entre planification et exécution, contribuant à préserver l'efficacité opérationnelle, même lorsque les résultats tardaient à se matérialiser.

Par ailleurs, l'**ancrage local des interventions**, à travers des approches de « faire avec » et de « faire-faire », constitue un levier important d'efficacité. L'implication d'ONG nationales, de coopératives, de SCOOPS et de groupes d'épargne et de crédit (AVEC) a permis de raccourcir certaines chaînes de mise en œuvre, de réduire des coûts opérationnels et de renforcer l'appropriation territoriale des actions économiques. Cette modalité a contribué à la création d'emplois locaux, à la dynamisation de l'économie territoriale et au renforcement des capacités productives des acteurs locaux, renforçant ainsi le potentiel d'impact à moyen et long terme.

Un autre élément déterminant réside dans la **coordination inter-agences autour d'actions conjointes**, notamment entre le PAM et l'ONUDI, ainsi qu'entre la FAO et l'ONUDI. Ces initiatives, inscrites dans une logique Nexus, ont permis de mutualiser les ressources, de combiner des expertises complémentaires et de générer un effet levier sur l'investissement productif. Toutefois, ces synergies restent encore ponctuelles et pourraient être davantage systématisées pour améliorer l'efficacité globale du pilier.

Enfin, le pilier Prospérité a fait preuve d'une **flexibilité opérationnelle appréciable** face au contexte sécuritaire et aux aléas des marchés. L'adaptation des modalités d'intervention (appuis en nature, suivi à distance, ciblage prioritaire des zones et des bénéficiaires) a permis d'assurer la continuité des activités économiques dans des zones fragiles ou à accès limité, évitant ainsi des interruptions prolongées ou des pertes de ressources.

En définitive, l'efficacité du pilier Prospérité peut être qualifiée de **globalement satisfaisante**, mais **conditionnée par la temporalité des résultats économiques**. Le ratio observé (1,26) traduit une **transformation progressive des ressources en résultats**, plutôt qu'une inefficacité de gestion. La consolidation de cette efficacité passera par :

- ▶ **une meilleure synchronisation entre mobilisation des ressources, mise en œuvre et mesure des résultats,**
- ▶ **un renforcement des financements conjoints et pluriannuels, adaptés aux cycles longs des interventions économiques,**
- ▶ **une institutionnalisation accrue des synergies inter-agences,**
- ▶ **et le renforcement continu des capacités locales, afin de maximiser l'impact durable des ressources mobilisées sur la prospérité inclusive.**

#### Encadré 4 : constats et recommandations sur l'efficacité

L'analyse consolidée de l'efficacité de la mise en œuvre de l'UNIDAP, fondée sur le croisement des données quantitatives (ratios de mobilisation financière et d'atteinte des résultats physiques) et des analyses qualitatives par pilier, met en évidence une utilisation globalement **efficace des ressources mobilisées**, malgré un contexte national et international caractérisé par des contraintes sécuritaires, logistiques et budgétaires persistantes.

Les résultats montrent que, lorsque les ressources sont effectivement mobilisées, les agences du Système des Nations Unies disposent d'une **capacité avérée à les convertir en résultats tangibles**, en particulier dans les piliers **Personnes** et **Planète**, qui affichent les meilleurs profils d'efficacité. Ces performances s'expliquent par une bonne articulation entre planification, mise en œuvre et suivi des mécanismes de contrôle et de redevabilité relativement robustes, ainsi qu'une capacité d'adaptation opérationnelle face aux contraintes du terrain.

Toutefois, l'efficacité apparaît **hétérogène selon les piliers**. Le pilier **Paix** présente une efficacité opérationnelle globalement satisfaisante, mais structurellement contrainte par la nature qualitative et de long terme des résultats recherchés, la rigidité des procédures de financement et une appropriation locale encore partielle. Le pilier **Prospérité**, quant à lui, affiche une efficacité moyennement satisfaisante, principalement en raison de cycles d'intervention longs, de coûts d'amorçage élevés et d'un décalage temporel entre les investissements réalisés et la matérialisation des résultats économiques.

L'analyse met également en évidence des **facteurs transversaux limitant l'optimisation complète de l'efficacité**, notamment la fragmentation des financements, la faible prévisibilité des ressources, la multiplicité et l'hétérogénéité des mécanismes de gestion et de reporting, ainsi que la lourdeur de certaines procédures administratives et financières. Les contraintes sécuritaires persistantes génèrent par ailleurs des coûts de transaction élevés, affectant le rapport optimal entre ressources mobilisées et résultats obtenus.

Au regard de ces constats, plusieurs **orientations stratégiques** s'imposent pour renforcer l'efficacité de l'UNIDAP. Il apparaît prioritaire de **renforcer la synchronisation entre mobilisation des ressources, décaissement et mise en œuvre**, afin de réduire les délais et les ajustements tardifs. La **simplification et l'harmonisation des dispositifs de planification, de suivi et de reporting inter-agences**, avec une orientation renforcée vers les résultats et les effets à moyen terme, constituent également un levier majeur de réduction des coûts de transaction.

Par ailleurs, l'amélioration de l'efficacité passe par une **flexibilisation accrue des mécanismes de financement et de mise en œuvre**, en particulier pour les piliers Paix et Prospérité, afin de mieux s'adapter aux évolutions rapides du contexte. Le **renforcement de l'appropriation locale et institutionnelle**, à travers une implication plus structurée des collectivités territoriales, des services déconcentrés et des organisations communautaires, est essentiel pour améliorer la durabilité et l'efficacité à moyen et long terme.

Enfin, la **capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques d'efficacité**, notamment celles observées dans les piliers Personnes et Planète, devraient être systématisées afin d'alimenter un apprentissage collectif et d'améliorer progressivement la performance globale du cadre UNIDAP.

En définitive, l'UNIDAP démontre une **capacité réelle à utiliser efficacement des ressources limitées dans un environnement complexe et instable**. Si l'efficacité globale est jugée satisfaisante, elle pourrait être significativement renforcée par une approche plus intégrée, plus flexible et davantage orientée vers les résultats et les impacts durables, tant pour la période restante de mise en œuvre que pour la conception des futurs cadres de coopération du Système des Nations Unies.



Région de l'Est, travaux CES DRS par la communauté



## 4.7 Coordination

### Question : Les interventions sont-elles bien coordonnées entre agences et partenaires ?

L'analyse de la coordination des actions de l'UNIDAP s'est faite sur la base des données de la revue de littératures ainsi que celles recueillies auprès de la partie nationale (niveaux central et déconcentré), des agences ainsi que des PTF. Elle a permis de mettre en lumière les forces, les faiblesses et un certain nombre de recommandations.

#### A. Forces de la coordination

L'analyse des contributions des agences des Nations Unies, des partenaires nationaux et des acteurs territoriaux met en évidence l'existence de **mécanismes de coordination multiples, globalement reconnus et fonctionnels**, qui constituent un socle important pour la mise en œuvre de l'UNIDAP.

En premier lieu, la coordination s'appuie sur un cadre de gouvernance SNU-Gouvernement favorisant l'alignement stratégique et l'appropriation nationale des interventions. À ce niveau, l'UN Country Team (UNCT) et le Program Management Team (PMT) jouent un rôle central dans la cohérence politique, le pilotage opérationnel et la consolidation des résultats. Les Groupes de résultats (Outcome Groups) et les groupes thématiques transversaux (Genre, Suivi-Évaluation et données, Jeunes, Protection sociale, entre autres) constituent également des espaces structurants de dialogue technique, de partage d'analyses et de coordination sectorielle.

Sur le plan humanitaire, la coordination à travers les clusters IASC (Protection, Éducation, Santé, Abris/AME, FSC, etc.), complétée par des cadres tels que l'ICCG, le HCT et l'UNCT, permet une harmonisation des orientations stratégiques et une meilleure lisibilité des interventions dans les zones affectées par la crise. Par ailleurs, les cadres sectoriels nationaux et les comités de pilotage (COFIL) des projets et programmes (notamment ceux financés par le PBF ou dans le cadre de programmes intégrés comme CoSED) renforcent l'ancrage institutionnel et la redevabilité des actions.

Enfin, la plateforme UNINFO est régulièrement citée par les acteurs comme un levier clé pour le suivi et le reporting conjoints des résultats de l'UNIDAP, contribuant à une vision consolidée des performances du Système des Nations Unies.

Plusieurs exemples concrets illustrent ces dynamiques positives, notamment le fonctionnement des clusters IASC et des groupes thématiques sectoriels (Éducation, Santé), les mécanismes de coordination en protection sociale à travers les CSD/TEPS (sous leadership conjoint du PAM et de l'UNICEF), ou encore les espaces de concertation liés à l'approche Nexus, tels que le Groupe de Travail Nexus dans certaines régions, qui favorisent le partage d'expériences et les synergies inter-agences.

Au-delà des mécanismes formels, une dynamique

“One UN” et Nexus Humanitaire-Développement-Paix est perceptible sur certains sujets et dans certaines zones géographiques. Plusieurs agences rapportent des expériences de planification, de mise en œuvre et parfois de financement conjoint, notamment dans des programmes multisectoriels intégrant l'urgence, la résilience et la protection sociale. Ces approches se traduisent par une mutualisation des ressources et des expertises, la production conjointe d'analyses, de notes de plaidoyer et de stratégies territoriales sensibles aux risques, ainsi que par la réalisation de missions conjointes sur le terrain lorsque les conditions sécuritaires le permettent.

Cette dynamique est soutenue par un leadership collectif renforcé au sein de certains piliers et groupes thématiques, ainsi que par un appui concerté aux autorités locales et une implication accrue des bénéficiaires, contribuant à des approches intégrées et contextualisées.

Par ailleurs, des pratiques de gouvernance et de redevabilité sont bien établies, notamment à travers la tenue de revues semestrielles et annuelles, l'existence de cadres réguliers de dialogue et de concertation, la désignation de leads, co-leads et points focaux, ainsi que des efforts de reporting commun. À cet égard, le PMT est fréquemment cité comme un acteur moteur dans l'élaboration du rapport annuel du Système des Nations Unies et dans la mobilisation inter-agences pour répondre aux demandes stratégiques du Gouvernement.



#### B. Faiblesses et goulots d'étranglement

Malgré ces acquis, l'analyse met en évidence plusieurs faiblesses structurelles et opérationnelles qui limitent l'efficacité globale de la coordination dans le cadre de l'UNIDAP.

Un premier ensemble de contraintes concerne la participation inégale des acteurs et une coordination parfois perçue comme trop formelle. De nombreuses contributions soulignent une faible participation à certaines réunions, en particulier aux cadres techniques ou mensuels, ainsi qu'une coordination réduite à des échanges par courriels, jugée transactionnelle et peu stratégique. Dans certains piliers, la coordination est décrite comme reposant essentiellement sur le point focal, sans véritable dynamique de travail collectif entre les agences membres, ce qui limite la valeur ajoutée inter-agences.

Un second goulot d'étranglement majeur réside dans la multiplicité des mécanismes de coordination, qui entraîne des chevauchements, une dispersion des efforts et une fatigue institutionnelle. La coexistence de cadres humanitaires, de développement, de paix, de mécanismes sectoriels et de dispositifs propres aux projets génère parfois des redondances et une complexité accrue de la gouvernance. Cette situation est aggravée par la lourdeur du reporting, marquée par la répétition des canevas, la coexistence de formats multiples et des délais souvent courts pour la consolidation des données.

L'analyse met également en évidence une harmonisation limitée des outils, des calendriers et des systèmes d'information. L'hétérogénéité des cadres programmatiques des agences se traduit par un reporting non harmonisé et par des difficultés de consolidation. Les cycles de planification différents, la fragmentation des systèmes d'information et la faiblesse des données partagées limitent la capacité à produire des analyses intégrées. Le besoin d'outils communs pour mesurer les résultats liés à la paix et à la cohésion sociale est particulièrement souligné.

Ces contraintes sont renforcées par des capacités institutionnelles et des ressources inégales. Les capacités en suivi-évaluation et en gestion financière varient fortement entre partenaires nationaux et opérationnels, tandis que les lenteurs administratives et les divergences de procédures freinent la mise en œuvre conjointe. Les contraintes sécuritaires réduisent la fréquence des missions conjointes sur le terrain, et le financement fragmenté et rigide, parfois assorti de retards de décaissement et de difficultés de préfinancement, limite la flexibilité opérationnelle. Certaines contributions mentionnent également l'impact de la réduction de certains financements et la rigidité des mécanismes existants.

Enfin, la décentralisation de la coordination demeure insuffisamment institutionnalisée. Au niveau régional, il n'existe généralement pas de cadre formel et structuré de coordination UNIDAP, ni de dispositif clair de suivi régional. Bien que des cadres régionaux de dialogue (CRD) existent et favorisent ponctuellement des synergies, leur institutionnalisation reste faible et les outils communs de planification et de suivi-évaluation sont limités. Si les

Directions régionale et les collectivités territoriales sont associées à certaines étapes de la planification, de la mise en œuvre et du suivi, la capitalisation des données et des expériences demeure difficile en raison de la dispersion des informations essentiellement qui restent accessibles qu'au niveau des directions sectorielles déconcentrées.

Au niveau national, les mécanismes de coordination avec les partenaires étatiques (SP/CONASUR, COPIL, points focaux) fonctionnent globalement, mais sont confrontés à la multiplicité des acteurs, à un besoin d'accompagnement financier pour la tenue régulière des cadres de concertation, ainsi qu'à la complexité des procédures des partenaires, appelant à une meilleure harmonisation.



#### C. Recommandations prioritaires

Au regard de ces constats, plusieurs axes d'amélioration prioritaires se dégagent pour renforcer l'efficacité de la coordination de l'UNIDAP.

Il apparaît tout d'abord nécessaire de rationaliser et de clarifier l'architecture de la coordination, en cartographiant et en simplifiant les mécanismes existants afin de préciser les rôles, les niveaux d'intervention et les livrables attendus. La mise en place d'une chaîne de décision plus courte (articulant l'UNCT et le PMT, les leads de piliers et de groupes de résultats, puis les niveaux déconcentrés) ainsi que la diffusion d'un calendrier annuel unique des principales revues, réunions et échéances de reporting permettraient de réduire la fatigue institutionnelle, d'améliorer la participation et d'accélérer la prise de décision.

Parallèlement, il est recommandé de renforcer la planification et le reporting conjoints, en allant au-delà des

échanges formels. Cela implique de rendre systématiques des sessions de travail inter-agences et par pilier, orientées vers des résultats prioritaires clairement définis, d'instituer des revues trimestrielles courtes axées sur les progrès et les résultats, et d'accorder des délais réalistes pour les contributions au reporting, tant pour les collectes que pour la consolidation des données.

Un troisième axe clé concerne l'harmonisation des outils, des données et des indicateurs. Le développement d'un socle commun minimal (incluant des canevas harmonisés, un dictionnaire d'indicateurs, des standards de désagrégation et des protocoles partagés de collecte et de validation) est essentiel. L'usage de la plateforme UNINFO devrait être renforcé à travers des actions de communication, de formation et la désignation claire de points focaux "data". En outre, la co-conception d'outils communs de mesure des résultats en matière de paix, de cohésion sociale et de gestion des risques contribuerait à une analyse plus intégrée.

Il est également recommandé de structurer la coordination au niveau régional, en mettant en place des cadres formels UNIDAP adossés, lorsque pertinent, aux dispositifs existants tels que les CRD. Ces cadres devraient être

dotés de termes de référence clairs, d'un calendrier, de points focaux identifiés et de modalités harmonisées de remontée des données. La généralisation des missions conjointes multisectorielles, complétée par des solutions alternatives dans les zones d'accès limité (monitoring à distance, partenariats locaux), ainsi que le renforcement du rôle des collectivités territoriales, constituent des leviers essentiels.

Enfin, le renforcement du leadership national et de la co-création avec l'État apparaît déterminant. La réalisation d'un mapping institutionnel des acteurs clés, la promotion d'une co-création systématique des projets tout au long du cycle et l'appui à la tenue régulière des cadres de concertation gouvernementaux y compris par un soutien financier et logistique minimal contribueraient à une appropriation accrue. En parallèle, la création d'incitations concrètes au travail conjoint, notamment à travers l'augmentation des financements communs Nexus ou multi-agences, le renforcement des résultats communs "phares" et la documentation systématique des bonnes pratiques, renforcerait la cohérence, l'impact et la visibilité de l'action collective du Système des Nations Unies.



## 4.8 Analyse du dispositif de suivi-évaluation de l'UNIDAP

Le suivi-évaluation (S&E) de l'UNIDAP constitue un pan essentiel de la redevabilité, de l'apprentissage et de la gestion axée sur les résultats. Les données collectées montrent qu'un dispositif existe, que des contributions sont régulièrement fournies (revues annuelles, canevas de collecte, rapports trimestriels/annuels, participation aux groupes thématiques), et que plusieurs agences produisent des connaissances et capitalisent des pratiques. Toutefois, l'analyse met en évidence des contraintes structurelles et opérationnelles qui réduisent la qualité, la rapidité et l'utilité stratégique du S&E, tant au niveau du cadre de résultats que du système de compilation piloté par la coordination.

### A. Analyse du cadre de résultats

Un premier enjeu majeur concerne la **complexité du cadre de résultats**. Les contributions des agences convergent vers le constat d'une **multitude d'effets attendus, de produits et d'indicateurs (212 indicateurs repartis sur les quatre piliers)**, avec un niveau de détail parfois très élevé (y compris des indicateurs proches de l'activité). Cette densité a créé, selon plusieurs acteurs, des **redondances**, une charge de collecte importante et des difficultés d'harmonisation inter-agences, notamment lorsque les cadres programmatiques restent propres à chaque organisation. Plusieurs agences indiquent par ailleurs que certains indicateurs ne reflètent pas adéquatement la nature de leurs interventions (ex. approche programmatique du HCR, cohérence limitée avec certains indicateurs du PNUD sur le pilier Personnes), ce qui alimente une perception de faible représentativité et d'insuffisance dans le reporting.

Dans cette configuration, la compilation du rapport UNIDAP devient un exercice principalement administratif, mobilisant fortement les équipes, au détriment d'une lecture stratégique orientée vers les résultats, les effets et les apprentissages.

### B. Des indicateurs sans évolution et une capacité limitée à mesurer les effets

Un deuxième constat transversal est la présence, dans le cadre de résultats, d'indicateurs n'ayant pas connu d'évolution au cours de la période 2023-2025 ou restant difficilement renseignables. Les agences citent des problèmes récurrents de disponibilité, complétude, fiabilité et désagrégation des données, ainsi qu'une difficulté à collecter des données en zones d'accès restreint du fait de l'insécurité et des contraintes administratives

(obtenions d'autorisations). La conséquence est double : d'une part, la mesure des progrès peut être partielle ou tardive ; d'autre part, certains résultats (notamment en Paix / Cohésion sociale, gouvernance ou protection) restent insuffisamment capturés par des indicateurs standardisés.

### C. Des difficultés opérationnelles persistantes dans la collecte et la consolidation des données

Les défis rapportés par les agences se concentrent autour de quelques goulots d'étranglement récurrents :

- ▶ **Délais et faible réactivité** : la transmission ou validation des données est jugée longue, ralentissant le reporting et créant une accumulation en fin d'année.
- ▶ **Rotation des points focaux** : le renouvellement fréquent des interlocuteurs provoque une perte de mémoire institutionnelle et des réajustements répétés.
- ▶ **Harmonisation difficile** : les agences évoquent la complexité d'aligner les cadres de résultats des projets/programmes avec l'UNIDAP et la variabilité des capacités techniques des partenaires.
- ▶ **Accès terrain limité** : l'insécurité, la fermeture/fonctionnement irrégulier de structures et l'impossibilité de suivis conjoints réduisent la vérification directe des résultats.

Ces contraintes contribuent à allonger le cycle "collecte-validation-compilation" et réduisent l'usage des données comme outil de pilotage.

### D. Insuffisances du système de S&E interne au niveau de la coordination

Au niveau central, le dispositif de suivi de la coordination présente des défis importants. D'abord, les ressources humaines apparaissent insuffisantes : la présence d'un **spécialiste de gestion de données disposant d'un lien essentiellement fonctionnel** avec les suivi-évaluateurs des agences ne permet pas d'assurer pleinement un pilotage technique, un contrôle qualité renforcé et une animation de standards communs.

Ensuite, les outils de gestion et de collecte des données nécessitent une modernisation. La collecte demeure **largement fondée sur des classeurs Excel**, ce qui rend la compilation fastidieuse et augmente les risques de **doublons, d'erreurs ou de perte d'information**. L'absence d'une solution digitale intégrée limite également la production de tableaux de bord en temps réel et la visibilité inter-agences.

#### Encadré 6 : Constats et recommandation sur la coordination

La mise en œuvre de l'UNIDAP s'appuie sur une **architecture de coordination riche et globalement fonctionnelle**, tant au niveau stratégique qu'opérationnel. Les mécanismes existants (UNCT, PMT, Groupes de résultats, clusters humanitaires, cadres sectoriels nationaux et outils comme UNINFO) ont permis un **alignement stratégique**, une **cohérence globale des interventions** et, dans certains contextes, le développement de **dynamiques "One UN" et Nexus Humanitaire-Développement-Paix**, incluant des expériences de planification, de mise en œuvre et de reporting conjoints.

Cependant, ces acquis sont **contrebalancés par plusieurs limites structurelles** : une participation inégale aux cadres de coordination, une coordination parfois trop formelle et centrée sur des échanges transactionnels, la **multiplicité et la complexité des mécanismes**, ainsi qu'une **harmonisation insuffisante des outils, des calendriers et des systèmes d'information**. À cela s'ajoutent des **capacités institutionnelles inégales**, des contraintes sécuritaires et financières, et une **faible institutionnalisation de la coordination au niveau régional**, limitant la portée opérationnelle et territoriale de l'UNIDAP.

#### Recommandations clés

Il est prioritaire de **rationaliser et clarifier l'architecture de coordination**, à travers une cartographie des mécanismes existants, une simplification des cadres et une clarification des rôles, livrables et chaînes de décision, appuyées par un **calendrier annuel unique** des principales échéances.

Le renforcement de la **planification et du reporting conjoints**, orientés vers des résultats prioritaires et appuyés par des revues trimestrielles ciblées, apparaît essentiel pour dépasser une coordination formelle et renforcer la valeur ajoutée inter-agences.

Par ailleurs, le développement d'un **socle commun minimal d'outils et d'indicateurs**, combiné à un usage renforcé et harmonisé d'UNINFO, contribuerait à améliorer la qualité des analyses intégrées, notamment sur les résultats liés à la paix, à la cohésion sociale et à la résilience.

Enfin, la **structuration des cadres formels de coordination UNIDAP au niveau régional**, adossés aux dispositifs existants, ainsi que le **renforcement du leadership national et de la co-création avec l'État**, incluant des incitations concrètes au travail conjoint (financements multi-agences, résultats phares communs, capitalisation systématique), sont déterminants pour accroître l'efficacité, la cohérence et l'impact collectif du Système des Nations Unies.



Enfin, l'absence de ressources propres pour organiser des retraites stratégiques constitue une contrainte structurante : le service de suivi évaluation de la coordination ne dispose pas de moyens dédiés pour organiser des retraites de planification conjointe et de validation des données. **L'essentiel des réunions de consolidation des planifications et des données se fait en ligne**, ce qui affaiblit la triangulation, la complétude de certaines informations et la capacité à produire un retour analytique concernée et concertées.

### E. Capitalisation et gestion des connaissances

Les contributions montrent une dynamique de production et de partage de connaissances, notamment à travers les revues annuelles, des ateliers, des rapports thématiques, des notes stratégiques, des compendiums de bonnes pratiques et, pour certaines agences, des produits plus structurés (analyses de protection, bulletins, films documentaires, évaluations, études d'impact). Cependant, plusieurs réponses indiquent que la capitalisation demeure parfois **superficielle ou peu systématique**, et qu'elle gagnerait à être mieux organisée via une plateforme et des mécanismes dédiés de gestion des connaissances.

### F. Attentes convergentes pour un futur cadre intégré UNIDAP-Flagships

Les attentes exprimées convergent vers un futur cadre plus **simple, harmonisé et digitalisé**, orienté vers l'impact et la redevabilité collective. Les agences plaident pour:

- ▶ *un référentiel unique avec un nombre limité d'indicateurs stratégiques ;*
- ▶ *des indicateurs géolocalisés et mieux désagrégés ;*
- ▶ *une intégration plus nette des dimensions Nexus, climat et paix ;*
- ▶ *un tableau de bord inter-agences accessible en temps réel ;*
- ▶ *des protocoles communs de qualité des données, avec un alignement renforcé aux systèmes nationaux.*



#### Encadré 7 : Constats et recommandations sur le dispositif de suivi-évaluation de l'UNIDAP

Le dispositif de suivi-évaluation (S&E) de l'UNIDAP repose sur une architecture existante et fonctionnelle, comprenant un cadre de résultats, des canevas de reporting, des revues périodiques et une contribution effective des agences. À l'échelle des agences, des pratiques solides sont observées en matière de suivi programmatique, de production de données, d'audits, de missions de terrain et de capitalisation. Ces acquis constituent une base importante pour la redevabilité et l'apprentissage collectif au sein du Système des Nations Unies.

Toutefois, l'analyse met en évidence que la valeur stratégique du S&E UNIDAP demeure limitée. Le cadre de résultats, jugé excessivement dense, comporte une multiplicité d'effets, de produits et d'indicateurs, générant des redondances, une surcharge de reporting et des difficultés d'harmonisation inter-agences. Plusieurs indicateurs restent peu évolutifs ou difficilement renseignables, en raison de faiblesses de disponibilité, de qualité et de traçabilité des données, ainsi que de l'absence d'un référentiel commun de métadonnées.

Par ailleurs, le dispositif de S&E au niveau de la coordination souffre de contraintes opérationnelles structurantes : ressources humaines limitées, outils de collecte et de compilation encore largement fondés sur Excel, risques de doublons et de perte d'information, et absence de moyens dédiés pour assurer des vérifications terrain et une triangulation indépendante des données. Ces limites allongent les délais de reporting et réduisent l'utilisation des données comme outil de pilotage stratégique.

Dans ce contexte, les agences expriment de manière convergente la nécessité d'évoluer vers un cadre de suivi UNIDAP-Flagships plus simple, harmonisé, digitalisé et orienté vers l'impact, mieux articulé aux systèmes nationaux, intégrant explicitement le Nexus Humanitaire-Développement-Paix, et permettant un pilotage par tableaux de bord, y compris à l'échelle territoriale.

#### Recommandations prioritaires

- **Alléger et hiérarchiser le cadre de résultats**, en privilégiant un noyau limité d'indicateurs stratégiques par pilier, complété le cas échéant par des indicateurs spécifiques aux agences.
- **Renforcer l'harmonisation des référentiels et métadonnées**, en définissant des standards communs (définitions, sources, méthodes de calcul, règles anti-doublons), alignés sur les systèmes nationaux.
- **Accélérer la digitalisation du suivi**, en mettant en place une plateforme intégrée inter-agences, interopérable avec UNINFO et les systèmes nationaux.
- **Renforcer la triangulation et l'ancrage territorial**, à travers des missions de suivi adaptées (suivis conjoints, TPM, suivi communautaire, outils digitaux), des retraites de consolidations, des planifications et des données et un appui accru aux niveaux régionaux.
- **Institutionnaliser la capitalisation et l'apprentissage collectif**, via des produits phares UNIDAP par pilier et des analyses transversales orientées décision.

En définitive, la transition vers un S&E, intégré, digitalisé et orienté impact/Nexus constitue un levier central pour renforcer la redevabilité, l'apprentissage collectif et l'efficacité globale de la mise en œuvre de l'UNIDAP.

Malgré la crise sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso, Wendyam a atteint l'autonomie financière grâce au soutien de l'UNFPA et du Royaume des Pays-Bas, via le projet sur la santé sexuelle et reproductive des jeunes





## 4.9 Analyse de la prise en compte du Nexus Humanitaire Développement Paix

L'analyse des contributions des agences du Système des Nations Unies et des acteurs nationaux met en évidence que l'approche Nexus Humanitaire-Développement-Paix est largement intégrée dans la conception et la mise en œuvre des interventions de l'UNIDAP, tant sur le plan stratégique qu'opérationnel. Dans un contexte marqué par une crise sécuritaire prolongée, des déplacements massifs de populations et des vulnérabilités structurelles, les interventions cherchent de plus en plus à répondre simultanément aux besoins immédiats, à renforcer la résilience à moyen terme et à prévenir les facteurs de conflits et de fragilisation sociale.

Les agences mettent en œuvre des actions combinant assistance humanitaire (sécurité alimentaire, nutrition, santé, protection), développement (moyens de subsistance, infrastructures résilientes, services sociaux, renforcement des systèmes) et consolidation de la paix (cohésion sociale, prévention des conflits, gouvernance locale, vivre-ensemble). Cette articulation est particulièrement visible dans les zones accueillant des personnes déplacées internes (PDI) et les communautés hôtes, où les interventions ciblent à la fois la réduction des vulnérabilités immédiates et la stabilisation socioéconomique.

Toutefois, si le Nexus est **conceptuellement bien compris et largement revendiqué**, son **opérationnalisation demeure inégale**, souvent dépendante des contraintes sécuritaires, de la fragmentation des financements et des capacités institutionnelles locales.

### A. Contributions des agences au Nexus NHDP : tendances majeures

Les contributions des agences mettent en évidence plusieurs **modalités concrètes d'intégration du Nexus** :

- ▶ **Humanitaire - Développement** : Les programmes de résilience (repas scolaires, nutrition communautaire, agriculture d'urgence, relance des moyens d'existence, services de santé continus) permettent de répondre aux urgences tout en posant les bases d'un relèvement durable. Des agences comme le PAM, la FAO, l'OMS, le FIDA et l'UNICEF illustrent fortement cette continuité.
- ▶ **Développement - Paix** : Les investissements dans les infrastructures sécuritaires, sociales et productives, l'intégration des PDI dans les services sociaux, la sécurisation foncière, l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles locales contribuent à réduire les tensions communautaires et à renforcer la cohésion sociale.
- ▶ **Humanitaire - Paix** : Les interventions de protection, d'identité légale, de prévention des conflits et de

*promotion du vivre-ensemble (notamment portées par le HCR, le PNUD, l'UNFPA et l'OMS) jouent un rôle clé dans la stabilisation sociale et la prévention de l'extrémisme violent.*

Les expériences des **groupes de travail Nexus au niveau territorial**, les approches multisectorielles et la planification communautaire participative constituent des **bonnes pratiques** favorisant l'articulation NHDP.

### B. Défis majeurs affectant l'articulation NHDP

Malgré les avancées enregistrées dans l'intégration de l'approche Nexus Humanitaire-Développement-Paix, plusieurs contraintes structurelles et opérationnelles continuent d'en limiter la pleine effectivité.

La persistance de l'insécurité restreint l'accès à certaines zones, limite la mobilité des équipes et affecte le fonctionnement régulier des services sociaux, compromettant ainsi le suivi, la continuité et la pérennisation des interventions. Par ailleurs, l'ampleur des besoins humanitaires, liée notamment aux déplacements massifs de populations, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, exerce une forte pression sur les ressources disponibles et impose des arbitrages permanents entre réponse d'urgence et actions de développement, rendant difficile le financement d'interventions de transition et de relèvement dans un contexte de crise prolongée. À ces contraintes s'ajoute la fragmentation persistante des financements et des cadres institutionnels, caractérisée par une séparation encore marquée entre financements humanitaires, de développement et de paix, une flexibilité limitée des instruments financiers pour soutenir des approches intégrées, et une structuration encore insuffisante de mécanismes nationaux dédiés au Nexus.

Enfin, les capacités institutionnelles variables et la coordination inégale entre les acteurs humanitaires, de développement et de paix, notamment au niveau déconcentré, se traduisent par une appropriation locale parfois limitée des initiatives Nexus et par des difficultés à assurer une articulation cohérente et durable des interventions.



### C. Rôle et contribution des acteurs nationaux

Les contributions des ministères indiquent une **implication différenciée** dans l'opérationnalisation du Nexus. Les ministères régaliens jouent un rôle déterminant dans la sécurisation des zones et la facilitation de l'accès humanitaire, condition préalable au retour des services de développement. D'autres ministères contribuent à l'articulation NHDP à travers la mise en œuvre de leurs stratégies sectorielles et la fourniture de données au cadre de suivi de l'UNIDAP.

Cependant, l'analyse montre que **l'accompagnement spécifique des ministères par les agences pour renforcer la cohérence Nexus reste limité**, et que les initiatives nationales explicitement structurées autour du Nexus demeurent peu formalisées ou insuffisamment visibles.



#### Encadré 8 : Constat et recommandations sur le Nexus Humanitaire-Développement-Paix (NHDP)

L'analyse met en évidence que l'approche Nexus Humanitaire-Développement-Paix est bien comprise et progressivement intégrée dans les interventions du Système des Nations Unies au Burkina Faso. Plusieurs agences mettent en œuvre des actions combinant réponse humanitaire, renforcement de la résilience, développement des moyens d'existence et promotion de la cohésion sociale, notamment au profit des personnes déplacées internes et des communautés hôtes. Des initiatives concrètes, telles que des interventions multisectorielles, des mécanismes de planification communautaire participative, le renforcement des capacités institutionnelles locales et la production de données analytiques, illustrent une dynamique Nexus réelle, en particulier dans certaines zones pilotes.

Toutefois, cette dynamique demeure **inégalement et fortement contrainte par le contexte**. L'insécurité persistante, la pression humanitaire élevée, la fragmentation des financements et des cadres institutionnels, ainsi que les capacités variables des acteurs nationaux et locaux limitent la continuité, l'extension et la durabilité des approches intégrées. Dans de nombreux cas, l'urgence humanitaire continue de primer, au détriment des actions de transition, de relèvement et de consolidation de la paix. Par ailleurs, l'absence de mécanismes nationaux formalisés et de financements flexibles dédiés au Nexus freine l'institutionnalisation de cette approche et son appropriation à long terme.

#### Recommandations

- **Institutionnaliser l'approche Nexus** à travers des cadres nationaux et territoriaux formalisés (groupes de travail, mécanismes de pilotage, TDR clairs), en articulation étroite avec les priorités nationales et les dispositifs existants.
- **Renforcer la planification conjointe et territorialisée**, en ciblant des zones prioritaires et en favorisant des interventions multisectorielles intégrées, co-construites avec les collectivités territoriales et les communautés.
- **Développer des mécanismes de financement plus flexibles et intégrés**, capables de soutenir les phases de transition, de relèvement et de consolidation de la paix, en complément des financements humanitaires classiques.
- **Renforcer les capacités institutionnelles nationales et locales**, notamment en matière de coordination, de suivi des résultats Nexus et d'appropriation des interventions, afin d'améliorer la durabilité des actions.
- **Améliorer le suivi et la redevabilité Nexus**, en intégrant des indicateurs transversaux communs, une meilleure désagrégation des données et des dispositifs de suivi adaptés au contexte d'insécurité.

En définitive, le renforcement du Nexus Humanitaire-Développement-Paix constitue un levier stratégique majeur pour accroître l'impact, la cohérence et la durabilité des interventions de l'UNIDAP. Sa pleine effectivité repose sur une combinaison d'appropriation nationale renforcée, de financements adaptés, de coordination opérationnelle et d'une lecture plus systémique des résultats au service de la stabilisation et du développement durable.



Contribution de la FAO au renforcement de la résilience des femmes à travers la production maréchère



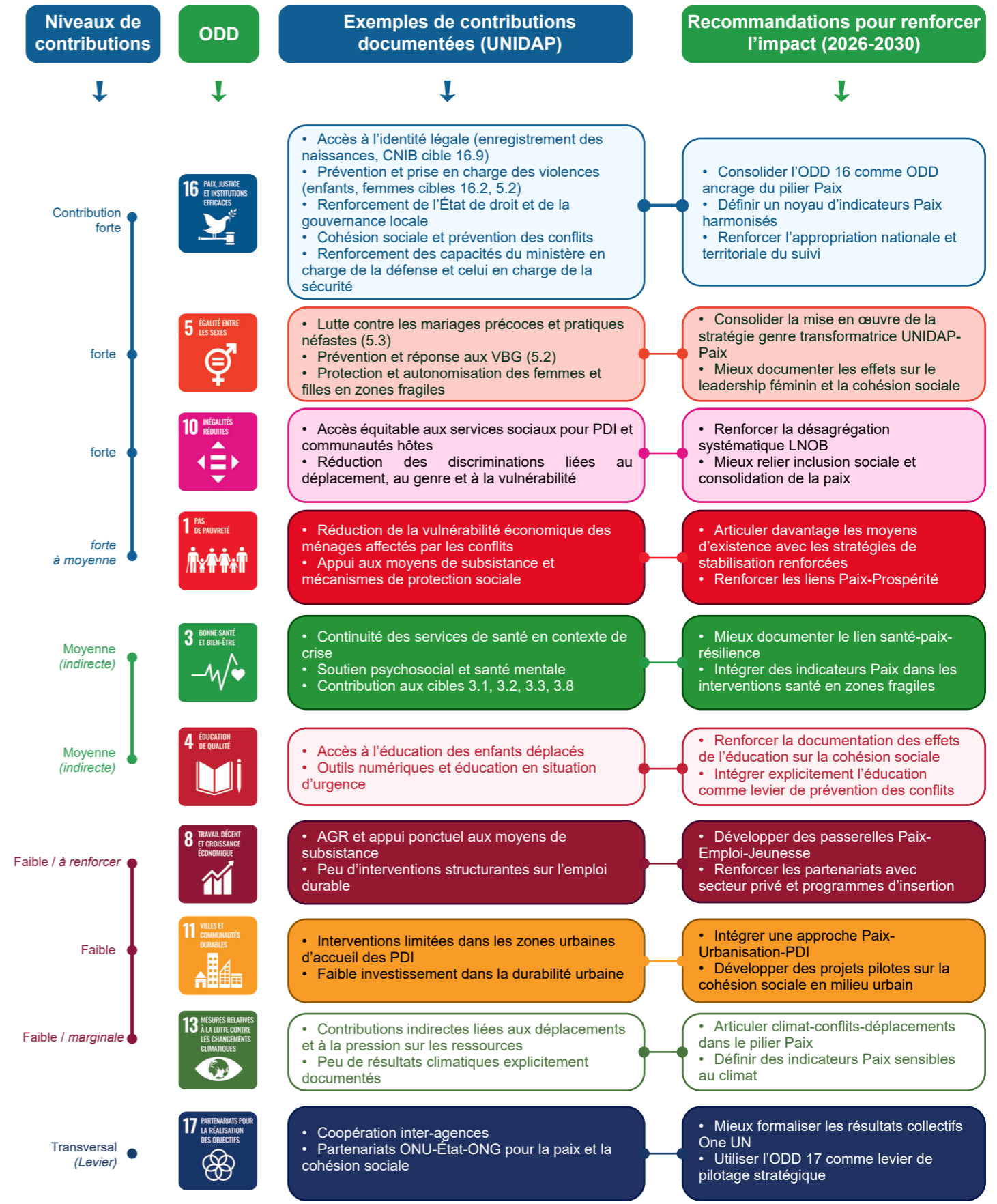
## 4.10 Analyse de la contribution de l'UNIDAP à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD)

### A. Cadre général d'analyse

L'UNIDAP constitue le principal cadre d'alignement du Système des Nations Unies avec les priorités nationales de développement durable du Burkina Faso, dans un contexte marqué par une **crise sécuritaire prolongée, des besoins humanitaires élevés et des vulnérabilités structurelles persistantes**. À ce titre, la contribution de l'UNIDAP aux ODD ne se traduit pas par une couverture uniforme de l'ensemble des 17 objectifs, mais par une **priorisation pragmatique** centrée sur le capital humain, la **résilience, la cohésion sociale, la gouvernance et la réduction des vulnérabilités**, en cohérence avec le Nexus Humanitaire-Développement-Paix. L'analyse des données des agences montre que certains ODD bénéficient de **contributions fortes, directes et bien documentées**; d'autres sont **adressés de manière indirecte ou transversale**, mais restent insuffisamment valorisés ; enfin, certains ODD demeurent **faiblement couverts**, en raison de contraintes contextuelles, institutionnelles ou financières.

## B. Pilier Paix

Graphique 6 : synthèse du niveau de contribution aux ODD du Pilier Paix



Source : Données collectées auprès des agences et rapports annuels UNIDAP, décembre 2025

### C. Pilier Personne

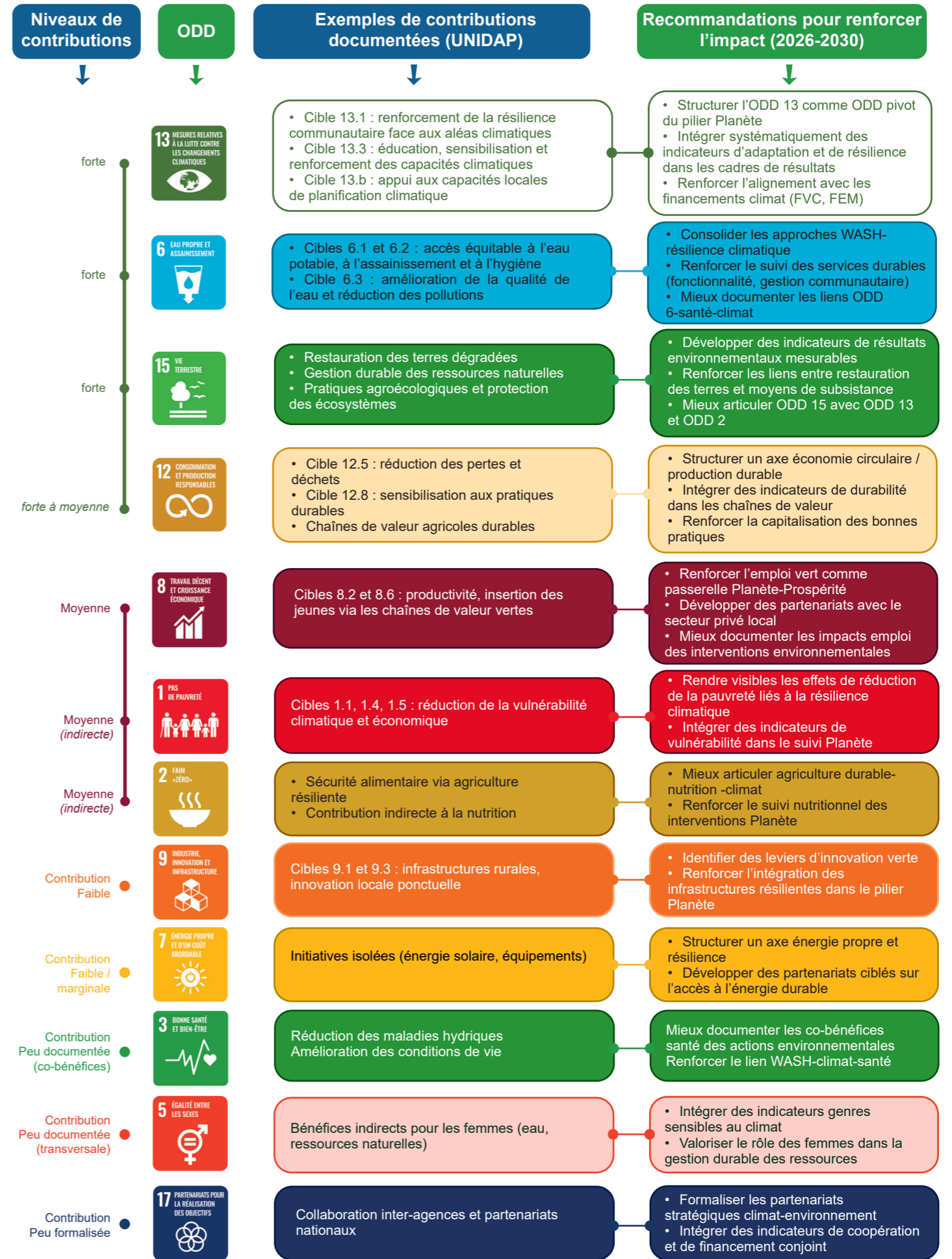
Graphique 7 : synthèse du niveau de contribution aux ODD du Pilier Personne



Source : Données collectées auprès des agences et rapports annuels UNIDAP, décembre 2025

### D. Pilier Planète

Graphique 8 : synthèse du niveau de contribution aux ODD du Pilier Planète



Source : Données collectées auprès des agences et rapports annuels UNIDAP, décembre 2025

## E. Pilier Prospérité

Graphique 9 : synthèse du niveau de contribution aux ODD du Pilier Prospérité



### Encadré 9 : constats et recommandation sur la contribution de l'UNIDAP aux ODD

L'analyse transversale de la contribution de l'UNIDAP aux Objectifs de Développement Durable (ODD), structurée autour des quatre piliers Personnes, Prospérité, Paix et Planète, met en évidence une cohérence stratégique globale du cadre de coopération, tout en révélant des déséquilibres sectoriels et programmatiques à corriger dans la perspective du cycle 2026-2030.

Les piliers Personnes et Prospérité concentrent l'essentiel des contributions directes et documentées, notamment aux ODD 1 (Pas de pauvreté), 2 (Faim zéro), 3 (Bonne santé), 4 (Éducation), 5 (Égalité des sexes) et 8 (Travail décent). Ces résultats reposent sur des interventions structurantes en santé, éducation, protection sociale, sécurité alimentaire, autonomisation économique et inclusion, alignées sur les priorités nationales et ciblant prioritairement les populations vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes déplacées internes. Les contributions sont généralement bien documentées à travers des indicateurs sectoriels et des cibles ODD clairement identifiées.

Le pilier Paix joue un rôle central dans la contribution de l'UNIDAP à l'Agenda 2030 en contexte de fragilité, principalement à travers l'ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces) et, de manière transversale, les ODD 5 et 10. Les interventions en cohésion sociale, prévention des conflits, protection des enfants et des femmes, accès à l'identité légale et gouvernance locale créent des conditions essentielles à l'atteinte durable des autres ODD. Toutefois, ces contributions demeurent insuffisamment intégrées dans les cadres de résultats sectoriels et faiblement valorisées dans le suivi agrégé de l'UNIDAP, malgré leur rôle structurant.

Le pilier Planète contribue de manière significative aux ODD 12 (Consommation et production durables), 13 (Action climatique) et 15 (Vie terrestre), notamment à travers la promotion de pratiques agricoles résilientes, la gestion durable des ressources naturelles, l'adoption de technologies propres et les actions de résilience climatique. Néanmoins, ces contributions restent hétérogènes, souvent indirectes et faiblement articulées avec les piliers Personnes et Prospérité. Les ODD structurants tels que ODD 6 (Eau), ODD 7 (Énergie) et ODD 9 (Industrie et innovation) demeurent sous-exploités au regard de leur potentiel transformateur.

Malgré une couverture étendue des ODD, l'analyse met en évidence :

(i) une forte concentration des efforts sur un noyau limité d'ODD sociaux ; (ii) une faible lisibilité des contributions aux ODD transversaux et environnementaux ; (iii) une fragmentation des cadres de suivi, limitant l'analyse intégrée de l'impact global de l'UNIDAP et sa valorisation au niveau national et international.

**Afin de renforcer l'impact, la redevabilité et la lisibilité stratégique du futur cadre, il est recommandé de :**

- Rééquilibrer les contributions en renforçant l'intégration des ODD environnementaux et structurants (6, 7, 9, 11, 13, 15) au sein des piliers Personnes et Prospérité ;
- Mettre en place un cadre de suivi ODD-UNIDAP harmonisé, fondé sur un nombre limité d'indicateurs stratégiques à forte valeur décisionnelle, utilisables pour le pilotage interne et le reporting national ;
- Positionner l'UNIDAP comme cadre d'appui structurant à l'élaboration du Rapport National Volontaire (RNV), en alignant les systèmes de suivi des agences sur les indicateurs ODD nationaux, en soutenant la production de données désagrégées et en contribuant activement aux analyses thématiques et transversales requises pour les revues nationales et internationales de l'Agenda 2030.





## 4.11 Analyse l'intégration des principes de transversalité par pilier UNIDAP dans l'UNIDAP

**Question évaluative : Les principes de genre, droits humains, inclusion et résilience sont-ils intégrés ?**

L'analyse de la transversalité vise à apprécier dans quelle mesure les principes clés que sont le Leave No One Behind (LNOB), l'égalité de genre, la résilience, l'inclusion, la durabilité et les droits humains sont effectivement intégrés de manière cohérente et opérationnelle dans la mise en œuvre de l'UNIDAP. Au-delà de leur reconnaissance normative par les agences du Système des Nations Unies, cette analyse examine leur déclinaison concrète tout au long du cycle de programmation, ainsi que leur prise en compte dans les dispositifs de suivi, de reporting et d'apprentissage collectif. Elle permet ainsi d'identifier les acquis, les écarts persistants et les leviers d'amélioration nécessaires pour renforcer l'impact, la redevabilité et la cohérence globale du cadre de coopération.

### A. Pilier Paix

Le pilier Paix est central pour l'opérationnalisation du **LNOB, des droits humains et de la résilience sociale**. Les interventions ciblent la cohésion sociale, la prévention des conflits, la protection des enfants et des femmes, l'accès à l'identité légale et la gouvernance locale. Le LNOB se matérialise par le ciblage prioritaire des populations affectées par les conflits.

Le **genre** est intégré principalement à travers la lutte contre les VBG et la participation des femmes aux mécanismes communautaires, mais reste souvent limité à une approche sensible plutôt que transformatrice. La **résilience** est abordée sous l'angle de la stabilité sociale et institutionnelle, en cohérence avec le Nexus HDP.

Malgré le rôle structurant du pilier Paix dans la mise en œuvre de l'UNIDAP, l'analyse met en évidence des limites persistantes liées à l'absence d'un dispositif harmonisé de mesure de la cohésion sociale et de la paix, ainsi qu'à l'utilisation encore marginale d'outils de qualification du genre, tels que le Gender Score, dans les interventions de paix. Cette situation limite la lisibilité des effets structurants des actions menées et leur valorisation au niveau agrégé de l'UNIDAP. Le renforcement du pilier nécessite dès lors l'adoption d'indicateurs communs permettant de suivre, de manière consolidée, la proportion de projets Paix ciblant explicitement les groupes LNOB, le nombre de conflits communautaires prévenus ou gérés, ainsi que l'existence et l'utilisation effective d'indicateurs harmonisés de cohésion sociale au sein du cadre de résultats UNIDAP.

### B. Pilier Personnes

Le pilier Personnes présente le **niveau d'intégration le plus structuré et documenté** des principes LNOB, genre et droits humains. Les interventions ciblent prioritairement les groupes les plus vulnérables (femmes, enfants, jeunes, PDI, personnes handicapées) à travers des actions en santé, éducation, nutrition, protection sociale et protection de l'enfance.

L'approche **LNOB** est opérationnalisée via le ciblage basé sur la vulnérabilité, l'utilisation de registres sociaux et la désagrégation systématique des données. Le **genre** est fortement intégré, avec des actions explicites de lutte contre les VBG, d'accès équitable aux services, et d'autonomisation des femmes et des filles. Plusieurs agences utilisent des **Gender Scores / Gender Markers** pour qualifier la performance genre des projets, même si l'agrégation au niveau UNIDAP reste limitée. La **résilience** est abordée sous l'angle de la continuité des services essentiels et du capital humain.

L'analyse transversale met en évidence des limites liées à la faible agrégation inter-agences des données relatives au principe Ne laisser personne de côté (LNOB) et à l'égalité de genre, ainsi qu'à une appréhension encore partielle de la résilience, principalement mesurée à travers des outputs sectoriels plutôt que des capacités systémiques ou communautaires. Ces lacunes réduisent la lisibilité des effets transformateurs des interventions et limitent l'exploitation stratégique des données au niveau du cadre UNIDAP. Afin d'y remédier, il apparaît nécessaire de renforcer l'harmonisation des indicateurs, notamment à travers le suivi de la proportion de bénéficiaires appartenant aux groupes LNOB (désagrégée par sexe, âge et statut), la part des projets du pilier atteignant un Gender Score conforme aux standards des Nations Unies, le pourcentage de services essentiels maintenus ou renforcés en zones de fragilité, ainsi que l'intégration systématique de mécanismes de redevabilité communautaire dans les interventions.



### C. Pilier Planète

Le pilier Planète contribue principalement aux dimensions de **durabilité environnementale et de résilience climatique**, avec une intégration croissante du genre et de l'inclusion (femmes rurales, petits producteurs). Les interventions soutiennent l'agriculture durable, la restauration des terres, les technologies propres, la gestion de l'eau et l'adaptation climatique.

Le **genre** est intégré de manière variable, souvent via la participation des femmes aux filières vertes, mais rarement mesuré par des outils type Gender Score. La **résilience climatique** est bien présente mais insuffisamment connectée aux piliers Personnes et Prospérité.

L'analyse met en évidence une intégration encore insuffisamment systématique du principe Ne laisser personne de côté (LNOB) dans les interventions environnementales, ainsi qu'une faible désagrégation des indicateurs relatifs aux effets climatiques et environnementaux sur les populations. Par ailleurs, l'articulation entre les actions du pilier Planète et les politiques sociales et économiques demeure limitée, réduisant le potentiel transformateur des interventions en matière de résilience et de développement inclusif. Afin de renforcer l'impact et la lisibilité des contributions, il est recommandé de suivre de manière structurée la proportion de bénéficiaires issus de groupes vulnérables

au sein des actions climatiques, la part des projets environnementaux intégrant une analyse genre conforme aux standards onusiens, ainsi que le nombre de ménages dont la résilience climatique est effectivement renforcée à travers des approches intégrées liant adaptation, inclusion et moyens de subsistance.

### D. Pilier Prospérité

Le pilier Prospérité intègre fortement les dimensions **genre, inclusion économique et durabilité**, notamment à travers l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, l'emploi décent, les chaînes de valeur inclusives et l'entrepreneuriat. Le **genre** est présent via l'accès des femmes aux ressources productives, à la finance, aux technologies et aux instances décisionnelles. Le **LNOB** se traduit par l'inclusion économique des groupes vulnérables (jeunes, femmes, PDI). La **durabilité** et la **résilience économique** sont intégrées via l'agriculture résiliente, les technologies propres, la diversification des revenus et la gestion durable des ressources naturelles.

L'analyse du pilier Prospérité met en évidence une articulation encore limitée avec certains Objectifs de Développement Durable structurants, notamment l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructures) et l'ODD 11 (Villes et communautés durables), ce qui réduit la portée systémique des interventions économiques. Par ailleurs, les données relatives au genre et à l'inclusion restent insuffisamment consolidées au niveau macro, rendant difficile l'appréciation globale des effets redistributifs et transformateurs des actions menées. Enfin, la mesure de la transformation économique demeure majoritairement centrée sur des résultats à court terme, avec une faible prise en compte de la durabilité des activités génératrices de revenus et des micros, petites et moyennes entreprises à moyen terme. Afin de renforcer l'impact et la redevabilité du pilier, il est recommandé de suivre de manière structurée la proportion de projets intégrant un Gender Score économique conforme aux standards onusiens, le nombre d'emplois décents créés ou consolidés (désagrégé par sexe) ainsi que le taux de survie des AGR et MPME à 12 et 24 mois, en tant qu'indicateurs clés de transformation économique durable.





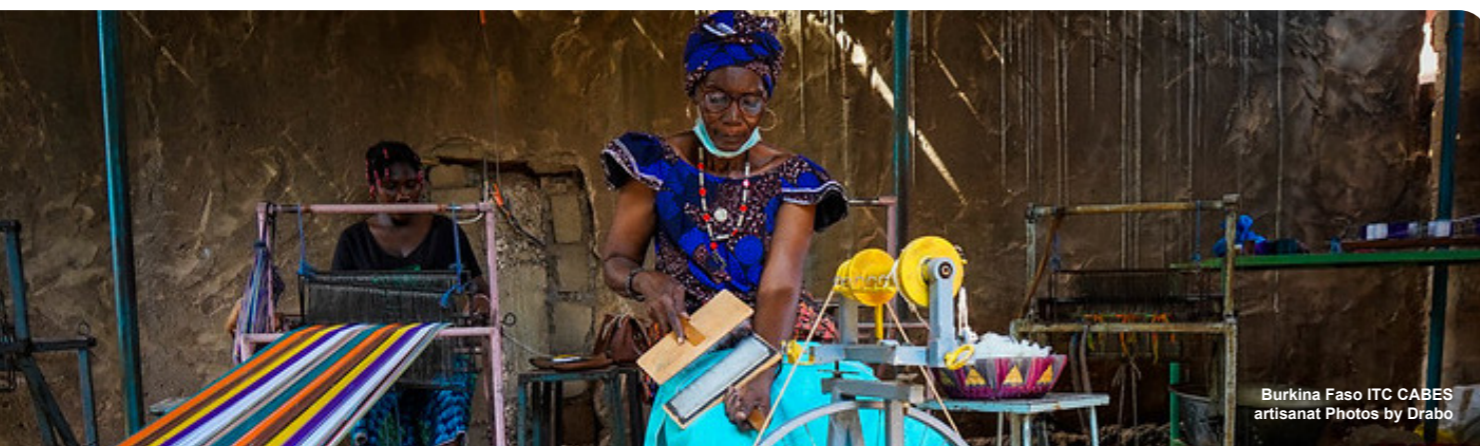
### Encadré 10 : constats et recommandation sur la transversalité

L'analyse transversale de la mise en œuvre de l'UNIDAP met en évidence une **appropriation normative solide et largement partagée** des principes de Leave No One Behind (LNOB), d'égalité de genre, de résilience, d'inclusion, de durabilité et de droits humains par l'ensemble des agences du Système des Nations Unies. Ces principes constituent désormais un socle commun de référence et sont généralement intégrés dès les phases de diagnostic, de conception et de planification, puis déclinés dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions. Toutefois, cette appropriation demeure **inégalement opérationnelle et sa mesure** au niveau du cadre UNIDAP. L'analyse par pilier montre des niveaux différenciés d'intégration : le pilier Personnes présente l'approche la plus structurée et documentée, avec un ciblage clair des groupes vulnérables, une désagrégation fréquente des données et l'usage partiel d'outils de qualification du genre. Le pilier Paix joue un rôle structurant pour la cohésion sociale, les droits humains et la résilience institutionnelle, mais souffre d'un déficit d'indicateurs harmonisés et d'une utilisation encore marginale d'outils tels que le Gender Score. Les piliers Planète et Prospérité intègrent progressivement les dimensions d'inclusion, de genre et de résilience, mais de manière encore insuffisamment systématique et faiblement consolidée au niveau macro.

De manière transversale, le principal enjeu identifié ne réside pas dans l'absence de cadres normatifs ou d'outils techniques, mais dans la **faible harmonisation inter-agences, l'agrégation limitée des données transversales et leur exploitation stratégique insuffisante** pour le pilotage collectif, la redevabilité et la communication des résultats. En particulier, le potentiel des Gender Scores, des données LNOB désagrégées et des indicateurs de résilience reste sous-exploité à l'échelle du cadre UNIDAP. Ainsi, malgré des avancées significatives, la transversalité demeure davantage **un principe partagé qu'un levier pleinement mesuré et piloté** au niveau du cadre de coopération. Le passage à une logique plus intégrée, harmonisée et orientée impact apparaît comme une condition essentielle pour renforcer la cohérence, la redevabilité et la contribution de l'UNIDAP à l'Agenda 2030.

Afin de consolider les acquis et d'amplifier l'impact transversal du futur cadre, il est recommandé de :

- Renforcer l'institutionnalisation des principes LNOB, genre, résilience, inclusion, durabilité et droits humains comme critères obligatoires de qualité, assortis d'indicateurs mesurables dans l'ensemble des piliers ;
- Harmoniser et agréger l'usage du Gender Score / Gender Marker au niveau UNIDAP, afin d'en faire un outil central de pilotage stratégique, de redevabilité collective et de reporting ODD ;
- Renforcer l'approche genre transformatrice, en ciblant explicitement les normes sociales et les rapports de pouvoir, au-delà des seules approches sensibles au genre ;
- Mettre en place un système de suivi transversal UNIDAP, fondé sur un nombre limité d'indicateurs stratégiques LNOB-Genre-Résilience, avec une désagrégation systématique des données.



Burkina Faso ITC CABES artisanat Photos by Drabo



## 4.12 Enseignements

### Question d'évaluation : Quels sont les principaux acquis, défis et recommandations pour la suite ?

L'analyse des données collectées met en évidence une dynamique réelle d'innovations, de bonnes pratiques et de synergies, portée par l'adaptation au contexte de fragilité, la montée en puissance d'outils numériques et la recherche de modalités d'intervention plus intégrées. Cette dynamique demeure toutefois hétérogène : plusieurs contributions mentionnent l'absence de base de données, des

réponses « RAS/N/A » et une capitalisation encore insuffisamment structurée, ce qui limite la documentation, la comparabilité et la valorisation des résultats au niveau agrégé de l'UNIDAP. Dans la perspective 2026-2030, les priorités convergentes portent sur la planification conjointe anticipative, l'harmonisation du suivi-évaluation, la territorialisation basée sur des évidences, la consolidation d'un « One UN » opérationnel, et la mobilisation de financements innovants.

Tableau 6 : Présentation synthétique des innovations, défis, recommandations et bonnes pratiques

Pilier	Acquis majeurs/innovations	Défis clés	Recommandations stratégiques 2026-2030	Bonnes pratiques
Paix	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Innovations orientées accès aux services en contexte de fragilité</li> <li>• Digitalisation et outils data (DTM, TTT, MIDAS, bases conflits, état civil)</li> <li>• Solutions de proximité (cliniques mobiles, One Stop Center, QGJeune)</li> <li>• Forte coordination inter-agences et projets conjoints (PBF)</li> <li>• Ancrage communautaire et collaboration étroite avec autorités nationales et locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capitalisation inégale des résultats</li> <li>• Indicateurs paix/cohésion sociale peu harmonisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Harmoniser les cadres de suivi et indicateurs Paix/HDP</li> <li>• Renforcer l'analyse conjointe pilotée par le RCO</li> <li>• Intensifier les interventions conjointes en zones de fragilité</li> <li>• Développer des financements Nexus mesurables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ancrage communautaire structuré</li> <li>• Usage d'outils numériques de ciblage et suivi</li> <li>• Leadership partagé et projets multi-agences</li> </ul>
Personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Innovations sur qualité des services (e-éducation, INOFASO, CCOC)</li> <li>• Cantines scolaires endogènes, jardins/champs scolaires</li> <li>• Approches multisectorielles (éducation-nutrition-WASH-protection)</li> <li>• Renforcement des capacités locales et gestion communautaire</li> <li>• Projets conjoints et partenariats solides avec ministères et collectivités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentation partielle de certains mandats dans l'UNIDAP</li> <li>• Insuffisance de baselines et diagnostics initiaux</li> <li>• Fragmentation de certaines interventions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre effectif un One UN opérationnel</li> <li>• Développer des programmes conjoints structurants</li> <li>• Institutionnaliser les baselines et diagnostics sectoriels</li> <li>• Investir prioritairement dans le capital humain (jeunes, filles, femmes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approches communautaires en zones à défi sécurité</li> <li>• Multisectorialité intégrée</li> <li>• Solutions endogènes et production locale</li> </ul>
Planète	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Innovations en résilience climatique et économie verte</li> <li>• Profilage socioéconomique unifié (PDI, réfugiés, hôtes)</li> <li>• Coopératives vertes, mini-chaînes de valeur</li> <li>• Paquets intégrés de résilience territoriale (Nexus)</li> <li>• Partenariats avec collectivités, secteur privé et universités</li> <li>• Usage d'outils numériques (KoboCollect, géolocalisation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification encore peu harmonisée</li> <li>• Absence de cadre unique de suivi et de financement</li> <li>• Territorialisation parfois insuffisamment fondée sur des données consolidées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer des plans harmonisés basés sur des consultations approfondies</li> <li>• Mettre en place un cadre commun de suivi et, si possible, de financement</li> <li>• Renforcer la territorialisation fondée sur des évidences statistiques</li> <li>• Faire de la résilience climatique un axe structurant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paquets intégrés de résilience</li> <li>• Cocréation avec acteurs locaux et secteur privé</li> <li>• Approche Nexus territorialisée</li> </ul>
Prospérité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Innovations systémiques (RSU/FNS-RS, digitalisation du suivi, monitoring à distance)</li> <li>• Approches intégrées en zones d'insécurité et pour PDI</li> <li>• Forte appropriation gouvernementale</li> <li>• Partenariats inter-agences, ministères, ONG et secteur privé</li> <li>• Propositions de financements innovants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible consolidation macro des résultats UNIDAP</li> <li>• Mise en œuvre partielle du One UN (planification, reporting, financement)</li> <li>• Représentation incomplète de certains mandats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en cohérence les interventions autour de résultats communs</li> <li>• Renforcer la coordination et la mobilisation conjointe de ressources</li> <li>• Opérationnaliser pleinement le One UN</li> <li>• Déployer des programmes transformateurs à fort impact</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Usage des registres sociaux comme levier d'équité</li> <li>• Financements et mécanismes innovants</li> <li>• Partenariats public-privé et approche systémique</li> </ul>

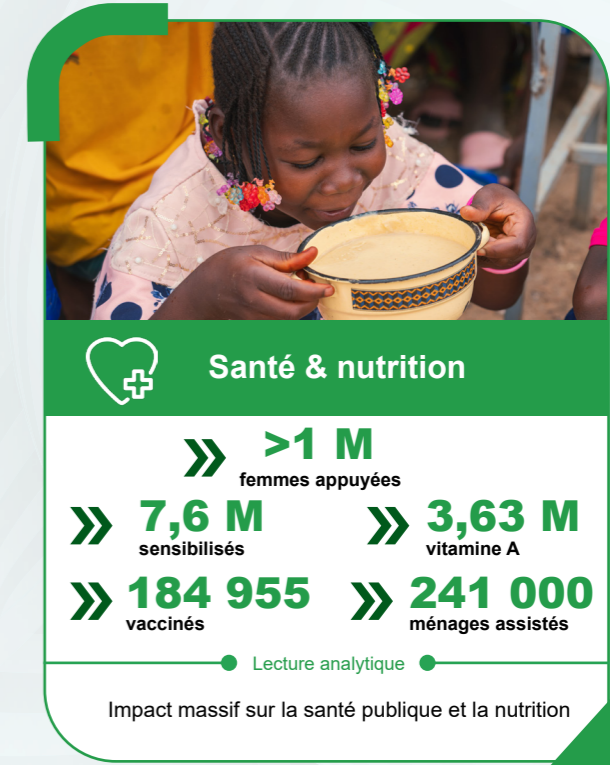


### Encadré 11 : constats et recommandation sur les innovations, bonnes pratiques, synergies et perspectives

L'analyse des innovations, bonnes pratiques, synergies et enseignements tirés de la mise en œuvre de l'UNIDAP 2023-2025 met en évidence une **dynamique d'adaptation et d'apprentissage réelle** du Système des Nations Unies, dans un contexte national marqué par la fragilité sécuritaire, les chocs climatiques et des contraintes opérationnelles élevées. L'ensemble des piliers démontre une capacité accrue à **innover, à adapter les modalités d'intervention et à déployer des approches plus intégrées**, notamment au profit des populations les plus vulnérables. Les **innovations développées** se caractérisent principalement par (i) la montée en puissance des **outils numériques et data** pour le ciblage, le suivi et la prise de décision, (ii) le déploiement de **solutions de proximité** permettant d'atteindre les zones difficiles d'accès, et (iii) l'émergence de **paquets intégrés de résilience** combinant dimensions humanitaires, sociales, économiques et environnementales. Ces innovations contribuent de manière tangible à l'amélioration de l'accès aux services, à la résilience communautaire et à l'efficacité opérationnelle des interventions. Les **bonnes pratiques** convergent autour d'un noyau dur partagé entre les piliers, fondé sur **l'ancrage communautaire, le ciblage équitable** des bénéficiaires conformément au principe Ne laisser personne de côté, l'alignement sur les priorités nationales, ainsi que la **flexibilité programmatique** face à l'évolution rapide des contextes. Le renforcement des capacités locales et l'appropriation par les institutions nationales et communautaires apparaissent comme des facteurs déterminants de durabilité. Les **synergies inter-agences et partenariales** se sont intensifiées, à travers des projets conjoints, des missions de suivi partagées, des mécanismes de coordination thématiques et des partenariats élargis avec les ministères sectoriels, les collectivités territoriales, les ONG, les communautés et, de manière encore émergente, le secteur privé et le monde académique. Toutefois, ces synergies restent **inégalement structurées** et ne se traduisent pas toujours par une lecture collective et consolidée des résultats au niveau du cadre UNIDAP.

L'analyse met également en évidence des **limites transversales persistantes**, notamment l'absence ou l'insuffisance de baselines dans certains domaines, une **capitalisation encore fragmentée** des innovations et des apprentissages, ainsi qu'une **harmonisation incomplète des cadres de suivi, de reporting et de financement conjoint**. Ces contraintes réduisent la visibilité des impacts à moyen terme et limitent le potentiel transformateur des interventions à l'échelle systémique.

Dans cette perspective, les enseignements tirés plaident en faveur d'une **évolution stratégique du futur plan-cadre du SNU** vers un modèle plus **simple, lisible et orienté résultats**, fondé sur une **planification conjointe anticipative**, une **territorialisation basée sur des évidences**, un **One UN pleinement opérationnel**, et une **mobilisation accrue de financements innovants**. Le renforcement des mécanismes d'apprentissage collectif, de capitalisation et de pilotage stratégique apparaît comme un levier essentiel pour consolider les acquis de l'UNIDAP et maximiser la contribution du SNU aux priorités nationales et aux Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030.



### 4.13 Impact en chiffre de la mise en œuvre de l'UNIDAP 2023 - 2025

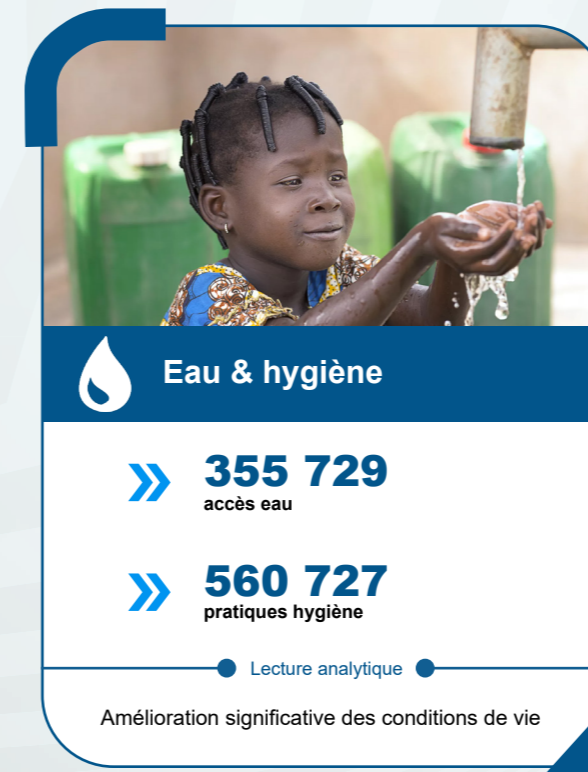
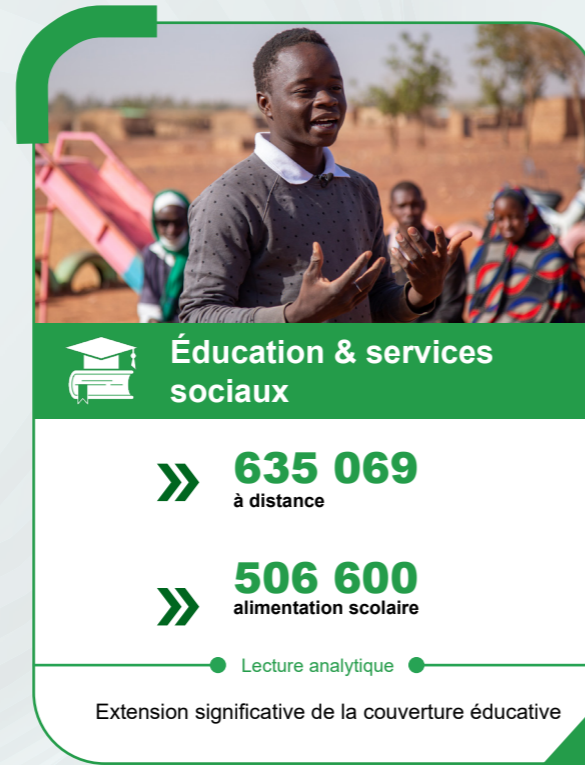
Tableau 7 : Impacts UNIDAP – Année 2023



Source : Données rapports annuels UNIDAP 2023, décembre 2025

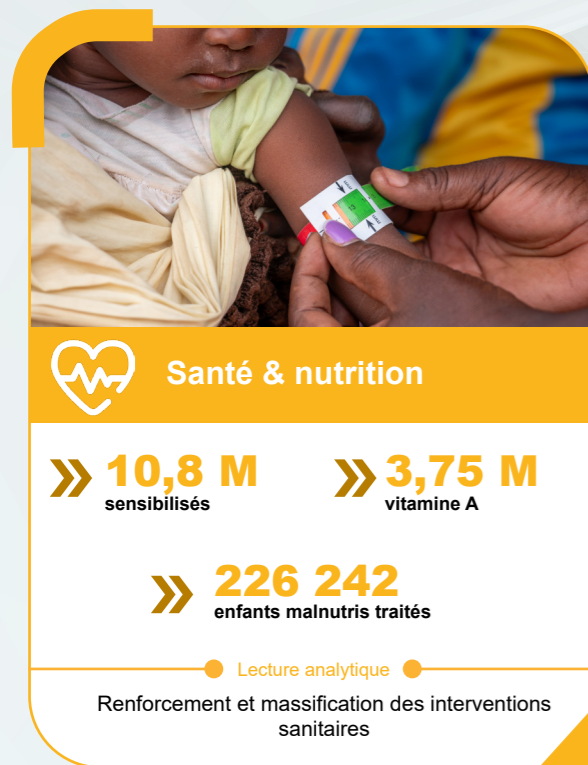
Une année de déploiement massif et multisectoriel, fortement orientée vers la réponse aux besoins immédiats (services sociaux, protection, urgence).

Tableau 8 : Impacts UNIDAP – Année 2024



Source : Données rapports annuels UNIDAP 2024, décembre 2025

Une année 2024 de massification, intensification et élargissement des impacts, avec une montée en puissance sur plusieurs millions de bénéficiaires.



Dialogue communautaire




### Paix & cohésion sociale

- 21 237 personnes sensibilisées à la prévention des conflits
- 237 médiateurs formés
- 306 observatoires d'alerte précoce
- 1 754 FDS formées aux droits humains

Stratégie nationale de stabilisation validée

Lecture analytique

Consolidation progressive des mécanismes de prévention et de gestion des conflits, avec un renforcement du cadre institutionnel et des capacités locales malgré une couverture encore incomplète



### Protection & inclusion (VBG, enfance)

- 344 698 bénéficiaires d'interventions VBG
- 171 715 accès à des mécanismes de plainte
- 238 785 enfants pris en charge
- 187 061 appui psychosocial
- 53 952 documents d'identité délivrés
- 106 535 enfants enregistrés

Lecture analytique

Extension significative de la couverture des services de protection et d'inclusion, avec un accent marqué sur les groupes vulnérables, bien que la pression des besoins reste élevée




### Eau, hygiène & climat

- 408 560 personnes avec accès à l'eau
- 5 600 ha de terres restaurées
- 432 071 sensibilisées à l'hygiène
- 235 608 en zones certifiées ODF
- 6 165 bénéficiaires de technologies climatiques

Lecture analytique

Amélioration des conditions de vie et montée en puissance des actions de résilience climatique, bien que les investissements structurels restent à intensifier pour un changement d'échelle




### Santé & nutrition

- 5,5 M de personnes sensibilisées
- 1 132 161 enfants vaccinés contre la rougeole
- 246 998 enfants MAS traités
- 1,71 M de femmes conseillées en nutrition
- 83 % PCIME
- 84 % accouchements assistés

Lecture analytique

Impact à grande échelle sur la santé publique et la nutrition, soutenu par une forte mobilisation communautaire, avec toutefois des disparités persistantes sur certains indicateurs clés



### Éducation

- 187 981 enfants scolarisés
- 138 498 appui psychosocial
- 445 347 bénéficiaires d'apprentissage à distance
- 337 674 bénéficiaires d'alimentation scolaire
- 1 877 écoles sécurisées

Lecture analytique

Maintien de la continuité éducative en contexte de crise grâce à des approches adaptatives (enseignement à distance, PSS, alimentation scolaire), renforçant la résilience du système éducatif



### Économie & moyens d'existence

- 4 078 personnes formées à l'emploi
- 1 438 microentreprises accompagnées
- 1 862 emplois créés
- 10 196 exploitants formés
- 2 541 jeunes/femmes intégrés dans les chaînes de valeur
- 10 655 formés en finance

Lecture analytique

Renforcement progressif des capacités économiques et de l'inclusion productive, avec une dynamique positive sur les chaînes de valeur et l'entrepreneuriat, mais un impact encore limité à grande échelle

Une année 2025 de consolidation opérationnelle des impacts, avec une couverture renforcée de tous les secteurs et l'ensemble du territoire.



Source : Données rapports annuels UNIDAP 2024, décembre 2025

## Analyse croisée des impacts 2023 et 2025

L'analyse comparative des impacts de l'UNIDAP sur la période 2023–2025 met en évidence une trajectoire en trois phases : **déploiement initial (2023)**, **massification des interventions (2024)** et **consolidation opérationnelle (2025)**. Sur l'ensemble du cycle, les interventions du Système des Nations Unies ont atteint **plusieurs dizaines de millions de bénéficiaires cumulés (directs et indirects)**, traduisant une capacité d'intervention à grande échelle dans un contexte de crise sécuritaire.

La dynamique observée entre 2023 et 2024, marquée par une forte accélération, s'est poursuivie en 2025 avec un **maintien à un niveau élevé de couverture et une amélioration de la structuration des interventions**. Dans les secteurs sociaux, les tendances restent particulièrement significatives : les actions de sensibilisation en santé, passées de 7,6 millions de personnes en 2023 à 10,8 millions en 2024, se maintiennent à des niveaux élevés en 2025 (plus de 5,5 millions de personnes), tandis que la vaccination, la prise en charge nutritionnelle (près de 247 000 cas de MAS traités) et les services de protection (plus de 340 000 bénéficiaires VBG) confirment la capacité du système à produire des impacts massifs et continus.

Cette évolution traduit non seulement une **capacité accrue de mise à l'échelle**, mais également une **meilleure organisation opérationnelle et un renforcement des dispositifs de mise en œuvre**, comme en témoigne la consolidation des approches communautaires (couverture quasi complète en agents de santé communautaires, diffusion élargie des services essentiels).

Par ailleurs, les résultats confirment une **forte concentration des impacts sur les services sociaux essentiels**, notamment la santé, la nutrition, l'éducation et la protection. Sur l'ensemble des trois années, cette orientation positionne clairement l'UNIDAP comme un **filet social élargi**, jouant un rôle déterminant dans la stabilisation des conditions de vie des populations vulnérables, en particulier dans les zones affectées par les crises sécuritaires et humanitaires.

En parallèle, une **progression notable mais encore graduelle** est observée dans les domaines de la résilience climatique et environnementale. Les superficies de terres restaurées, l'adoption de technologies climatiques (plus de 6 000 bénéficiaires en 2025) et la diffusion des pratiques agro-sylvo-pastorales résilientes témoignent d'une montée en puissance du pilier « Planète ». Toutefois, ces avancées demeurent encore **moins étendues et moins structurantes** que celles observées dans les secteurs sociaux, en raison notamment de la nature plus longue et systémique des investissements requis.

L'analyse met également en évidence une **amélioration continue de la couverture territoriale et populationnelle**. Le passage d'interventions ciblées en 2023 à des interventions à large échelle en 2024 s'est stabilisé en 2025, traduisant une **capacité accrue du système à opérer à l'échelle nationale**, y compris dans des contextes difficiles, avec des mécanismes de mise en œuvre mieux rodés.

Cependant, malgré ces progrès, les impacts restent **structurellement déséquilibrés entre piliers**. Les interventions à dominante humanitaire et sociale continuent de prédominer, tandis que les dimensions plus structurelles notamment la transformation économique, la création d'emplois durables, la transformation digitale et la transition écologique progressent mais avec une **intensité encore insuffisante pour générer des effets transformateurs à grande échelle**.

En synthèse, sur la période 2023–2025, l'UNIDAP a démontré une **forte capacité à générer des impacts rapides, massifs et résilients dans les secteurs sociaux**, tout en amorçant une transition vers des interventions plus structurantes. Le principal défi stratégique pour la suite du cadre de coopération réside désormais dans la **consolidation de ces acquis et leur transformation en effets durables**, à travers un rééquilibrage des investissements entre piliers, un renforcement des approches intégrées (Nexus) et une montée en puissance des interventions à fort potentiel de transformation économique et environnementale.



## CONCLUSION GENERALE

La revue de la mise en œuvre du Plan d'Action Intérimaire des Nations Unies pour le Développement Durable (UNIDAP) met en évidence la **pertinence stratégique** du cadre de coopération du Système des Nations Unies (SNU) au Burkina Faso dans un contexte marqué par des défis sécuritaires, humanitaires, climatiques et socio-économiques persistants. L'UNIDAP a permis de maintenir un **engagement collectif cohérent** autour des priorités nationales, tout en apportant des réponses adaptées aux besoins urgents des populations les plus vulnérables. L'analyse globale souligne des **contributions substantielles** aux Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier à travers les piliers Personnes et Prospérité, portés par des interventions structurantes en santé, éducation, protection sociale, sécurité alimentaire, autonomisation économique et inclusion. Le pilier Paix joue un rôle déterminant dans la stabilisation sociale, la cohésion communautaire et la protection des droits humains, tandis que le pilier Planète contribue à renforcer la résilience climatique, la durabilité environnementale et les moyens de subsistance, bien que de manière encore inégale selon les secteurs et les territoires.

La revue met également en lumière une **intégration croissante des principes transversaux** *Ne laisser personne de côté* (LNOB), égalité de genre, résilience, inclusion, durabilité et droits humains sont désormais largement reconnus comme des fondements normatifs partagés par les agences du SNU. Des pratiques robustes de ciblage basé sur la vulnérabilité, de désagrégation des données, d'approches communautaires et de partenariats avec les institutions nationales ont contribué à renforcer l'équité, la redevabilité et l'appropriation nationale des interventions. Toutefois, la revue identifie des **défis structurels persistants** qui limitent la pleine valorisation de l'impact collectif de l'UNIDAP. Ceux-ci incluent une fragmentation des cadres de suivi et de reporting, une agrégation encore insuffisante des données inter-agences, une mesure partielle des effets transformateurs

à moyen et long terme, ainsi qu'une opérationnalisation inégale de l'approche One UN, notamment en matière de planification conjointe, de programmation intégrée et de financement commun. Ces limites réduisent la lisibilité stratégique du cadre, tant pour le pilotage interne que pour le reporting national et international, y compris dans le cadre de l'Agenda 2030.

Dans cette perspective, la revue confirme que le prochain cadre de coopération devra marquer une **transition décisive** vers un modèle davantage **orienté impact, apprentissage et transformation**, capable de dépasser une logique d'agrégation d'activités pour produire des changements mesurables, durables et territorialisés. Le futur cadre devra s'appuyer sur un nombre limité d'indicateurs stratégiques d'effets et d'impacts, renforcer l'harmonisation des outils de suivi, consolider l'approche Nexus HDP, et mobiliser des mécanismes de financement innovants et conjoints.

Enfin, la revue positionne clairement l'UNIDAP comme un **levier stratégique d'appui à la mise en œuvre et au suivi des ODD**, ainsi qu'à l'élaboration du Rapport National Volontaire (RNV). En renforçant l'alignement sur les systèmes nationaux, la production de données désagrégées et l'analyse transversale des inégalités, le SNU pourra contribuer de manière plus visible et plus structurante à l'atteinte des priorités nationales et aux engagements internationaux du Burkina Faso.

En conclusion, l'UNIDAP a posé des bases solides pour une action collective pertinente et crédible du Système des Nations Unies. Le défi du prochain cycle consistera à **consolider ces acquis, à corriger les déséquilibres identifiés**, et à faire du cadre de coopération un véritable **outil de pilotage stratégique, de redevabilité et de transformation**, au service d'un développement durable, inclusif et résilient au Burkina Faso.



## RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES PHARES DE LA REVUE DE L'UNIDAP (2023-2025)



## 6.1 Recommandations opérationnelles (année 2026)

Le présent point regroupe les **recommandations opérationnelles prioritaires à mettre en œuvre en 2026**, dernière année de mise en œuvre de l'UNIDAP. Elles visent à **sécuriser une clôture de cycle crédible, cohérente et orientée résultats**, tout en maximisant l'impact des interventions, en particulier des **Flagships**, et en renforçant la qualité du suivi, du reporting et de la redevabilité nationale et internationale.

Ces recommandations s'inscrivent dans une logique de **consolidation et d'optimisation**, en réponse aux limites observées en matière d'harmonisation du suivi-évaluation, de planification conjointe et de mobilisation des ressources. Elles mettent l'accent sur des actions concrètes et rapidement activables, telles que le renforcement des capacités S&E, la tenue de **retraites techniques conjointes**, l'appui au **Rapport National Volontaire 2026**, l'accélération des Flagships et l'ajustement de la planification aux contraintes sécuritaires, climatiques et socio-économiques. L'objectif est double : **finaliser efficacement l'UNIDAP et préparer une transition structurée vers le futur cadre de coopération**.

Tableau 10 : Recommandations opérationnelles

Recommandation opérationnelle	Actions concrètes proposées	Responsable principal	Échéance	Priorité
Élaborer et opérationnaliser une stratégie claire de suivi-évaluation UNIDAP	Élaborer et valider une note stratégique S&E UNIDAP au niveau UNCT	RCO (lead) avec agences du SNU	2026	Très élevée
	Déployer des tableaux de bord partagés (UNINFO + outils internes)			
	Former les points focaux S&E des agences			
Tenir une retraite des équipes S&E et des chargés de programmes pour la planification conjointe 2026 et la validation du rapport annuel 2026	Organiser deux retraites nationales des équipes S&E du SNU et des partenaires clés pour :	RCO (lead) avec agences du SNU	2026	Très élevée
	Harmoniser indicateurs, cibles et hypothèses de la planification conjointe 2026			
	Consolider et valider collectivement le rapport annuel UNIDAP 2026			
	Identifier les enseignements clés et ajustements de fin de cycle			
Accélérer la mise en œuvre des Flagships UNIDAP	Identifier un portefeuille priorisé de Flagships à fort impact	RCO avec agences leads des Flagships	2026	Très élevée
	Clarifier les résultats attendus, indicateurs et responsabilités inter-agences			
	Mettre en place un suivi rapproché (revues trimestrielles dédiées)			
	Lever les goulots opérationnels (procédures, financement, coordination terrain)			
Appuyer l'élaboration du Rapport National Volontaire (RNV 2026)	Capitaliser et documenter les résultats phares	Gouvernement (lead) avec RCO et SNU	2026	Très élevée
	Aligner les indicateurs UNIDAP avec les indicateurs ODD nationaux			
	Consolider les données inter-agences pertinentes pour le RNV			
	Appuyer l'analyse conjointe (statistique et narrative)			
Réajuster la planification UNIDAP pour un suivi réaliste et pertinent	Participer aux cadres nationaux de validation	RCO avec agences du SNU	2026	Élevée
	Revue critique des indicateurs actifs UNIDAP			
	Priorisation des produits mesurables en contexte sécuritaire, climatique et socio-économique			
	Allègement du reporting			
Mettre à jour la stratégie de mobilisation des ressources du SNU	Harmonisation des calendriers de collecte	RCO avec agences du SNU	2026	Très élevée
	Actualiser le mapping bailleurs et opportunités 2026			
	Identifier les Flagships et résultats UNIDAP à fort potentiel de financement			
	Développer des notes conceptuelles conjointes			
	Renforcer le plaidoyer coordonné SNU-Gouvernement			



## 6.2 Recommandations stratégiques du Futur cadre de coopération (2026-2030)

Ce point présente les **recommandations stratégiques destinées à orienter la conception et la mise en œuvre du Futur cadre de coopération pour la période 2026–2030**. Elles répondent à la nécessité de capitaliser sur les acquis de l'UNIDAP tout en **corrigeant les faiblesses structurelles identifiées**, notamment en matière de pilotage par les résultats, de digitalisation du suivi-évaluation, de financement conjoint et d'alignement stratégique avec les priorités nationales.

Les recommandations proposées visent à doter le Futur cadre de coopération d'une **architecture robuste, alignée sur le Plan national de développement en cours d'élaboration**, fondée sur des **résultats mesurables (effets et impacts), des données désagrégées et harmonisées**, et des **mécanismes pérennes de mobilisation conjointe des ressources**. Elles mettent également l'accent sur l'institutionnalisation des pratiques de gouvernance, d'apprentissage et de redevabilité collective, afin de renforcer la cohérence, la crédibilité et l'impact transformateur de l'action du Système des Nations Unies au service du développement durable, de la paix et de la résilience.

Tableau 11 : Recommandations stratégiques

Recommandation stratégique	Actions concrètes proposées	Responsable principal	Échéance	Priorité
Aligner le Futur cadre de coopération sur le Plan Relance 2026-2030	Analyse de cohérence stratégique entre priorités nationales et résultats du cadre de coopération	Gouvernement (lead) avec RCO et agences	Cadre 2026-2030	Très élevée
	Alignement explicite des effets, indicateurs et cible			
	Implication des ministères clés et structures de planification			
Réviser le cadre de résultats du Futur cadre de coopération	Validation politique conjointe Gouvernement-SNU	RCO avec agences du SNU	Cadre 2026-2030	Très élevée
	Prioriser les indicateurs d'effets et d'impacts			
	Renforcer les théories du changement inter-piliers			
	Renvoi des indicateurs de produits aux cadres agences			
Budgétiser et institutionnaliser les retraites S&E et validations conjointes	Validation stratégique par l'UNCT	RCO avec agences du SNU	Cadre 2026-2030	Élevée
	Inscrire les retraites S&E dans les PTBA pluriannuels			
	Budgétiser planification conjointe et rapports annuels			
Accélérer la digitalisation du système de suivi-évaluation et renforcer les ressources humaines	Formaliser ces retraites comme mécanisme standard de gouvernance	RCO avec agences du SNU	Cadre 2026-2030	Très élevée
	Déployer des outils digitaux intégrés et interopérables (UNINFO+)			
	Standardiser les outils de collecte et d'analyse			
	Recruter/renforcer des profils S&E, data et gestion des connaissances			
Renforcer la mobilisation conjointe des ressources	Former en continu équipes et partenaires	RCO avec agences du SNU et Gouvernement	Cadre 2026-2030	Très élevée
	Développer une stratégie conjointe de mobilisation de ressources du Futur cadre de coopération			
	Concevoir des portefeuilles programmatiques multi-agences			
	Renforcer le co-leadership SNU-Gouvernement dans le plaidoyer bailleurs			
Institutionnaliser la désagrégation systématique des données (LNOB)	Développer des propositions conjointes alignées sur les priorités nationales	Agences du SNU (pilotage RCO)	Cadre 2026-2030	Élevée
	Définir un standard commun de désagrégation			
	Harmoniser les outils inter-agences			
	Produire des analyses LNOB consolidées annuelles			

Recommandation stratégique	Actions concrètes proposées	Responsable principal	Échéance	Priorité
<b>Harmoniser l'usage du Gender Marker au niveau du Futur cadre de coopération</b>	Cadre commun d'utilisation du Gender Marker			
	Intégration dans le pilotage stratégique et le reporting ODD Appui ciblé aux agences	RCO avec ONU Femmes et agences	Cadre 2026-2030	Élevée
<b>Déployer des mécanismes de financement conjoints et innovants</b>	Fonds communs thématiques (Nexus, résilience, capital humain)			
	Financements basés sur la performance Partenariats public-privé	RCO / Gouvernement / PTF	Cadre 2026-2030	Élevée
	Dialogue stratégique renforcé avec les PTF			
<b>Institutionnaliser des mécanismes de revue et d'apprentissage stratégique</b>	Revue conjointes annuelles inter-piliers			
	Capitalisation systématique des bonnes pratiques	RCO avec agences du SNU	Cadre 2026-2030	Moyenne
	Boucles d'apprentissage adaptatif			

Femme de la FAEP de Noakuy dans la région de Bankui, exposant fièrement ses tomates bio issues de la ferme



## REFERENCES

## Documents stratégiques et programmatiques des Nations Unies

- ▶ *Système des Nations Unies (SNU)-Burkina Faso. (2023). Plan d'Action Intérimaire des Nations Unies pour le Développement Durable (UNIDAP) 2023-2026. Ouagadougou.*
- ▶ *Système des Nations Unies (SNU) - Burkina Faso. (2024). Rapport annuel de performance de l'UNIDAP - Exercice 2023. Ouagadougou.*
- ▶ *Système des Nations Unies (SNU) - Burkina Faso. (2025). Rapport annuel de performance de l'UNIDAP - Exercice 2024. Ouagadougou.*
- ▶ *Système des Nations Unies (SNU). (s.d.). Flagships du Système des Nations Unies au Burkina Faso : cadres stratégiques et programmatiques. Documents internes.*
- ▶ *Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies (RCO). (s.d.). Base de données du cadre de résultats de l'UNIDAP (indicateurs, cibles et rapports de performance). Données internes UNCT*
- ▶ *UNINFO.*

## Documents nationaux de référence

- ▶ *Gouvernement du Burkina Faso. (s.d.). Plan national de développement économique et social (PNDES II). Ouagadougou : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective.*
- ▶ *Gouvernement du Burkina Faso, avec l'appui des partenaires techniques et financiers. (s.d.). Programme d'Appui à la Stabilisation et au Développement (PASD). Ouagadougou.*
- ▶ *Gouvernement du Burkina Faso, avec l'appui des partenaires techniques et financiers. (s.d.). Rapport provisoire de l'évaluation du Programme d'Appui à la Stabilisation et au Développement (PASD). Document de travail.*
- ▶ *Gouvernement du Burkina Faso. (2021). Décret n°2021-1383/PRES/PM/MEFP*
- ▶ *Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). (s.d.). Données statistiques nationales et indicateurs socio-économiques. Consulté sur <https://www.insd.bf>*

## Rapports thématiques et outils transversaux

- ▶ *Système des Nations Unies - Burkina Faso. (s.d.). Rapport Gender Score / Gender Marker : analyse de l'intégration du genre dans les interventions UNIDAP. Documents internes UNCT.*
- ▶ *Système des Nations Unies - Burkina Faso. (s.d.). Stratégie de mobilisation des ressources du Système des Nations Unies. Document stratégique interne.*
- ▶ *Nations Unies. (s.d.). Lignes directrices et outils relatifs au Nexus humanitaire-développement-paix, au principe Leave No One Behind et à l'approche fondée sur les droits humains. Nations Unies.*
- ▶ *Nations Unies. (s.d.). Flagship*



# ANNEXES



Une apprenante du centre régional de formation professionnel de Tenkodogo

Annexe 1 : Matrice d'analyse de l'efficacité - UNIDAP (Ressources - Résultats - Coûts - Goulots - Leviers)

Ressources mobilisées	Résultats obtenus	Coûts / Effets induits	Goulots d'étranglement identifiés	Leviers d'amélioration
<b>Ressources financières (budgets agences, financements conjoints, ressources publiques)</b>	Taux d'exécution budgétaire élevé dans plusieurs agences (ex. PAM, OMS) Réalisation effective des activités programmées (cantines scolaires, santé, protection sociale, résilience)	Coûts de transaction élevés liés à la fragmentation des financements Retards de décaissement et ajustements budgétaires Surcoûts logistiques dans les zones à défis sécuritaires	Fragmentation et rigidité des mécanismes de financement Suspension ou absence de transferts directs aux collectivités Difficultés de préfinancement	Développer des financements conjoints et flexibles (Nexus, flagships) Simplifier et harmoniser les procédures financières Améliorer la prévisibilité des financements
<b>Ressources humaines (équipes agences, points focaux, partenaires de mise en œuvre)</b>	Mobilisation d'expertises techniques adaptées aux mandats Forte implication des équipes terrain et des partenaires locaux Appui technique aux collectivités via services déconcentrés	Charge administrative importante (reporting, contrôles multiples) Dispersion des efforts liée à la multiplicité des cadres	Capacités variables des partenaires locaux Mobilisation importante du temps sur le reporting au détriment de l'opérationnel	Renforcer les capacités locales (M&E, gestion financière) Réduire la lourdeur des exigences de reporting Mutualiser les expertises inter-agences
<b>Ressources matérielles et logistiques (équipements, intrants, outils digitaux)</b>	Continuité des services essentiels (santé, éducation, nutrition) Amélioration de la traçabilité des interventions	Coûts logistiques accrus en contexte sécuritaire Dépendance à des solutions alternatives (tiers, monitoring à distance)	Accès limité à certaines zones Contraintes sécuritaires et logistiques persistantes	Renforcer les approches hybrides (TPM, monitoring à distance) Capitaliser sur les partenariats locaux et communautaires
<b>Ressources institutionnelles et partenariales (cadres de concertation, ONG, services techniques)</b>	Mise en œuvre effective via approche <i>faire-faire</i> Alignement sur priorités nationales Renforcement progressif des capacités institutionnelles	Allongement des chaînes de mise en œuvre Coûts de coordination et de supervision	Multiplicité des acteurs Complexité des procédures des partenaires	Clarifier les rôles et responsabilités Renforcer la co-création avec l'État et les collectivités
<b>Systèmes de suivi et de contrôle (audits, UNINFO, M&amp;E, TPM)</b>	Amélioration de la conformité et de la redevabilité Détection des écarts et ajustements en cours d'exécution	Coûts de suivi élevés (audits, missions multiples) Temps important consacré au contrôle	Hétérogénéité des outils de suivi Multiplication des canevas et exigences	Harmoniser les outils de suivi et indicateurs Renforcer l'utilisation de UNINFO Passer à un suivi davantage orienté résultats










Des femmes issues des communautés religieuses formées sur la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation



Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes à travers la production de volaille

Annexe 2 : Contribution UNIDAP aux ODD, niveau et leviers (lecture par pilier)

ODD	Niveau de contribution (UNIDAP)	Piliers UNIDAP moteurs	Contribution typique observée (exemples)	Leviers prioritaires de renforcement
 <b>ODD 1 - Pas de pauvreté</b>	Élevée	<b>Personnes, Prospérité, Paix</b>	Protection sociale, appui aux ménages vulnérables/PDI, relèvement des moyens d'existence, inclusion	Renforcer synergies Personnes-Prospérité (filets sociaux + AGR), ciblage géographique Nexus, indicateurs pauvreté/multidimensionnelle harmonisés
 <b>ODD 2 - Faim zéro</b>	Élevée	<b>Prospérité, Personnes, Planète</b>	Sécurité alimentaire, nutrition, agriculture résiliente, appui aux petits producteurs	Financements pluriannuels résilience, intégration climat/sol/eau, meilleure articulation urgence-relèvement-développement
 <b>ODD 3 - Santé et bien-être</b>	Élevée	<b>Personnes, Paix</b>	Continuité des services, SRMNIA, riposte urgences, santé mentale, renforcement système	Renforcer accès en zones difficiles (TPM/suivi à distance), paquet minimum de services, systèmes de données interoperables
 <b>ODD 4 - Éducation de qualité</b>	Moyenne à élevée	<b>Personnes, Paix</b>	Éducation en contexte de crise, cantines scolaires, renforcement capacités, inclusion enfants déplacés	Financement stable éducation d'urgence, digitalisation/ressources pédagogiques, suivi désagrégé (PDI/genre/handicap)
 <b>ODD 5 - Égalité des sexes</b>	Élevée	<b>Personnes, Prospérité, Paix</b>	VBG, autonomisation économique, participation, SRR	Renforcer approche transformatrice (normes sociales), systématiser budgets sensibles au genre, indicateurs communs VBG/autonomisation
 <b>ODD 6 - Eau &amp; assainissement</b>	Moyenne	<b>Planète, Personnes</b>	Accès eau/assainissement, hygiène, services de base	Augmenter investissements/maintenance, suivi géolocalisé infrastructures, articulation WASH-santé-éducation, partenariats CT
 <b>ODD 7 - Énergie propre</b>	Faible	<b>Prospérité, Planète</b>	Actions ponctuelles (technologies propres/énergie de cuisson propre)	Développer portefeuille "énergie & résilience" (cuisson propre, solaire services sociaux), PPP/secteur privé, intégration dans chaînes de valeur
 <b>ODD 8 - Travail décent &amp; croissance</b>	Moyenne	<b>Prospérité, Personnes</b>	AGR/emplois jeunes, entrepreneuriat, filières porteuses	Passer à l'échelle (accès finance/marchés), partenariats secteur privé, compétences/TVET, indicateurs emploi/revenus harmonisés
 <b>ODD 9 - Industrie/innovation/infrastructures</b>	Faible à moyenne	<b>Prospérité, Planète</b>	Appui PME/industrialisation durable (ponctuel), infrastructures productives localisées	Structurer un axe innovation/PME vertes, financement mixte, infrastructures résilientes (stockage/transfo), pilotage par résultats
 <b>ODD 10 - Inégalités réduites</b>	Élevée	<b>Personnes, Paix, Prospérité</b>	Inclusion PDI/communautés hôtes, accès services, protection groupes vulnérables	Renforcer désagrégation (âge/genre/PDI/handicap), mécanismes anti-doublons, ciblage territorial équité
 <b>ODD 11 - Villes &amp; communautés durables</b>	Faible à moyenne	<b>Paix, Personnes, Prospérité</b>	Intégration PDI en services urbains, cohésion sociale (mais sous-financé)	Investissements urbains ciblés (services, emploi), coordination CT, financement pluri-acteurs, planification urbaine sensible aux déplacements
 <b>ODD 12 - Consommation/production responsables</b>	Moyenne	<b>Planète, Prospérité</b>	Réduction pertes post-récolte, pratiques durables, technologies respectueuses	Renforcer circularité (déchets/valeur), normes/labels, chaînes de valeur durables, indicateurs ODD12 mieux documentés
 <b>ODD 13 - Action climatique</b>	Moyenne (souvent sous-valorisée)	<b>Planète, Prospérité, Paix</b>	Résilience climatique, adaptation agricole, gestion risques	Mieux "tagger" et mesurer la contribution climat, financements flexibles (fonds climat), scénarios climato-sécuritaires, indicateurs communs
 <b>ODD 15 - Vie terrestre</b>	Moyenne à élevée	<b>Planète, Prospérité</b>	Restauration terres, gestion ressources naturelles, agroécologie	Renforcer suivi qualité/impact (ha restaurés + durabilité), capacités partenaires, intégration foncier/cohésion sociale
 <b>ODD 16 - Paix/justice/institutions</b>	Élevée	<b>Paix (principal), Personnes</b>	Cohésion sociale, prévention conflits, identité légale, gouvernance locale	Cadre harmonisé "résultats Paix", redevabilité mutuelle État-SNU-CT, capitalisation/plaidoirie basée sur évidences
 <b>ODD 17 - Partenariats</b>	Élevée	<b>Tous piliers (transversal)</b>	Coordination inter-agences, projets conjoints, cadres communs	Opérationnaliser stratégie de mobilisation conjointe, gouvernance S&E intégrée, portefeuilles conjoints par pilier, plateforme/UNINFO renforcée

**Annexe 3 : Analyse consolidée des Innovations, bonnes pratiques, synergies, enseignements et perspectives par pilier (UNIDAP 2023-2025)**

Pilier	Innovations	Bonnes pratiques	Synergies	Durabilité (implicite)	Recommandations 2026-2030
<b>Paix</b>	Outils data (DTM/ TTT/ MIDAS, base conflits) ; digitalisation état civil ; centres de connectivité ; cliniques mobiles/ One Stop/ QG Jeune ; mécanismes communautaires cohésion	Consultations & comités inclusifs ; protection communautaire ; engagement leaders ; partage info temps réel ; coordination SNU-Gouv en zones prioritaires	Coopération PNUD/ UNICEF/ OIM/ ONU Femmes/ HCR/ FAO/ UNFPA ; PBF ; Missions conjointes ; CONAREF/ CONASUR/ gouverneurs	Appropriation locale (gouv/CT) ; identité légale ; mécanismes communautaires ; gouvernance locale	Harmoniser M&E ; renforcer appui RCO (analyse conjointe) ; intensifier interventions conjointes zones fragiles ; Nexus HDP mesurable ; financement innovant (performance/résilience) ; mobilisation ressources
<b>Personnes</b>	E-éducation ; INOFASO (intrants/ aliments fortifiés) ; communautés de pratique enseignant ; CCOC ; approche 3Z ; cantines endogènes ; jardins/ champs scolaires	Encrage communautaire ; alignement & flexibilité ; ciblage participatif ; désagrégation LNOB ; renforcements capacités ; gestion communautaire services	Projets conjoints (ex. PISANS) ; partenariats ministères/ CT/ ONG ; coordination thématique	Pérennisation via capacités locales, dispositifs communautaires, alignement politiques nationales	Partir des évidences (baseline/diagnostics) ; investir capital humain ; renforcer programmes conjoints ; One UN réellement opérationnel ; meilleure représentativité des mandats
<b>Planète</b>	Profilage socioéconomique unifié ; coopératives vertes/ mini-CV ; co-construction CT/privé ; paquets résilience ; partenariats académiques ; injection forages ONEA ; KoboCollect	Nexus HDP territorialisé ; LNOB/ vulnérabilité ; valorisation compétences locales ; multisectoriel WASH-Santé-Nutrition-Education	Inter-agences + ministères sectoriels/ CT/ONG/bailleurs ; secteur privé ; co-création	Résilience climatique & économie verte ; infrastructures à effet d'échelle ; structuration coopératives	Consultations suffisantes ; plan harmonisé + suivi périodique ; cadre unique de suivi/financement ; territorialisation sur données ; plus d'actions conjointes ; financements innovants
<b>Prosperité</b>	Paiement bourses via FNS-RS/ RSU (PAMPV) ; suivi à distance ; digitalisation collective ; approches intégrées ; financements innovants	Appropriation gouvernementale ; RSU (transparence/équité) ; flexibilité ; partenaires locaux ; TPM/ tiers suivi (selon réponses)	Coordination interne (prog/MEAL/ log) ; agences SNU ; ministères/ONG ; secteur privé (marchés/ finance/ intrants)	Renforcement systèmes nationaux (RSU, dispositifs) ; liens marché/privé ; continuité services	Rendre réel planification/programming/reporting/financement conjoints ; renforcer coordination & mobilisation ressources ; programmes transformateurs ; meilleure communication inter-piliers



Réfugiés exploitants site maraîcher Matourkou



Promotion de la cohésion sociale à travers les Associations Villageoises de Crédit et d'Épargne (AVEC)

## Annexes 4 : Outils de collecte des données

### 1. GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES INSTITUTIONS NATIONALES

( SP/PNDES, Direction générale de l'économie et de la planification (DGEP), Directions générales des études et des statistiques sectorielles (DGEES) des départements ministériels, directions techniques)

#### A. Informations générales

- Nom et fonction du répondant :
- Institution / structure représentée :
- Niveau : national / régional
- Date :
- Participants :

Cet entretien s'inscrit dans le cadre de la revue de performance de Plan d'Action Intérimaire des Nations Unies pour le Développement Durable (UNIDAP) 2023-2026. Il vise à recueillir l'analyse des institutions nationales sur la mise en œuvre de l'UNIDAP 2023-2026, conformément aux critères définis dans les TDR : Pertinence (P), Cohérence (C), Efficacité (EFF), Coordination (COORD), Transversalité (TRANS) et Enseignements (ENS). L'entretien inclut également une section consacrée à la contribution de l'UNIDAP aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

#### B. Questions

##### 1. Compréhension et Alignement stratégique (P)(C)

1. Quelle est votre connaissance de l'UNIDAP 2023-2026 ?
2. Dans quelle mesure l'UNIDAP reflète-t-il les priorités nationales (PNDES II / PASD/plans sectoriels) ?
3. Y a-t-il eu des efforts d'adaptation des actions de l'UNIDAP aux plans stratégiques ou sectoriels qui ont été adoptés après le début (2023) de sa mise en œuvre de votre secteur ?
4. Quels changements majeurs (accroissement des investissements), avez-vous observés depuis 2023 dans votre secteur, imputables à la mise en œuvre de l'UNIDAP ?

##### 2. Coordination et gouvernance (C) (COORD)

5. Quels mécanismes (comités, groupes thématiques, points focaux, etc.) de coordination existent entre votre structure et le SNU dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNIDAP ? Ces mécanismes fonctionnent-ils bien ?
6. Quelles sont les principales forces de cette coordination ?
7. Quels défis majeurs rencontrez-vous dans cette coordination ?
8. De quelles améliorations auriez-vous besoin pour renforcer la concertation avec les agences dans le cadre

de la mise en œuvre de l'UNIDAP ?

##### 3. Suivi-évaluation et performance (EFF) (COORD)

9. Disposez-vous de données ou d'indicateurs permettant de suivre les résultats de l'UNIDAP dans votre secteur ?
10. Quelles sont les principales réalisations observées (programmes, projets, politiques influencées) ?
11. Quelles difficultés rencontrez-vous dans la collecte, la consolidation ou l'analyse des données liées à l'UNIDAP ?
12. Comment renforcer le cadre de suivi intégré entre l'État et le Système des Nations Unies ?
13. Comment évaluez-vous la performance globale de l'UNIDAP dans votre secteur ?
14. Quelle influence le contexte sécuritaire a eu sur la suivi évaluation et la performance de l'UNIDAP ?

##### 4. Contribution aux ODD (EFF) (P) (TRANS)

15. Quels ODD sont les plus affectés positivement par les actions de l'UNIDAP dans votre secteur ? (Exemples : ODD 1 (pauvreté), ODD 2 (sécurité alimentaire), ODD 5 (égalité des genres), ODD 16 (gouvernance)).
16. Disposez-vous d'indicateurs ODD sectoriels liés aux interventions du SNU ? si oui lesquels ?
17. Quels ODD nécessitent davantage d'appui ou d'alignement de la part du SNU ?

##### 5. Flagships et cadre de suivi intégré (C) (COORD)

18. Comment percevez-vous l'articulation entre les Flagships et l'UNIDAP ?
19. Quelles sont vos attentes pour un cadre de suivi intégré UNIDAP-Flagships ?
20. Comment le contexte sécuritaire a influencé sur la mise en œuvre de l'UNIDAP ?

##### 6. Transversalité (TRANS)

21. Comment les dimensions genre, inclusion, résilience/climat, droits humains et redevabilité sont-elles prises en compte dans les interventions UNIDAP dans votre secteur ?
22. Quels changements tangibles percevez-vous au niveau institutionnel ou territorial depuis le lancement de l'UNIDAP ?

##### 7. Enseignements et recommandations (ENS)

23. Quels sont les principaux succès à retenir de la mise en œuvre de l'UNIDAP ?
24. Quelles sont les bonnes pratiques de la mise en œuvre de l'UNIDAP dans votre secteur ?

25. Quels enseignements tirés vous dans la mise en œuvre de l'UNIDAP ?

26. Quelles recommandations proposez-vous pour améliorer sa mise en œuvre sur 2025-2026 ?

27. Quelles attentes spécifiques avez-vous vis-à-vis du Bureau de la Coordinatrice Résidente (RCO) dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNIDAP et du futur plan stratégique du SNU ?

28. Avez-vous des suggestions pour renforcer la collaboration et la redevabilité mutuelle entre l'État et le Système des Nations Unies ?

29. Quelles sont les opportunités de synergies interinstitutionnelles qui pourraient être bénéfiques pour accroître les performances et les impacts du UNIDAP ?

#### 8. Observations complémentaires

### C. Remerciements et collecte d'évidences (note de service, arrêtés, plans stratégiques, rapports, etc)



### 2. QUESTIONNAIRE DE REVUE DES AGENCES DU SNU

(PNUD, UNICEF, PAM, FAO, OMS, ONU Femmes, UNFPA, OIM, HCR, etc.)

#### A. Informations générales

- Nom de l'agence :
- Responsable / contact principal :
- Zones d'intervention :
- Piliers UNIDAP concernés (Paix, Personnes, Planète, Prospérité):
- Date :

### B. Encadré introductif

Cette fiche analyse la contribution de votre agence aux résultats UNIDAP, aux synergies inter-agences, aux ODD, et à la mise en œuvre des principes transversaux.

### C. Questions

#### 1. Contributions stratégiques (P)(EFF)

1. Quelles sont les priorités nationales (PNDES II / PASD/plans sectoriels) d'alignements des actions de votre agence dans le cadre de la mise en œuvre de UNIDAP ?
2. Quelles adaptations votre agence a-t-elle mises en œuvre dans le cadre de l'UNIDAP pour mieux répondre aux priorités émergentes et aux besoins évolutifs des populations ?
3. Quels sont les résultats majeurs (programmes, projets, politiques influencées) que votre agence a obtenus dans les piliers UNIDAP ? (répondre en précisant les piliers)
4. Quelle est la valeur ajoutée de votre agence dans le cadre UNIDAP ?

#### 2. Coordination (C) (COORD)

6. Décrivez les principaux partenariats opérationnels avec lesquels vous collaborer pour la mise des actions de l'UNIDAP ?
7. Quels mécanismes de coordination inter-agences ou avec les partenaires nationaux fonctionnent le mieux ?
8. Quelles difficultés ont été rencontrées dans la coordination inter-agences ou avec les partenaires nationaux ?
9. Quels défis persistent dans la coordination entre agences dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNIDAP ?
10. Quelles sont les bonnes pratiques de coordination que vous avez observées ?
11. Quelles sont vos recommandations pour améliorer la coordination inter-agences et avec les partenaires nationaux ?

#### 4. Suivi-évaluation (EFF) (COORD)

12. Quels défis rencontrez-vous dans la collecte des données sur la mise en œuvre de UNIDAP ?
13. Quels sont les indicateurs clés que vous suivez pour mesurer vos progrès dans le cadre de l'UNIDAP ?
14. Comment votre agence contribue-t-elle à la production de connaissances, à la capitalisation ou au partage de bonnes pratiques ?
15. Quelles sont vos attentes pour un futur cadre de suivi intégré UNIDAP-Flagships ?

#### 5. Contribution aux ODD (EFF)(TRANS)

16. Quels ODD votre agence influence-t-elle directement dans le cadre de l'UNIDAP ?
17. Quelles cibles ODD pouvez-vous documenter à partir de vos interventions ?
18. Sur quels ODD la contribution reste faible ou doit être

renforcée ?

## 6. Transversalité (TRANS)

10. Comment intégrez-vous LNOB, genre, résilience, inclusion, durabilité, droits humains dans la mise en œuvre de vos actions ?

11. Pouvez-vous partager des histoires à succès de bénéficiaires (titre du projet, lieu de résidence du bénéficiaire, Nom prénom, situation avant intervention, actions menées, situation actuelle, perspectives) ?

## 7. Leçons et recommandations (ENS)

13. Quelles sont les principales innovations développées par votre agence dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNIDAP ?

14. Quelles sont les bonnes pratiques que vous pourriez nous partager dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNIDAP ?

15. Quelles sont les synergies internes et externes que vous développez dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNIDAP ?

16. Quelles recommandations formulez-vous pour améliorer la cohérence et l'efficacité de la mise en œuvre de l'UNIDAP ?

17. Quelles sont vos suggestions pour le futur plan d'action du SNU ?

## 8. Observations complémentaires

**D. Remerciements et collecte d'évidences (note de service, arrêtés, plans stratégiques, rapports, histoires à succès, photos etc)**



## 3. GUIDE DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS (PTF)

Objectif : Apprécier la complémentarité entre les interventions des PTF et celles du Système des Nations Unies (SNU), ainsi que les perspectives de convergence et de coordination stratégique.

### 1. Informations générales

- Nom de l'institution / PTF :
- Nom et fonction du répondant :
- Secteur(s) ou thématique(s) d'intervention :
- Date de l'entretien :

### 2. Compréhension et perception de l'UNIDAP (P)(C)

1. Quelle est votre connaissance du Plan d'Action Intérimaire des Nations Unies pour le Développement Durable (UNIDAP 2023-2026) ?

2. Comment percevez-vous la valeur ajoutée de l'UNIDAP dans le contexte actuel du Burkina Faso ?

3. Quels sont, selon vous, les principaux domaines où les actions de l'UNIDAP complètent ou renforcent vos interventions ?

### 3. Alignement et coordination (C)

4. Quelles plateformes ou mécanismes de coordination (sectoriels, thématiques, humanitaire-développement-paix) fonctionnent le mieux ?

5. Quelles sont les principales contraintes observées dans la coordination inter-bailleurs dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNIDAP ?

6. Existe-t-il des initiatives conjointes (cofinancement, Flagships, programmes conjoints) avec les agences onusiennes ? Si oui, lesquelles ?

### 4. Suivi, évaluation et redevabilité (COORD)

8. Comment les PTF et le SNU assurent-ils la complémentarité et la redevabilité mutuelle dans le suivi des interventions de l'UNIDAP ?

9. Quels outils ou indicateurs communs pourraient être développés pour suivre les progrès collectifs vers les ODD ?

10. Comment appréciez-vous la transparence et le partage d'informations dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNIDAP ?

### 5. Efficacité, impact et durabilité (EFF) (COORD)

11. Quels sont, selon vous, les principaux résultats tangibles issus des actions conjointes avec le SNU ?

12. Quelles est votre appréciation de l'efficacité de la mise en œuvre de l'UNIDAP ?

13. Comment garantir la durabilité des actions conjointes, notamment dans les zones fragiles et à fort défi sécuritaire ?

## 6. Bonnes pratiques et innovations

14. Quelles approches partenariales innovantes ont produit des résultats positifs dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNIDAP ?

15. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNIDAP, quels sont les exemples de collaboration réussie entre votre organisation et le SNU qui pourraient être capitalisés ?

## 7. Perspectives et recommandations

16. Quelles attentes formulez-vous vis-à-vis du Bureau de la Coordinatrice Résidente (RCO) pour améliorer la coordination et le dialogue stratégique pour la mise en œuvre réussie de l'UNIDAP ?

17. Quelles mesures pourraient renforcer la convergence entre vos stratégies de coopération et l'UNIDAP ?

18. Quelles sont, selon vous, les priorités à intégrer dans le futur cadre de coopération post-UNIDAP ?

## 8. Observations complémentaires

Remerciements et collecte d'évidences (Convention de collaboration, note de service, arrêtés, plans stratégiques, rapports)



## 4. GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

(Directions régionales de l'économie et de la planification (DREP))

Recueillir les perceptions, expériences et contributions des collectivités territoriales dans la mise en œuvre du Plan d'Action Intérimaire (UNIDAP) et évaluer la coordination locale avec le Système des Nations Unies.

### 1. Informations générales

- Nom de la collectivité :
- Province / Région :
- Nom et fonction du répondant :
- Date de l'entretien :

### 2. Connaissance et appropriation de l'UNIDAP

1. Avez-vous connaissance du Plan d'Action Intérimaire des Nations Unies (UNIDAP 2023-2026) ?

2. Comment les priorités de votre région s'articulent-elles avec celles de l'UNIDAP ?

3. Quels sont les programmes ou projets onusiens mis en œuvre dans votre région ?

4. Comment évaluez-vous la pertinence des interventions du SNU au regard des priorités et besoins locaux ?

### 3. Coordination et gouvernance locale

5. Existe-t-il un cadre de concertation ou de coordination entre la région et les agences onusiennes dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNIDAP ?

6. Quelles sont les principales forces et limites de cette coordination régionale de la mise en œuvre de l'UNIDAP ?

7. Comment la collectivité est-elle associée à la planification, la mise en œuvre et le suivi des actions de l'UNIDAP ?

### 4. Résultats et impacts locaux

9. Quels sont les résultats concrets observés des interventions de l'UNIDAP sur votre territoire (exemples d'infrastructures, renforcement de capacités, cohésion sociale, etc.) ?

10. Quels effets ces projets ont-ils produits sur les populations locales (emploi, sécurité alimentaire, inclusion sociale, etc.) ?

11. Quels changements institutionnels ou partenariaux ont été observés grâce à ces interventions ?

### 5. Participation, inclusion et durabilité (TRANS)

12. Dans quelle mesure les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables participent-ils aux initiatives mises en œuvre dans le cadre de l'UNIDAP ?

13. Quelles actions sont entreprises pour garantir la durabilité des réalisations après le retrait des agences ?

14. Quelles difficultés rencontrez-vous pour maintenir les acquis ?

### 6. Suivi-évaluation et redevabilité locale

15. Disposez-vous d'outils de suivi ou de bases de données sur les actions de l'UNIDAP ?

16. Comment sont partagés les résultats et les rapports de mise en œuvre de l'UNIDAP ?

17. Comment renforcer la redevabilité mutuelle entre le SNU, la collectivité et les populations ?

### 7. Bonnes pratiques et leçons apprises

18. Quelles sont les initiatives locales ou partenariales réussies dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNIDAP que vous souhaitez valoriser ?

19. Quels enseignements tirez-vous des interventions

conjointes avec le SNU ?

### 8. Perspectives et recommandations

21. Quelles attentes avez-vous vis-à-vis du Système des Nations Unies pour renforcer l'appui au développement local ?

22. Quelles recommandations formulerez-vous pour améliorer la coordination et la durabilité des actions ?

23. Quelles sont vos attentes pour le futur cadre du SNU ?

### 9. Observations complémentaires

Remerciements et collecte d'évidences (Convention de collaboration, note de service, arrêtés, plans stratégiques, rapports)

### Annexe 5 : Chronogramme des rencontres

Dates	Pilier	Ministères sectoriels	Nombre
Lundi 22/12/2025 09H30-11H30	PERSONNE	DGESS du Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique ;	1
		DGESS du Ministère de l'Éducation de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales	1
		DGESS du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	1
		DGESS du Ministère de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale	1
		DGESS du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	1
		DGESS du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme	1
		DGCM du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur	1
		DGEP INSD	2 1
Lundi 22/12/2025 14H-16H	PLANETE	DGESS du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	1
		DGESS du Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques	1
		DGESS du Ministère des Mines et de l'Énergie	1
		Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat	1
		Ministère de l'Administration territoriale et de la Mobilité	1
		DGCM du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur	1
		DGEP INSD	3 1
	PAIX	DGESS du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants	1
		DGESS du Ministère de la Sécurité	1
		DGESS du Ministère de la Justice et des Droits Humains	1
		DGESS du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité	1
		DGCM du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur	1
		SEN PND DSERID INSD	1 3 1
		Mardi 23/12/2025 14H-16H	PROSPÉRITÉ
DGESS du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat	1		
DGESS du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi ;	1		
DGESS Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale	1		
DGESS du Ministère de la Communication, de l'Économie numérique et des Postes	1		
DGESS du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité	1		
SEN PND DGEP INSD	1 2 1		



## Annexe 6 : Tableau synthèse des agences contributeurs des données

Sigle	Intitulé complet officiel	Nombre d'occurrences
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement	2
UNHCR / HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés	4
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance	7
WFP	Programme Alimentaire Mondial	5
OMS	Organisation mondiale de la Santé	3
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	5
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations	2
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture	1
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/Sida	1
CEA	Commission Économique pour l'Afrique	2
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population	4
ITC	Centre du Commerce International	2
FIDA	Fonds International de Développement Agricole	1
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel	1

## Annexe 7 : Cadre intégré suivi évaluation UNIDAP-Flagship

### 1. Justification et pertinence d'un cadre intégré

La mise en œuvre du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable (UNIDAP) repose sur une architecture à quatre piliers stratégiques : Paix Personnes, Planète et Prospérité, appuyée par des initiatives structurantes dites Flagships, notamment :

- **FS01 : PAT-HDP (Nexus Humanitaire-Développement-Paix)**
- **FS02 : PATSA (Systèmes alimentaires et nutrition)**
- **FS03 : PASCOT (Stabilisation, gouvernance et cohésion)**

Dans un contexte national marqué par la fragilité, la pression humanitaire, les défis climatiques et les impératifs de stabilisation, la coexistence de ces instruments programmatiques impose une approche cohérente et intégrée du suivi-évaluation.

Le présent cadre intégré de suivi-évaluation répond à cette exigence stratégique. Il vise à assurer :

- une lecture consolidée des contributions des Flagships aux résultats des piliers de l'UNIDAP ;
- une traçabilité claire entre interventions, résultats intermédiaires et impacts nationaux ;
- une meilleure capitalisation des acquis dans une logique One UN.

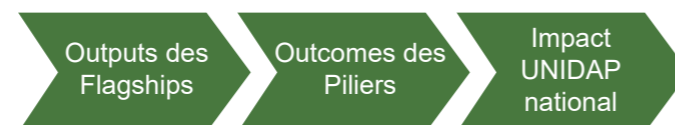
Ainsi, le cadre intégré n'est pas un dispositif additionnel, mais un mécanisme d'alignement stratégique permettant d'éviter la fragmentation du suivi et de renforcer la cohérence d'ensemble.

### 2. Les Flagships comme accélérateurs structurants des piliers UNIDAP

Le cadre intégré affirme clairement que les Flagships ne constituent pas des programmes parallèles à l'UNIDAP. Ils en sont des leviers opérationnels majeurs.

- Le PAT-HDP (FS01) contribue principalement au Pilier 1 (Paix), tout en renforçant les piliers Personnes et Prospérité à travers la transition assistance-solutions durables.
- Le PATSA (FS02) constitue un accélérateur structurant du Pilier 4 (Prospérité) et contribue directement Pilier 3 (planète) aux résultats nutritionnels et de résilience climatique.
- Le PASCOT (FS03) renforce le Pilier 1 (Paix) en consolidant la gouvernance locale, la confiance institutionnelle et la stabilisation.

Le cadre intégré permet ainsi de démontrer la chaîne logique suivante :



Cette structuration renforce la lisibilité stratégique pour le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, et les instances de gouvernance du Système des Nations Unies.

### 3. Prévention des doublons et logique de bénéficiaires uniques (R1)

Dans un environnement multi-agences caractérisé par des interventions croisées, le risque de double comptage des bénéficiaires est élevé.

Le cadre intégré introduit la logique R1 – Unique Beneficiary Logic, selon laquelle :

- une personne est comptabilisée une seule fois par période de référence, même si elle bénéficie de plusieurs services ou interventions multi-agences ;
- les ménages sont suivis distinctement selon des règles harmonisées ;
- les règles de dédoublonnage sont documentées et intégrées aux registres harmonisés.

Cette approche renforce la crédibilité des données, améliore la comparabilité inter-agences et protège l'intégrité des rapports consolidés du One UN.

## 4. Intégration du Nexus HDP et du principe LNOB

Le cadre intégré intègre explicitement :

### a) Le Nexus Humanitaire-Développement-Paix

Chaque output est associé à un tag NexusType (H, D, P, HD, DP, HP, HDP), permettant :

- d'analyser la nature des interventions ;
- de mesurer la progression vers des approches intégrées ;
- d'éclairer la planification conjointe.

Cette intégration facilite la transition des réponses d'urgence vers des solutions durables.

### b) Le principe "Leave No One Behind" (LNOB)

Les indicateurs clés intègrent des désagrégations minimales (sexe, âge, handicap, statut de vulnérabilité, localisation), permettant :

- d'identifier les groupes les plus marginalisés ;
- d'orienter les ajustements programmatiques ;
- de renforcer l'équité des interventions.

Le suivi LNOB devient ainsi un instrument de pilotage stratégique et non un simple exercice statistique.

## 5. Connexion directe UNIDAP – Objectifs de Développement Durable (ODD)

Le cadre intégré assure un alignement systématique des indicateurs UNIDAP et Flagships avec les cibles pertinentes des ODD.

Chaque indicateur est relié à au moins un ODD, à travers un dictionnaire harmonisé validé par le RCO. Cette approche permet :

- de démontrer la contribution concrète du SNU aux engagements nationaux et globaux ;
- de faciliter le reporting international ;
- d'améliorer la cohérence entre planification nationale et coopération internationale.

Ainsi, l'UNIDAP devient un vecteur opérationnel de mise en œuvre des ODD au niveau national.

## 6. Pilotage de la performance, de la qualité et de l'efficacité

Au-delà des résultats programmatiques, le cadre intégré inclut des indicateurs transversaux de performance :

- taux de reporting à temps ;
- validation DQA des indicateurs ;
- taux de dépenses taggées (pilier, flagship, ODD, Nexus) ;
- analyse des coûts unitaires des outputs clés ;
- décisions issues des revues intégrées.



Cette dimension permet de :

- renforcer la redevabilité collective (One UN) ;
- améliorer l'efficacité des ressources ;
- alimenter les mécanismes d'apprentissage et d'ajustement stratégique.

Le suivi devient ainsi un outil de gouvernance et d'amélioration continue.

### 7. Nécessité d'un engagement collectif

La réussite du cadre intégré repose sur un engagement collectif du Système des Nations Unies et de ses partenaires.

Cela implique :

une harmonisation des outils et des calendriers de reporting ;

- une discipline commune en matière de qualité des données ;
- un partage transparent de l'information ;
- un leadership technique fort du RCO en

coordination avec les agences chefs de file des piliers et des Flagships.

Le cadre intégré ne peut produire ses effets qu'à travers une appropriation conjointe, une responsabilité partagée et une culture renforcée du One UN.

### 8. Conclusion stratégique

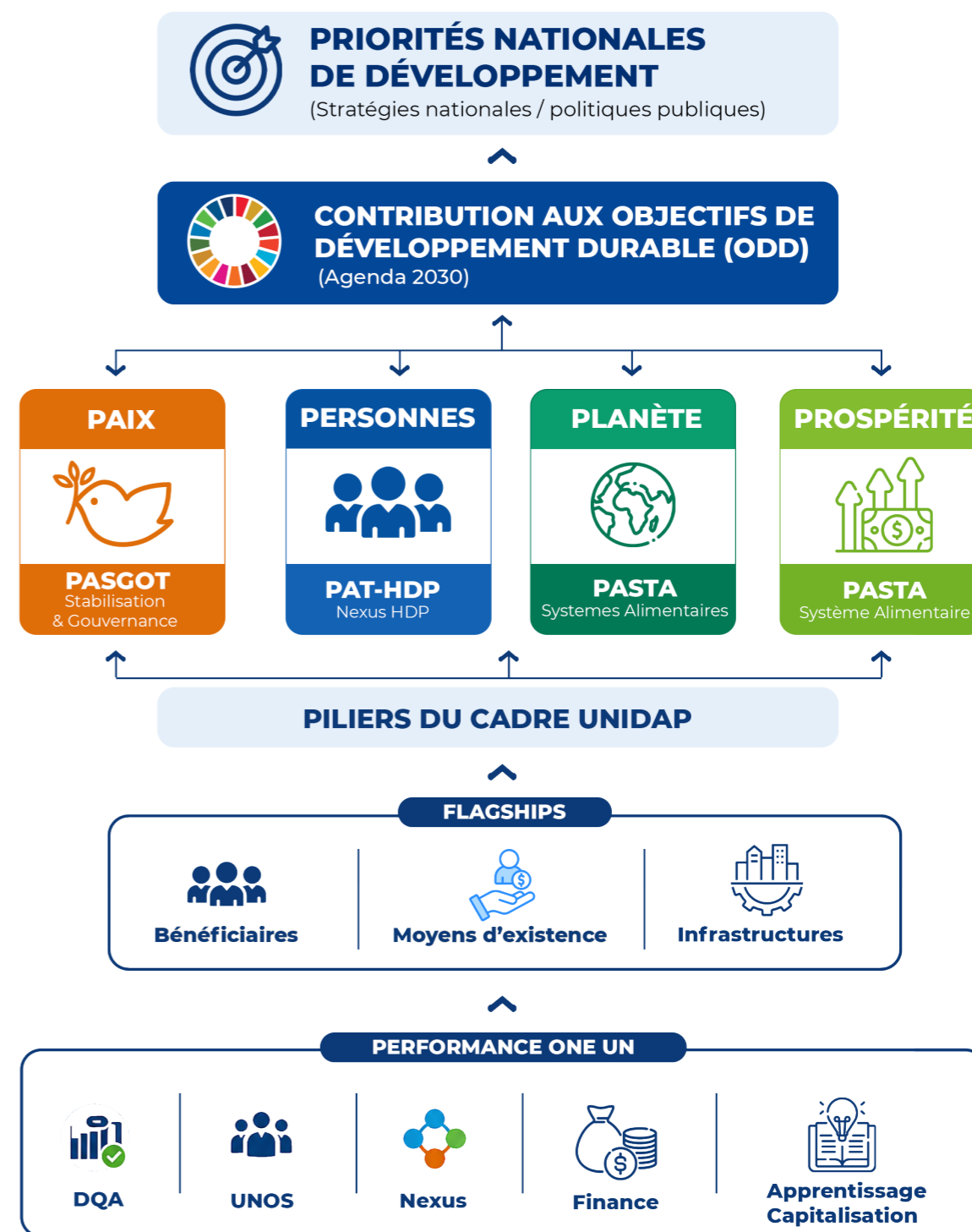
Le cadre intégré de suivi-évaluation UNIDAP-Flagships constitue :

- un instrument de cohérence stratégique ;
- un mécanisme de capitalisation des impacts ;
- un levier de pilotage du Nexus ;
- un outil de démonstration de la valeur ajoutée du One UN.

Il permet de passer d'une juxtaposition d'interventions à une lecture systémique des contributions des Nations Unies au développement durable, à la stabilisation et à la résilience nationale.



## CADRE INTÉGRÉ DE SUIVI UNIDAP – FLAGSHIPS – ODD



## NIVEAU 1 – IMPACT (National – UNIDAP global-Flagships)

Niveau	Pilier	Élément stratégique	Indicateur d'impact	Code	Source	Fréq	Responsable	Lien ODD
Impact	<b>Tous (UNIDAP national)</b>	Développement durable inclusif	Indice composite de progrès UNIDAP (agrégation malnutrition, résilience, cohésion, revenu)	UNIDAP-ALL-IMP-01	SMART + Enquêtes ménages + Stats admin	Annuel	RCO + UNCT	ODD 1–17 (global)
Impact	<b>P1 – Paix</b>	Stabilisation, gouvernance & cohésion (FS01 + FS03)	Réduction taux criminalité zones ciblées + amélioration indice confiance institutions	UNIDAP-P1-FS03-IMP-01	Stats sécurité + Enquêtes perception	Annuel	Lead FS03 + RCO	ODD 16
Impact	<b>P2 – Personnes</b>	Capital humain renforcé (services sociaux)	Taux d'accès durable aux services essentiels (santé, éducation, eau) dans zones prioritaires	UNIDAP-P2-IMP-01	DHIS2 + EMIS + WASH IMS	Annuel	Lead Pilier P2 (UNICEF/OMS/UNESCO) + RCO	ODD 3, 4, 6
Impact	<b>P3 – Planète</b>	Résilience climatique & restauration écosystèmes	Surface nette restaurée durablement + % communes avec plan d'adaptation fonctionnel	UNIDAP-P3-IMP-01	SIG + Rapports environnement	Annuel	Lead P3 (FAO/PNUD/UNEP)	ODD 6, 13, 15
Impact	<b>P4 – Prospérité</b>	Systèmes alimentaires et moyens d'existence résilients (FS02)	Prévalence retard de croissance (stunting) + évolution revenu ménages ruraux	UNIDAP-P4-FS02-IMP-01	SMART/EDS + Enquêtes revenus	Annuel	Lead FS02 (FAO/UNICEF/WFP/FIDA)	ODD 1, 2, 8, 12
Impact	<b>Nexus HDP</b>	Transition assistance → solutions durables (FS01)	% ménages sortis durablement de l'assistance humanitaire	UNIDAP-P1-FS01-IMP-02	Enquête ménages + Registre package	Annuel	Lead FS01 (UNHCR/UNICEF/PNUD)	ODD 1, 8, 11, 16



## NIVEAU 2 – OUTCOMES (Résultats collectifs UNIDAP + Flagships)

### Pilier 1 – PAIX (Nexus, cohésion, stabilisation)

Pilier	Flagship	Résultat	Indicateur	Code
P1	FS01	Transition assistance → solutions	# ménages atteignant "package transition"	UNIDAP-P1-FS01-OUT-01
P1	FS01	Solutions durables	% ménages retour avec accès durable	UNIDAP-P1-FS01-OUT-02
P1	FS03	Confiance institutions	% ménages confiance FDS/autorités	UNIDAP-P1-FS03-OUT-01
P1	Global	Cohésion sociale	Score cohésion sociale	UNIDAP-CORE-PEACE-10

### Pilier 2 – PERSONNES (Services & protection)

Pilier	Flagship	Résultat	Indicateur	Code
P2	FS01	Accès durable services essentiels	% population avec accès eau/santé/éducation	UNIDAP-P2-OUT-01
P2	FS01	Protection renforcée	# personnes vulnérables accédant services intégrés	UNIDAP-P2-OUT-02

### Pilier 3 – PLANÈTE (Climat & résilience)

Pilier	Flagship	Résultat	Indicateur	Code
P3	FS02	Résilience climatique accrue	% communes avec capacités renforcées	UNIDAP-P3-OUT-01
P3	FS02	Écosystèmes restaurés	ha restaurés/protégés	UNIDAP-P3-OUT-02

### Pilier 4 – PROSPÉRITÉ (Systèmes alimentaires & emploi)

Pilier	Flagship	Résultat	Indicateur	Code
P4	Global	Moyens d'existence stabilisés	% ménages vulnérables revenu stabilisé	UNIDAP-ALL-OUT-01
P4	FS02	Productivité agricole accrue	% producteurs avec hausse rendement	UNIDAP-P4-FS02-OUT-01
P4	FS02	Diversité alimentaire améliorée	% enfants 6–23 mois atteignant MDD	UNIDAP-P4-FS02-OUT-02
P4	FS02	Pertes post-récolte réduites	% pertes réduites	UNIDAP-P4-FS02-OUT-03

### NIVEAU 3 – OUTPUTS (Contribution directe des Flagships)

Flagship	Indicateurs / Outputs clés
<b>FS01 – PAT-HDP (Nexus HDP)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # Personnes assistées (logique R1 – bénéficiaires uniques)</li> <li>• # Services essentiels rétablis / fonctionnels (santé, éducation, eau)</li> <li>• # Personnes appuyées en AGR + taux de maintien à 6 mois</li> <li>• # Documents d'état civil délivrés • Mécanismes de cohésion sociale actifs</li> </ul>
<b>FS02 – PATSA (Systèmes alimentaires)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # Hectares aménagés (bas-fonds / irrigation)</li> <li>• # Capacité de stockage / chaîne du froid opérationnelle (tonnes)</li> <li>• # Producteurs appuyés (bénéficiaires uniques)</li> <li>• # Jeunes et femmes soutenus en entrepreneuriat</li> <li>• # Infrastructures productives fonctionnelles</li> </ul>
<b>FS03 – PASCOT (Stabilisation &amp; Gouvernance)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # Cadres de concertation frontalière opérationnels</li> <li>• % infrastructures sécurité / justice fonctionnelles</li> <li>• # Délai moyen de délivrance des actes administratifs</li> <li>• # AGR de stabilisation soutenues</li> </ul>

### NIVEAU 4 – PERFORMANCE TRANSVERSALE ONE UN

Domaine	Indicateur	Code
<b>Bénéficiaires uniques</b>	# personnes uniques atteintes	UNIDAP-CORE-RES-01
<b>LNOB</b>	% bénéficiaires groupes LNOB	UNIDAP-CORE-LNOB-09
<b>Nexus</b>	% outputs taggés H/D/P/HDP	UNIDAP-CORE-NEX-06
<b>DQA</b>	% indicateurs validés	UNIDAP-CORE-DQA-05
<b>Reporting</b>	% indicateurs soumis à temps	UNIDAP-CORE-DATA-04
<b>Finance</b>	% dépenses taggées <30 jours	UNIDAP-CORE-FIN-07
<b>Efficience</b>	Coût unitaire outputs clés	UNIDAP-CORE-FIN-08
<b>Apprentissage</b>	# décisions issues revues intégrées	UNIDAP-CORE-LEARN-12





**NATIONS UNIES**  
BURKINA FASO

